

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Du texte au terrain : une année de pratique

PRATIQUES EN MARGE(S)

L'intervention féministe auprès des femmes en situation d'itinérance : une pratique intersectionnelle
5 ■ Par Jessica Falardeau

Femmes ayant des troubles de santé mentale : l'importance d'une approche féministe
10 ■ Par Marie-Iris Légaré

Révéler l'itinérance des femmes immigrantes à Montréal : documenter l'itinérance différemment
16 ■ Par Sonia ben Soltane, Jill Hanley et Shawn-Renée

PRATIQUES «COLLECTIVES»

J'ai l'âge
23 ■ Par Marie-Iris Légaré

Du « je » au « elle », du « je » au « nous » : écarts narratifs au féminin dans L'Amour, la fantasia d'Assia Djebar
27 ■ Par Gasser Khalifa

PRATIQUES DE GRÈVE

Le PINK BLOC: queers et féministes en grève!
36 ■ Par Marie-Ève LaRochelle et Philippe Dumaine

Les pratiques féministes en temps de grève, le comité femmes GGI de l'UQAM
40 ■ Par Caroline Jacquet, Andréanne Martel, Maxime Visotzky

Naissance du mouvement féministe au Sénégal : La contribution pionnière de Yewwu-Yewwi
46 ■ Par Hawa Kane et Oumar Kane

Le nous femmes et les États généraux de l'action et de l'analyse féministes
53 ■ Par Marie-Ève Campbell et Dominique Forget

THÉORISER LA PRATIQUE

Le continuum de la violence sexuelle : militantes et penseuses en action!
62 ■ Par Vanessa GauthierVela Émilie Beauchesne

Le vibreur : de la pratique au symbole
68 ■ Par Laurence Pelletier

Un manifeste et un coup de feu : le plan d'action de Valérie Solanas
74 ■ Par Maude Lafleur

Comité de rédaction

Gabrielle Doré, Jessica Falardeau, Anissa Hachemi, Jessica Hamel-Akré, Caroline Jacquet, Christina Nitu

Design graphique, illustrations et couverture

Camille Robert

Impression

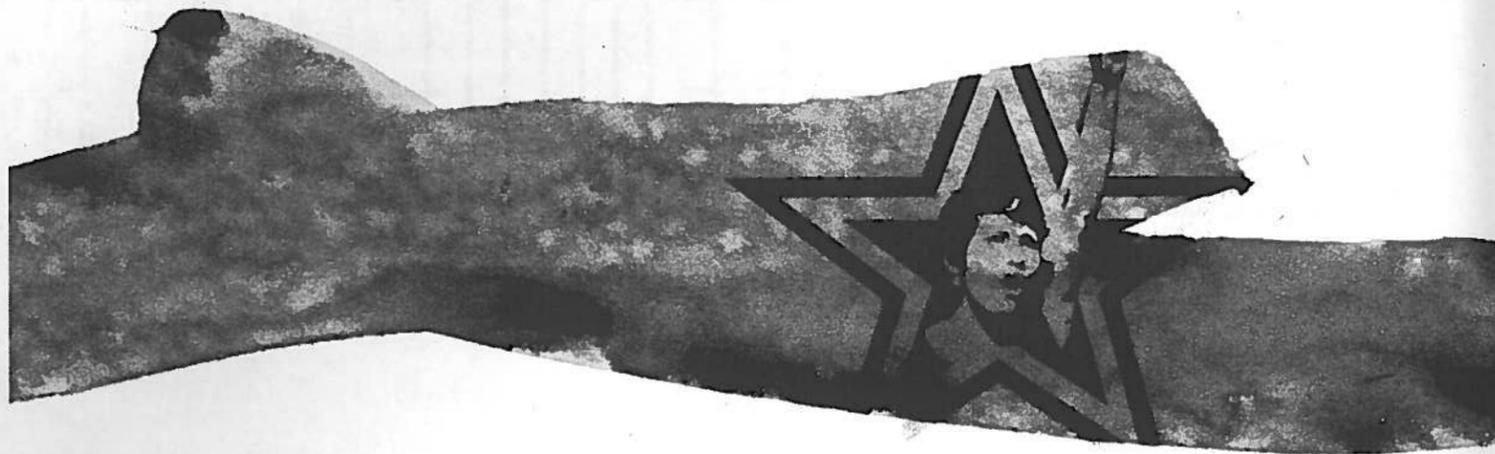
Reprod. Tirage : 300 copies françaises. Papier : Offset enviro 100

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada, 2012.
 Bibliothèque nationale du Québec, 2012.

ISSN 1911-4176

© FéminÉtudes, les auteure.s



■ ÉDITORIAL

DU TEXTE AU TERRAIN : UNE ANNÉE DE PRATIQUE

Lors de notre première réunion pour préparer le 17^e numéro de *FéminÉtudes* qui se trouve actuellement entre vos mains, on remplissait un tableau blanc d'idées qui semblaient couler rapidement de notre stylo-feutre. Notre remue-méninges partait dans tous les sens, nous nous demandions ce que nous pourrions vous offrir, comment nous pourrions nous repérer parmi les questions vastes et complexes qui se jouent présentement dans le milieu féministe. On tournait en rond jusqu'à ce que le thème du numéro vienne nous chercher, de manière presque prémonitoire. Nous nous sommes mises d'accord en un instant : **Les pratiques féministes** formeraient le thème de ce nouveau numéro.

Lorsque nous avons produit les premiers mots de l'appel de texte, nous n'étions pas encore sensibles à la vérité qui se révélerait derrière ce défi qu'on lançait. Nous vous avons demandé de réfléchir à « la définition de notre identité individuelle et de créer les échanges pour rejoindre le collectif. » On vous a dit que le prochain numéro « chercherait à passer de la théorie à l'action. » Un an plus tard, que les événements nous ont donné raison !

Ne pas évoquer le mouvement étudiant de 2012 dans un numéro qui s'intéresse à un féminisme tangible et réalisé serait faire une grave injustice à nos luttes, passées, présentes et futures. Le mouvement, venu interrompre nos réflexions académiques nous a néanmoins offert de marcher pour manifester nos féminismes et d'exprimer notre désaccord avec les rapports d'oppression que nous continuons de subir quotidiennement. L'équipe de rédaction de *FéminÉtudes* s'imaginait passer l'année universitaire au calme, à ses bureaux, à contempler l'étendue des pratiques féministes dans

nos taches éditoriales à travers ces articles aujourd'hui publiés. Mais, avec le recul, cette année a réclamé bien plus de concret que d'abord imaginé. Des réunions d'équipe aux emplois du temps chargés, certaines priorités sont passées au second plan. Nous avons échangé nos plumes pour des pancartes, nous avons déserté nos bureaux, nous sommes passées du texte au terrain. Nous nous demandions régulièrement : « que va-t-il se passer ? »

Dans l'action politique les gestes se posent avec appréhension. Nous vivions l'incertitude de ne pas savoir ce qu'il adviendrait finalement de nos efforts. Nous savions pourtant que la lutte que l'on essayait de faire vivre malgré les difficultés contingentes dans lesquelles nous baignions, ne se laisserait pas consumer et c'est bien là l'objet du thème sur lequel nous vous invitons à réfléchir : les enjeux de la pratique. Dans ce numéro, des pratiques en marges à la théorisation de la pratique, les auteure.s s'interrogent sur les complexités liées à la réalisation des féminismes. Qu'il s'agisse de l'intersectionnalité, de la création littéraire, ou des rapports entre la médecine et les femmes, sans oublier bien sûr l'implication féministe au sein de la grève étudiante, nous sommes heureuses de vous offrir ce florilège de textes curieux et minutieux qui cherchent à comprendre comment le féminisme est vécu.

PRATIQUES EN MARGE

Dans cette première partie, les auteure.s nous présentent des pratiques féministes auprès de femmes vivant plusieurs sources de marginalisation. L'itinérance et les troubles de santé mentale, thématiques principales de nos trois premiers

textes sont la pointe de l'iceberg de la multitude de marges qui en sont les causes ou les résultats. Historiquement, la naissance de ressources pour femmes issues du mouvement féministe a fait place à un questionnement sur les approches et les techniques d'intervention auprès de ces femmes. La simultanéité des oppressions nous est également présentée comme une vision de plus en plus appliquée dans les milieux féministes.

Avec le premier article de **Jessica Falardeau**, *L'intervention féministe auprès des femmes en situation d'itinérance: une pratique intersectionnelle*, l'auteure trace le portrait de la place des femmes dans le domaine social et plus particulièrement auprès des femmes en situation d'itinérance. Elle nous présente l'intervention féministe dans son parcours historique et dans un contexte plus actuel, celui de l'intersectionnalité qu'elle propose de mettre en lien avec le mouvement queer. Dans le deuxième article, toujours sous l'influence de l'intersectionnalité, **Marie-Iris Légaré** analyse quant à elle l'importance d'une approche féministe auprès des femmes ayant des troubles de santé mentale. La nécessité des lieux de non-mixité et certaines pistes d'intervention y sont exposées dans ce texte qui examine le paternalisme subi par des femmes handicapées. L'auteure nous propose, également, quelques pistes de réflexions sur le renversement des rapports oppressifs qu'elle analyse. Un autre jour de l'itinérance nous est ensuite présenté par **Sonia ben Soltane, Jill Hanley et Shawn-Renée Hordyk** qui nous soumettent les résultats de leur recherche sur l'itinérance des femmes immigrantes à Montréal. Leur enquête de terrain nous ouvre une porte dans un premier temps sur l'impact du genre sur l'immigration et dans un deuxième, sur les facteurs liés à l'itinérance tels la pauvreté, la violence, et les parcours de vie difficiles, pour ensuite nous montrer l'importance de l'intervention féministe auprès de ces femmes.

PRATIQUES «COLLECTIVES»

Dans cette seconde partie, les auteure.s posent des questions sur les pratiques féministes et leur caractère « collectif ». La création littéraire dépasse la distinction entre l'individu et le collectif, ou plutôt joue avec, de manière à créer une solidarité féministe sans annihiler la multiplicité des situations vécues. Nous lisons, avec ces textes, la responsabilité des mouvements féministes, qui sont en perpétuelle évolution, de s'organiser collectivement et de reconnaître la diversité des privilèges, des oppressions, des contextes et des luttes.

Marie-Iris Légaré inaugure cette partie, en nous présentant un texte créatif parcourant les différents âges de la vie d'une femme : « J'ai l'âge », de l'âge des caprices à celui de la dépendance. S'il est écrit au « Je », ce poème rejoint un «

Nous » : elle l'a écrit suite à sa participation au projet artistique collectif *Nous les femmes que l'on ne sait pas voir*, projet intergénérationnel sur les violences systémiques vécues par les femmes lorsqu'elles vieillissent. Ensuite, **Gasser Khalifa** analyse justement l'écriture autobiographique féminine et son jeu sur le « je » à travers le livre *L'Amour, la fantasia* d'Assia Djébar. Dans le brouillage entre la réalité (« je ») et la fiction (« elle »), la narratrice transgresse les frontières et tabous imposés aux femmes algériennes. Et en passant du « je » au « nous », dans une sorte d'autobiographie collective, elle crée une solidarité entre les femmes et participe à écrire l'histoire algérienne.

INTERRUPTION : PRATIQUES DE GRÈVE

Nous avons choisi d'interrompre le dialogue des textes de ce numéro en y insérant deux textes sur les pratiques féministes pendant la grève étudiante de 2012. Ce suspens reflète l'interruption qu'a produite cette mobilisation sans précédents sur nos vies, nos réflexions, notre collectif.

En premier, **Marie-Ève LaRoche** et **Philippe Dumaine** présentent la fabuleuse radicalité du *Pink Bloc*, espace féministe, queer pailleté et inclusif. La dénonciation des slogans homophobes et pro-violents, qui fut largement diffusée durant la grève, n'est qu'un exemple d'une critique adressée à toutes les oppressions et à leur hiérarchisation. Leurs pratiques sexopolitiques et leurs slogans interrogent la reproduction des genres et des désirs, surtout au sein du mouvement étudiant.

En deuxième, **Caroline Jacquet, Andréanne Martel** et **Maxine Wisotsky** proposent d'analyser un autre espace de créativité et de luttes, celui du Comité Femmes GGI de l'UQAM. Elles analysent notamment un des dilemmes auquel ce comité a dû faire face, celui du choix entre l'inclusivité et l'action directe, problème en partie résolu par un mode d'organisation en vagues d'actions. Les féministes du Comité Femmes ont multiplié dans les campus et dans l'espace public, l'éducation féministe, la visibilité des différentes formes d'oppression, tout en menant des actions de désobéissance aux lois et au patriarcat.

Nous reprenons le fil de pratiques féministes « collectives » avec l'article de **Hawa Kane** et **Oumar Kane** qui revient sur l'histoire du mouvement féministe sénégalais *Yewwu-Yewwi* et son rôle inspirant pour le mouvement des femmes au Sénégal. Se disant féministes, ces femmes intellectuelles, évoluant en milieu urbain, les femmes de *Yewwu-Yewwi* ont posé les premiers jalons d'une critique féministe radicale de la société sénégalaise. Les associations qui leur ont succédé, si elles ne s'annoncent pas comme féministes, ont réussi à

investir d'autres couches sociales. Le mouvement féministe québécois quant à lui est à un point tournant, avec l'organisation des États généraux de l'action et de l'analyse féministe, qu'analysent Marie-Ève Campbell et Dominique Forget. Plus particulièrement, elles s'intéressent à la manière dont les organisatrices des États généraux tentent de mettre en pratique la prise de conscience de l'intersectionnalité des oppressions et des luttes. La problématique de l'inclusivité et celle de l'identité « femmes » remettent fondamentalement en question les pratiques féministes majoritaires et obligent à s'interroger sur les « privilèges » détenus au sein même du mouvement féministe.

THÉORISER LA PRATIQUE

Pour conclure ce numéro, les auteure.s proposent des textes interrogeant le lien entre la théorie et la pratique. Certaines développent un cadre théorique qui leur paraît indispensable pour l'action, une autre s'interroge sur les conditions d'émergence d'une pratique, et la troisième inverse le regard en regardant l'impact que « nos gestes peuvent avoir sur nos mots ».

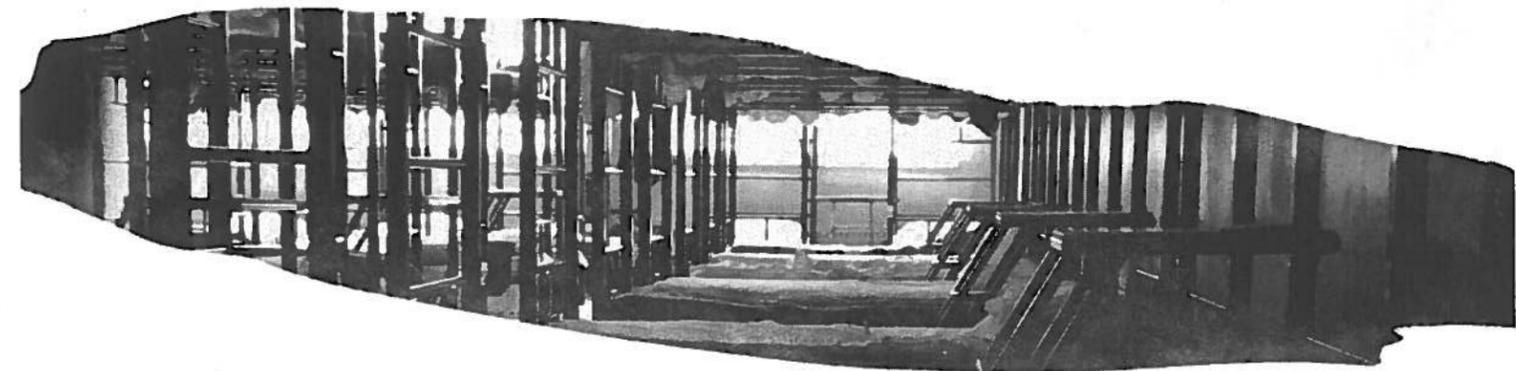
Vanessa Gautier-Vela et Émilie Beauchesne adoptent un cadre d'analyse matérialiste pour saisir les violences sexuelles faites aux femmes afin de guider l'action des militantes. Elles utilisent la métaphore du continuum pour saisir la continuité entre les violences sexuelles les plus extrêmes et celles les plus invisibles. Dans cette perspective, l'enjeu des violences faites aux femmes est leur contrôle et leur domination. Elles montrent alors l'importance de critiquer la construction de la masculinité dans le patriarcat. Laurence Pelletier s'intéresse également à la construction de la sexualité des femmes, à travers le prisme de l'histoire du vibreur et de son utilisation. Loin d'avoir toujours été promu comme un objet de plaisir des femmes, il fut d'abord créé dans un souci de soigner l'hystérie. Dans un style foucaultien, elle revient sur la manière dont la discipline médicale inventa l'hystérie féminine et s'approprié le corps des femmes pour tenter de la soigner. Pour terminer, ce numéro se clôt par une réflexion sur Valérie Solanas, auteure du *SCUM Manifesto*, surtout connue pour avoir tiré sur Andy Warhol. Justement, Maude Lafleur propose ici de dépasser ce lieu-commun et de revenir sur ses écrits, caractérisés par l'ironie et la rage, mais aussi par une analyse théorique radicale et visionnaire. En analysant le traitement qui lui est généralement réservé dans le milieu féministe, ce texte invite à une réflexion sur la manière dont nos pratiques inter/agissent sur nos discours.

FÉMINISTES EN ACTION

De façon textuelle ou physique, cette année fut une leçon pour *FéminÉtudes*, le milieu féministe, et pour tout le Québec. Nous avons appris à passer naturellement du temps de la pensée à celui des pratiques féministes. C'est pour cette raison que nous offrons ce numéro de *FéminÉtudes*, qui ne se veut pas le début et la fin d'une discussion sur la manière dont il faut toujours combattre ces rapports de pouvoir déséquilibrés dont font partie le racisme, le sexisme, le classisme, et la liste ne se limite malheureusement pas à ceux-là. Non. Nous offrons ce numéro comme complément de nos luttes, comme outil qui nous permettrait de nous rappeler que la critique féministe que nous entamons chaque année entre ces pages n'aurait jamais pu avoir lieu sans un énorme travail tangible auparavant. Et en sens inverse, ce numéro est dédié aux luttes féministes qui ne sont pas encore réalisées pour nous rappeler que le futur ne s'écrit pas (ou pas seulement), il se pratique.

Manifestons nos féminismes. Concrétisez vos pensées. Créez notre monde féministe.

Jessica Falardeau, Jessica Hamel-Akré et Caroline Jacquet pour le comité de *FéminÉtudes*



■ L'INTERVENTION FÉMINISTE AUPRÈS DES FEMMES EN SITUATION D'ITINÉRANCE UNE PRATIQUE INTERSECTIONNELLE

Jessica Falardeau
candidate au baccalauréat en travail social

L'intervention féministe est une pratique courante auprès des femmes marginalisées au Québec. Encore parfois méconnue hors des milieux d'intervention, elle est l'approche préconisée par plusieurs centres d'hébergement pour femmes. Nous nous questionnerons dans ce présent texte particulièrement sur la place de cette intervention auprès de femmes en situation d'itinérance. Nous poserons la question en quoi consiste l'intervention féministe et soulignerons ses avantages. Est-elle toujours d'actualité? De prime abord oui, mais nous verrons qu'elle s'exprime sous un nouveau jour, celui de l'intersectionnalité. Dans le monde pluriel dans lequel nous vivons, la considération des différentes influences et sources de l'oppression des femmes est essentielle. Ainsi, nous ferons un survol de l'intervention féministe, pour ensuite l'articuler dans un contexte plus actuel en lien avec l'approche intersectionnelle, en plus de traiter de la question de l'itinérance vécue par les femmes. Nous verrons également comment l'intervention féministe s'associe au mouvement *queer*. Enfin, nous présenterons le rôle et les défis de l'intervenante dans ce contexte.

UN PEU D'HISTOIRE

Aujourd'hui au Québec, les services sociaux sont vastes et nombreux et offrent leurs services à une multitude de gens, qu'importe leur problématique ou leur origine. Les services sociaux cachent derrière eux une grande tranche de l'histoire des femmes que le collectif Clio présente dans *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. En condensé, les femmes ont participé et créé dans les années 1800 plusieurs œuvres de charité venant notamment en aide aux orphelins. Plusieurs œuvres étaient alors consacrées spécialement aux femmes et gérées par des femmes. À cette époque, la demande était grandissante et le bénévolat de nombreuses veuve ne pouvait suffire. L'église avait le plein contrôle du

domaine social dû à l'absence de la contribution de l'État dans ce champ de pratique. La prise en charge des œuvres caritatives par des communautés religieuses est vite devenue la solution aux problèmes financiers encourageant alors un manque de gestion. Entre 1840 et 1902, c'est vingt-et-une communautés qui ont été fondées, et les sœurs répondent aux besoins sociaux et à l'éducation. Entièrement religieux et féminin, le service social s'est transformé à travers le temps en se laïcisant, pour devenir sous la gérance complète de l'État. Encore à ce jour nous pouvons remarquer une très grande présence des femmes dans le secteur social, autant communautaire qu'institutionnel et ainsi l'histoire des femmes s'écrit encore aujourd'hui dans le domaine des sciences sociales.

Avec l'apparition du mouvement féministe, le travail social par les femmes auprès des femmes s'est consolidé et théorisé. La façon d'intervenir s'est transformée avec une plus grande compréhension de la condition des femmes. L'intervention féministe est apparue au début des années 1980 après l'émergence du féminisme dans les années 1970 ainsi que de plusieurs mouvements sociaux – anticapitaliste, antiraciste, anticolonialisme, etc. –. L'intervention féministe est également inspirée d'écrits alternatifs initiés aux États-Unis qui dénoncent les pratiques sexistes des experts en santé mentale (Corbeil et Marchand, 2010). Cette pratique se base sur une relation d'aide d'égal à égal entre la femme aidée et l'intervenante. Cette position égalitaire vise la reprise du pouvoir de la femme sur sa vie dans un objectif d'autonomisation (*empowerment*). La femme doit prendre conscience de sa situation et trouver activement des solutions pour reprendre le contrôle individuellement et collectivement en étant soutenue dans le respect de ses propres choix. L'intervention féministe propose également un engagement social et un militantisme comme facteurs de changements à l'assujettissement dont les femmes font l'objet en tant que groupe social. (Penwill, 2002) L'intervenante

doit baser son intervention sur quatre objectifs (Corbeil et Marchand, 2007) : 1) reconnaître l'influence des structures et des institutions sociales inégalitaires dans la vie des femmes, d'où le leitmotiv le *privé est politique* ; 2) croire au potentiel des femmes et mettre en exergue leurs expériences ; 3) établir des relations égalitaires entre l'aidée et l'aidante ; 4) s'engager personnellement en vue d'un vaste changement social. Nous pouvons retrouver ce type d'intervention dans moult organismes. Lorsque nous parlons d'intervention féministe, nous pouvons facilement penser aux femmes victimes de violence conjugale. Effectivement, cette pratique est très courante dans ce milieu et la plupart des ouvrages sur l'intervention féministe se basent sur cette problématique. La violence conjugale est probablement la matérialisation de la subordination des femmes la plus connue et la plus tangible. En ce qui concerne les femmes itinérantes, les différents groupes de femmes présents à la première édition d'un forum public sur la réalité des femmes en situation d'itinérance, organisé par la *Table des groupes de femmes de Montréal* le 21 mars 2012, ont pu constater que la plupart d'entre elles vivent également plusieurs formes de violence. Toutefois, au cours de nos recherches pour l'écriture de ce présent texte, nous avons pu remarquer que la documentation est plutôt rare lorsque nous parlons d'intervention auprès des femmes itinérantes. L'intérêt sur la question des femmes itinérantes s'est fait de plus en plus sentir dans les dernières années, sur le plan médiatique, ainsi qu'à l'intérieur même des milieux d'intervention, comme remarqué également lors du forum précédemment mentionné.

TYPES D'USAGÈRES ET SOURCES DE MARGINALISATION

L'approche féministe se retrouve dans les centres d'hébergement pour femmes itinérantes, les centres pour femmes vivant avec une maladie mentale, les organismes aidant les femmes vivant avec le VIH/SIDA, etc. Nous pouvons aussi associer l'intervention féministe à la pratique de plus en plus courante de réduction des méfaits, qui consiste à partir des capacités et désirs de la personne pour lui éviter le plus de conséquences possible, sans toutefois lui interdire un comportement ou la culpabiliser de son comportement à risque. L'intervention féministe est, en ce sens, souvent accompagnée d'autres techniques d'intervention et ne se situe pas dans un axe unique. Toutefois, chaque organisme a sa propre vision et sa propre application de l'intervention féministe auprès de

sa « clientèle » puisque celle-ci n'a pas les mêmes besoins selon le contexte.

À Montréal, comme partout, il est difficile de chiffrer le nombre de personnes itinérantes. Selon le réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes (RAPSIM), ce sont jusqu'à 30 000 personnes qui se retrouvent en situation d'itinérance (Gaudreault, 2007). Entre 22,8 et 40% des personnes utilisant les ressources d'hébergement sont des femmes et ces dernières sont âgées entre 31 et 50 ans (*Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec, 1998-1999*, réalisée par l'Institut de la statistique du Québec, sous la direction de Louise Fournier, Mars 2001). Nous parlons ici d'une itinérance diversifiée, complexe et souvent invisible, ce qui rend difficile de chiffrer le nombre de femmes et d'hommes itinérants. De plus, l'itinérance prend également trois formes différentes : l'itinérance transitionnelle, cyclique et chronique. L'itinérance transitionnelle est estimée à 80% des personnes utilisant les refuges (Kuhn et Culhane, 1998). Ces personnes ont moins de problèmes de santé mentale ou de consommation et se retrouvent à la rue dues à des circonstances comme la perte d'emploi, une rupture familiale, la perte de logement, etc. L'itinérance cyclique est estimée à 10% des personnes utilisant les refuges et ayant un taux élevé de problèmes de santé mentale et de problème de consommation (*Ibid.*). Elles se retrouvent dans les refuges, suite à une sortie de prison, une sortie d'hôpital, de centre de désintoxication, de thérapie interne, la perte de logement à répétition, etc. De son côté, l'itinérance chronique est estimée à 10% des personnes utilisant les refuges et ayant un taux très élevé de problème de santé mentale, de consommation et autres incapacités (*Ibid.*).

Une femme itinérante peut se retrouver dans l'une de ces situations, suite à une multitude de problématiques : l'absence ou la coupure relationnelle, des problèmes durant l'enfance comme la violence ou l'inceste, le placement sous la protection de la direction de la jeunesse, des problèmes de consommation de drogues ou d'alcool, des problèmes de santé mentale, la judiciarisation, les liens avec le milieu de la prostitution, l'hépatite C et le VIH/SIDA, l'immigration, un handicap physique, etc. Ces femmes vivent également avec une multitude de préjugés sociaux. Léonie Couture, directrice et fondatrice de *La rue des femmes*, mentionnait au cours

« De plus, les femmes itinérantes sont souvent invisibles par le fait qu'elles dorment dans leur famille, chez des amis ou dans des motels ou par leur apparence physique ne collant pas aux stéréotypes. »

du *Forum sur la situation des femmes itinérantes* (mars 2012) qu'il y a une distinction entre une situation d'itinérance et un état d'itinérance, ce dernier étant comme l'aboutissement de toutes les formes de violence vécues par les femmes. Dans ce genre de situation, il est parfois dur de sortir les femmes de la rue et cela n'est pas lié à la volonté de la personne pour bien des cas. De plus, les femmes itinérantes sont souvent invisibles par le fait qu'elles dorment dans leur famille, chez des amis ou dans des motels ou par leur apparence physique ne collant pas aux stéréotypes. Il nous semble que les femmes sans abris portent une attention particulière à leur apparence, et ce, en général. Par observation, il est plus rare de voir une femme quêtant de l'argent dans les rues montréalaises. Ces femmes fréquentent aussi beaucoup plus les centres d'hébergement et autres ressources que les hommes, ce qui leur permet d'avoir accès à de la nourriture, des vêtements propres et des installations sanitaires.

Il est intéressant de questionner les causes d'une telle itinérance féminine d'un point de vue féministe et d'observer quel genre de discrimination subissent les femmes marginalisées dans une société qui construit ce que devrait être une femme. Quels facteurs poussent les femmes à cacher leur itinérance? L'assujettissement et la pression sociale mises sur les femmes sont deux de ses raisons. La pression intériorisée pousse la femme à être une femme accomplie professionnellement ainsi que dans la sphère privée. On attend d'elle qu'elle ait une carrière, qu'elle soit mère et reine du foyer. Comme Simone de Beauvoir l'affirmait, « on ne naît pas femme, on le devient », ce qui suppose une multitude de contraintes, sous le poids de l'obligation sociale et construite. Le genre féminin doit être performé. Il est impossible de s'associer à son corps sans l'interpréter, sans l'associer à des significations culturelles (Butler, 2005). Si la place du féminisme se justifie encore de nos jours, nous pouvons en déduire que la femme itinérante est donc soumise à beaucoup plus de pressions que la femme qui a un toit au-dessus de sa tête. D'un autre côté, aurait-on tendance à prendre plus en pitié une femme sans domicile fixe (SDF) qu'un homme SDF par notre propre conception qu'une femme est fragile et victime de ce qui lui arrive?

PROBLÉMATIQUES AU SEIN DU MOUVEMENT DES FEMMES

La conception de ce qu'est une femme est aussi une source de conflit au sein même du féminisme, en causant le « même problème politique chaque fois que le terme *femme* est supposé [*sic*] dénoter une seule et même identité » (Butler, 2005). Chaque femme n'a pas une identité collective, mais plutôt une identité unique et multidimensionnelle. Un des problèmes du féminisme est de déterminer une cause commune de l'oppression des femmes, d'universaliser le pa-

triarcat, et ce, surtout dans une conception actuelle de la condition des femmes au Québec. Sous cet angle d'analyse, certaines contradictions se retrouvent à priori également au sein même de l'intervention féministe. En effet, comme le conseille Louise Toupin (Toupin, 2005), il est important de savoir se placer en « mode écoute ». Elle soulève, dans son texte, qu'il est important de considérer la double marginalisation que certaines femmes vivent. Toupin prend exemple sur l'organisme *Stella*, un groupe représentant et représenté par les travailleuses du sexe qui vivent une exclusion due au travail qu'elles font en plus d'une exclusion « de la part d'une partie du mouvement des femmes, en raison notamment d'une tangente idéologique exclusive que prend le féminisme radical en cette fin du XXe - début XXI siècle. Je parle ici du radicalisme abolitionniste » (Toupin, 2005). L'analyse des intervenantes face à ce type de « clientèle » ne doit donc pas être homogénéisante ni universalisante en essayant d'expliquer l'oppression des femmes et prendre en compte les expériences plurielles des femmes. Dans cet axe pluraliste, l'intervention féministe en situation d'itinérance évolue aujourd'hui en se liant au concept d'intersectionnalité. Cette dernière se base sur un texte fondateur écrit en 1991 par la juriste Kimberly W. Crenshaw qui se positionnait sur le besoin de penser la simultanéité des oppressions.

L'INTERSECTIONNALITÉ

L'intersectionnalité est un outil d'analyse qui n'est pas un « point d'ancrage fixe où les oppressions vécues s'accumulent et s'enchaînent mais plutôt une position sociale en mouvance où les effets interactifs des systèmes discriminants modèlent la personnalité d'un individu unique et complexe » (Corbeil et Marchand, 2007). L'intervention féministe nécessite la reconnaissance des résultats entrelacés des systèmes d'oppression et de privilège. Cette reconnaissance commence à s'installer plus concrètement dans les pratiques d'intervention et est de plus en plus présentée et documentée comme mode d'analyse. L'intervention féministe actuelle a certaines limites et l'approche intersectionnelle est une proposition qui trouve tout son sens en milieu d'hébergement pour les femmes sans-abri. Les femmes itinérantes vivent une multitude de problématiques qui peuvent être renforcées par la nationalité, l'orientation sexuelle, la religion, la langue, etc. Ses barrières ou plutôt ses caractéristiques marginalisantes ne devraient en rien être un frein à une relation d'aide. L'objectif n'est pas de ne pas les prendre en compte, mais plutôt de les utiliser dans l'autonomisation des femmes. L'*empowerment* des femmes doit se faire en considérant les notions de diversité, de différences pour l'obtention d'une égalité et d'une intégrité des droits.

L'INTERVENTION FÉMINISTE INTERSECTIONNELLE ET PROPOSITION QUEER.

L'intervention féministe intersectionnelle se positionne donc dans un continuum de l'intervention féministe comme telle (Corbeil et Marchand, 2007). La cause de l'oppression des femmes n'est alors plus systématiquement le système sexiste ou patriarcal. Les causes des difficultés rencontrées par les femmes sont ciblées plus spécifiquement afin de répondre davantage aux besoins propres de chaque femme. L'intervention féministe intersectionnelle demande de considérer la simultanéité des oppressions qui, dans un axe féministe, implique pour les intervenant.e.s de se débarrasser de toute vision binaire et genrée des hommes et des femmes et des stéréotypes associés aux sexes. Cette déconstruction des genres nécessaires s'apparente au mouvement queer. Cette pratique d'intervention et le mouvement queer sont apparus en même temps, soit au début des années 1990. Le queer a été utilisé principalement pour penser l'homosexualité. Mais parce que l'homosexualité a été, et est encore, très largement marginalisée, il est possible de faire des liens entre le mouvement queer et toutes les formes de marginalisation, dont l'itinérance au féminin. L'intervention féministe a mise de côté certaines oppressions dans ces débuts, tout comme le féminisme avait mis certaines oppressions ou sources de marginalisation de côté dans ses revendications, comme le lesbianisme ou l'immigration. Il était reproché au féminisme majoritaire de poser comme idéal une femme nord-américaine, blanche, jeune, bien éduquée et ayant une carrière. Nous étions encore dans un féminisme qui ne reconnaissait pas le pluralisme des femmes et leurs besoins spécifiques. C'est un féminisme postcolonialiste et multiracial qui a permis de transformer l'intervention féministe vers l'intervention féministe intersectionnelle. Il a alors été reconnu qu'on ne pouvait appliquer une formule unique d'intervention féministe. L'intervention féministe actuelle est, avant tout, une capacité à s'adapter à la personne désirant être aidée. Bref, les critiques autrefois associées à l'intervention féministe ne sont plus pertinentes, bien que cette dernière est souvent encore méconnue. Elle souffre notamment d'un manque de documentation, particulièrement francophone, à l'exception des méthodes d'intervention en situation de violence conjugale. L'intervention féministe est en pleine expansion et poursuit actuellement son développement théorique et pratique.

On peut qualifier de queer « ce qu'on ne peut précisément localiser, ce qui interroge nos catégories de pensée, ce qui appartient à la déviance par rapport à une norme qui se

présente comme claire et délimitée. » (Lamoureux, 2005) Le queer est aussi un refus de l'hétéronormativité, de la construction binaire de la sexualité : l'hétérosexualité comme étant la normalité et l'homosexualité comme étant la déviance. Tout comme le mouvement queer, l'intervention féministe refuse la vision binaire des sexes et leur hiérarchisation : l'homme comme étant la référence. Cette vision binaire des sexes se pose à titre d'exemple et s'applique également à toutes pensées binaires : la blanche versus la racisée, la femme en santé versus la sidéenne, etc. C'est aussi un refus du raisonnement catégoriel comme dispositif de domination et une remise en cause du « fixisme identitaire » (Lamoureux, 2005). Lien intéressant, Lamoureux propose dans son texte le nomadisme comme quatrième dimension du queer en le décrivant comme un « refus du routinier et du réformisme et la réinvention constante du sens. » N'y a-t-il pas plus nomade qu'un itinérant? Certes, nous pouvons établir des liens, mais il ne faudrait pas confondre l'apparence de la libération avec la liberté. Un itinérant ne se retrouve pas dans la rue afin de vivre pleinement son refus des catégories.

Le queer ouvre une porte également sur la possibilité de s'identifier de façon variée. De façon similaire, l'intersectionnalité n'est pas une accumulation d'identités, mais plutôt des identités séparées. Il est donc important de ne pas tout confondre pour chercher à créer un amalgame hâtif, mais de considérer qu'une personne a différentes appartenances et n'est pas la somme de son environnement. Le même principe s'applique aux diverses oppressions que vit une femme en situation d'itinérance. Cette dernière n'est pas le résultat des diverses problématiques qu'elle peut vivre, mais est plutôt une femme qui rencontre des difficultés séparées dans lesquelles elle peut aller puiser des solutions. D'où la nécessité de placer la femme et son histoire de vie au centre de l'intervention. La problématique ou la source de marginalisation devient ainsi un tremplin vers une plus grande compréhension de la femme et de son statut d'opprimée. C'est à partir de la compréhension des difficultés individuelles des femmes qu'on arrive à saisir une image de la femme dans un sens collectif, partagé. En comprenant sa situation particulière comme étant le résultat d'un moule de la société, la femme peut alors s'ouvrir au fait qu'elle n'est pas la seule à vivre cette situation et elle peut ainsi faire de son combat, le combat de toutes celles qui souffrent. En conclusion, le queer nous semble être une source d'ouverture aux différences pour l'intervenante, tout en étant en une voie d'auto-identification pour la femme itinérante.

L'INTERVENANT.E

Dans une approche féministe, l'intervenante a un rôle particulier à jouer. Elle doit établir une relation égalitaire avec la femme. Cela demande de surpasser ses préjugés intériorisés et faire preuve d'une grande ouverture d'esprit, ce qui nécessite de faire un travail sur soi. Certes, nous intériorisons tous des préjugés et cela s'avère très normal. D'où la proposition queer afin de tendre vers une dénaturalisation des concepts stigmatisants. Certaines vont s'ouvrir et partager ce qu'elles vivent avec la femme itinérante, en autant que celle-ci retire un bénéfice de ce partage. L'objectif est, une fois de plus, d'amener la femme à s'autovaloriser à partir de ses forces et de ses aptitudes. Le statut professionnel reste très présent. Vouloir faire part de ses propres impressions ou son propre vécu ne consiste pas à étaler sa vie personnelle. Certaines limites sont établies dans la relation et il est important pour le succès de l'intervention que la femme aidée comprenne le statut de l'intervenante. Il y a une barrière à ne pas franchir; celle de l'amitié qui briserait le lien de confiance en amoindissant la crédibilité de l'intervenante. Cette dernière créerait également une relation de dépendance qui éloigne l'objectif de redonner le pouvoir à la femme par ses propres forces internes.

EN CONCLUSION

L'intervention féministe est un champ d'intervention toujours en cours de construction. Nous avons vu, au courant de ce présent texte, la contribution des femmes au sein du service social, que ce soit à titre de bénévoles ou au sein de communautés religieuses puis comme intervenantes sociales. L'arrivée du féminisme a consolidé les apports des femmes à la pratique, mais aussi à la constitution théorique de ce champ d'intervention. La relation d'aide avec la femme a été repensée et construite en tenant compte du statut social de la femme. L'intervention féministe a pris sa place au sein du service social en proposant une relation d'égal à égal entre l'aidée et l'aidante. Elle s'est ensuite renouvelée en exploitant l'intersectionnalité comme une nouvelle approche de l'intervention féministe. Nous avons eu l'occasion d'aborder ces thématiques spécifiquement auprès des femmes en situation d'itinérance. Le queer nous a été également proposé comme axe d'analyse de la pratique de l'intervention féministe. La considération des diverses problématiques des femmes permet une approche plus personnalisée et centrée sur son autonomisation (*empowerment*). Ces interventions individuelles et collectives permettent de redéfinir la femme au sein de la société actuelle. L'intervention féministe intersectionnelle doit être privilégiée dans les ressources offertes aux femmes, et les intervenantes sur le terrain sont les premières actrices de la continuité de cette approche encore peu documentée au Québec.

BIBLIOGRAPHIE

BUTLER, Judith. 2005. « Sujets de sexe/genre/désir ». *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*. Éditions de la découverte, p. 59-111.

COLLECTIF CLIO. 1992. « Travailler sous un autre toit ». *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Le jour éditeur, p. 211-248.

CORBEIL, Christine et MARCHAND, Isabelle. 2007. « L'intervention féministe intersectionnelle : un nouveau cadre d'analyse et d'intervention pour répondre aux besoins pluriels des femmes marginalisées et violentées ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19, p.40-57.

CORBEIL, Christine et MARCHAND, Isabelle. 2010. *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui. Portrait d'une pratique sociale diversifiée*. Les éditions du remue-ménage, 253 pages.

DORVIL, Henri. 2007. « L'intervention mise en scène ». *Problèmes sociaux, tome IV, Théories et méthodologies de l'intervention sociale*. Presse de l'université du Québec, p. 109-114.

FOURNIER, Louise. Mars 2001. *Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec, 1998-1999*, réalisée par l'Institut de la statistique du Québec.

GAUDREAU, Pierre. 2007. *Sans-abri : 1000 ou 30 000 à Montréal?*. Site du Réseau d'aide aux personnes seule et itinérante. (RAPSIM) www.rapsim.org. Consulté le 10 juillet 2012.

KUHN, R. et CULHANE, D.P. 1998. « Applying cluster analysis to test a typology of homelessness by pattern of shelter utilization : result from the analysis of administrative data ». *American Journal of Community Psychology*, 26, p.207-232

LAMOUREUX, Diane. 2005. « La réflexion queer : apports et limites », dans NENGEH MENSAH, Maria (dir.), *Dialogues sur la troisième vague féministe*. Les éditions du remue-ménage, p.91-103.

PENWILL, K. 2002. *Vivre dans la zone grise - Un document de réflexion en matière d'intervention féministe auprès des femmes et des enfants*. Ottawa : Action ontarienne contre la violence faite aux femmes.

TOUPIN, Louise. 2005. « Voir les nouvelles figures du féminisme et entendre leurs voix », dans NENGEH MENSAH, Maria (dir.), *Dialogues sur la troisième vague féministe*. Les éditions du remue-ménage, p. 74-87



■ FEMMES AYANT DES TROUBLES DE SANTÉ MENTALE L'IMPORTANCE D'UNE APPROCHE FÉMINISTE

Marie-Iris Légaré
étudiante au certificat en études féministes et
candidate à la maîtrise en travail social à l'UQAM

Historiquement, les féministes ont porté beaucoup d'intérêt aux questions du traitement de la santé mentale des femmes. Pour Maria De Koninck, «c'est sans doute du côté de la santé mentale que l'intervention a été la plus soutenue par le mouvement féministe.» (1992, p. 32). En effet, l'un des sujets de révolte des féministes américaines et canadiennes a été, dans les années 60 et 70, la psychiatisation des femmes. C'est dans cette mouvance qu'ont été fondés les tout premiers organismes qui allaient devenir les CALACS¹, maisons d'hébergement et centres de femmes. À cette époque, les femmes étaient souvent considérées comme folles lorsqu'elles dénonçaient des abus sexuels, l'inceste ou la violence conjugale ou qu'elles n'agissaient pas selon le standard féminin. La réponse du corps médical était bien souvent l'administration de calmants ou de traitements expérimentaux : bains glacés, électrochocs, lobotomies, contentions et thérapies de toutes sortes qui culpabilisaient les femmes plus qu'elles ne les aidaient. La réponse féministe à ces déplorables pratiques a été de mettre sur pied des services d'entraide féministes prônant une approche critique des causes sociopolitiques des troubles de santé mentale et physique des femmes. Cette réponse a forcé les sommités du domaine psychomédical à reconsidérer à la fois le diagnostic et l'intervention dans une perspective un peu moins biaisée par les préjugés et la disqualification du vécu féminin.

Par la suite, le milieu féministe est devenu très ambivalent face aux femmes ayant des troubles de santé mentale. D'un côté, intégrer ces femmes dans les différentes organisations féministes est vu comme un risque de ne pas rencontrer les

objectifs de conscientisation ou de lutte politique. Lorsqu'une femme ayant des troubles de santé mentale assiste à une activité, cela dérange les autres et ralentit le rythme de l'animatrice, cela oblige à recadrer plus souvent. Aussi, les travailleuses se disent peu formées et les participantes sont déstabilisées face aux comportements et aux discours hors-norme, parfois décousus que tiennent ces femmes.

De l'autre côté, exclure les femmes ayant des troubles de santé mentale reviendrait à créer des catégories hiérarchisées de femmes, ce que le mouvement féministe refuse généralement de faire. Faute de mieux, on tente de contourner le problème en décourageant leur participation ou en les redirigeant ailleurs, vers des ressources dites *plus adéquates*. Il ne s'agit pas ici de critiquer le référencement, mais plutôt de cerner l'enjeu du réflexe du référencement et de son aspect pernicieux si celui-ci est le symptôme d'une exclusion de la part des intervenantes féministes. Les gens ne sont pas découpés en catégories et leurs réalités diverses ont des causes diverses et des effets divers. Les considérer dans leur globalité est la base du lien de confiance et d'une intervention plus efficace².

LA NÉCESSITÉ DES LIEUX DE NON-MIXITÉ

Chez certaines femmes, les abus sexuels répétés, subis dans l'enfance, ont été un élément déclencheur important de leurs troubles de santé mentale, rendant les manifestations de ces troubles indissociables des situations qui rappellent ces abus. On peut en effet imaginer l'impact pour des femmes dont la santé mentale est fragile et qui ont pour une bonne

proportion connu des situations d'abus sexuels et physiques commis par des hommes, de se retrouver dans des groupes d'entraide où les hommes sont admis. Étant donné que la plupart des ressources offertes aux personnes ayant des troubles de santé mentale sont des ressources mixtes, et qu'une cause fréquente de l'altération de la santé mentale chez les femmes est l'historique d'abus sexuel (par un abuseur masculin dans plus de 95% des cas³), cette réponse est inadéquate et insatisfaisante, voire revictimisante pour les femmes. Néanmoins, il arrive trop souvent que les femmes ayant des troubles de santé mentale soient redirigées vers des ressources mixtes (communautaires ou institutionnelles) dites *adaptées* à cette clientèle. Notre devoir féministe est de reconsidérer cette catégorisation des femmes en clientèles spécifiques et les réponses inappropriées qui en découlent, ce que l'approche intersectionnelle peut nous aider à réaliser.

LA PISTE DE L'INTERSECTIONNALITÉ

L'approche intersectionnelle provient initialement de la contribution des *Black feminists* américaines au corpus théorique féministe dans les trente dernières années. Ces critiques de la posture féministe majoritaire arguaient que le mouvement s'était constitué de façon homogène, entre femmes blanches de classe moyenne, ce qui les excluait totalement et niait la réalité d'oppression vécue par une majorité de femmes de couleur ou de classe sociale défavorisée. Grâce à elles, le mouvement féministe s'est enrichi de nouvelles perspectives, plus inclusives des multiples réalités de vie des femmes, en particulier des plus marginalisées d'entre elles. Comme Corbeil et Marchand en font état,

Le sentiment de marginalisation que plusieurs militantes des groupes minoritaires ont éprouvé à l'intérieur des mouvements sociaux et, plus particulièrement au sein du mouvement des femmes, la prise de conscience des difficultés quotidiennes qui jalonnent les trajectoires de vie des femmes minorisées, sont autant de facteurs ayant stimulé la recherche d'un modèle d'analyse pour penser les effets conjoints des divers systèmes d'oppression. (2006, p. 3).

Si cette critique d'un mouvement féministe homogène provenait au départ des féministes de couleur, elle a très rapidement été reprise par d'autres femmes vivant diverses marginalisations. Appartenance ethnique, orientation sexuelle, choix d'une vie familiale atypique, confession religieuse à contre-courant et handicaps variés sont peu à peu devenus plus visibles et plus audibles dans le discours et la pensée féministe, qui s'est par conséquent diversifiée et enrichie. C'est l'analyse qu'en fait Monique Lanoix lorsqu'elle affirme que «les féministes handicapées nous aident à repenser l'autonomie et l'indépendance d'une manière plus critique et

à réexaminer la notion de capacité.» (2005, p. 138). Il en va de même pour les femmes ayant des troubles de santé mentale, qui nous obligent à repenser les conditions de participation au mouvement féministe. Selon Corbeil et Marchand, l'approche intersectionnelle «vise à établir un lien entre toutes les formes d'oppression afin d'intégrer les expériences singulières que vivent les divers groupes marginalisés et d'entrevoir des stratégies inclusives.» (2006, p. 4). Leur existence nous pousse à questionner quelles femmes sont réellement prises en compte par le mouvement féministe.

Accueillir les femmes dans leur globalité et leur complexité, et travailler de concert en recherchant les points communs des oppressions vécues, sans toutefois nier que les vécus diffèrent considérablement, n'est pas un réflexe. Dans un souci de cohérence, il faut travailler à une meilleure prise en compte des oppressions croisées dans l'intervention féministe pratiquée ici, malgré les difficultés que cela représente. Déjà en 1987, Lilian Comas-Diaz mentionnait :

Une intervention féministe qui intègre l'intersectionnalité reconnaît les effets simultanés du racisme, du sexisme et du *classisme*, explore les sentiments de colère et de désarroi des femmes et ceux reliés au statut de minorité, insiste sur leur capacité à trouver des solutions à leurs problèmes et clarifie les liens entre l'environnement social et leurs difficultés personnelles. (cité dans Corbeil et Marchand, 2006, p. 5).

C'est dire toute l'importance d'entendre et de porter attention au vécu des femmes vivant des marginalisations supplémentaires en tant que source de motivation à réaliser ensemble la transformation sociale. Pour aller plus loin dans ce processus de prise en compte de l'intersectionnalité, Corbeil et Marchand (2006, pp. 5-9) esquissent une reformulation des principes guidant traditionnellement l'intervention féministe au Québec, en y intégrant l'approche intersectionnelle, principes que nous explorerons ci-bas sous l'angle de l'inclusion des femmes ayant des troubles de santé mentale.

1 - Établir un rapport égalitaire : Maria De Koninck et Sylvie Savard insistent sur le fait que «L'intervention féministe est une intervention d'entraide et ne peut se concrétiser dans un rapport hiérarchique ou de dépendance. L'intervenante doit se percevoir elle-même comme membre de la catégorie sociale femmes et orienter sa pratique en conséquence.» (1992, p. 16). L'horizontalité prônée dans l'intervention féministe, où l'intervenante agit principalement comme une égale, une femme partageant la même condition d'oppression par le patriarcat et l'hétéronormativité, devrait être maintenue jusque dans les rapports d'entraide avec les femmes ayant des troubles de santé mentale. Agir autrement impliquerait que l'Autre, de par sa différence, ne peut être

traitée en égale, ce que les féministes post-colonialistes ont tellement reproché aux féministes blanches. Pour De Koninck, «Les difficultés rencontrées par les femmes tiennent de leur condition de femmes et non à des caractéristiques personnelles.» (1992, p. 16). Dans cette perspective, est-on d'abord *femme* ou d'abord *folle*? La réponse féministe devrait être d'abord *femme*, entre autres parce que la dégradation de la santé mentale découle très souvent de gestes d'agression posés par des hommes, dans le domaine privé et public. Si on considère que l'oppression patriarcale est commune, bien que ses conséquences sur les femmes soient différentes, on ne peut que rechercher les points de convergence et faire front commun. Baser l'intervention sur le diagnostic d'une femme serait l'équivalent d'aller à l'encontre de cette logique.

2 - Prendre conscience de ses préjugés : Bien qu'ils soient régulièrement amalgamés aux handicaps physiques, les troubles de santé mentale ne reçoivent pas le même regard empathique et compatissant. La première réaction est souvent un réflexe de fermeture et de repli sur soi, ce qui est lié aux préjugés qui circulent sur la dangerosité de la folie. La sanction sociale qui accompagne le dévoilement par une personne de son diagnostic est très puissante, en lien avec les préjugés et la méconnaissance de la réalité des personnes ayant des troubles de santé mentale. Pour les personnes qui osent dévoiler leur état, les portes se ferment.

Le milieu féministe n'est pas exempt de ces préjugés et les travailleuses des différents CALACS⁴, maisons d'hébergement et centres de femmes doivent constamment questionner leurs a priori pour éviter de tomber dans le piège de l'exclusion, comme en témoignent ici Marchand et Ricci :

Ainsi, si l'intervention féministe, telle que mise au monde au début des années 1980, a réfuté les étiquettes apposées aux femmes dans le champ de la santé mentale (folles, hystériques, etc.), une approche féministe intersectionnelle ou intégrant la diversité des femmes cherchera aussi à éviter ces mêmes pièges. (2010, dans Corbeil et Marchand, p. 82).

De plus, et malgré le discours scientifique et médical sur le sujet, la santé mentale n'est pas une question de biologie ou de génétique. Aborder la question en des termes manichéens (bonne ou mauvaise santé mentale), c'est faire fausse route. Selon l'état actuel des connaissances sur la santé mentale, il s'agirait plutôt d'un état changeant, influençable par un contexte personnel, social, économique et politique. L'enfermement des personnes ayant reçu un diagnostic psychiatrique dans la catégorie *mauvaise santé mentale*

est donc plus un phénomène d'exclusion sociale résultant des préjugés qu'une réalité immuable basée sur des faits scientifiques.

3 - Reconnaître la pluralité des composantes identitaires : Les femmes qui ont des troubles de santé mentale se voient souvent réduites à leur diagnostic, qui n'est pas en soi une composante identitaire. De nombreuses organisations sont d'ailleurs tentées de les exclure sur la base de ce diagnostic, sous prétexte qu'elles nécessitent une aide et une intervention spécialisée, comme en fait mention Claudette Vandal dans l'extrait ci-dessous.

Les femmes qui vivent des problèmes de santé mentale, particulièrement celles qui sont suivies en psychiatrie, soulèvent des questionnements dans les CALACS [...] Le CALACS a déjà songé à refuser ces femmes en suivi mais finalement cette position a été jugée inéquitable. (Claudette VANDAL, 1997, p. 76).

En effet, exclure une femme ayant des troubles de schizophrénie d'un groupe d'entraide féministe portant sur les agressions à caractère sexuelles sur la base de sa schizophrénie reviendrait dans certains cas à la sanctionner pour les effets de l'agression sexuelle sur elle et sa personnalité, à la revictimiser. Il importe de garder à l'esprit que les femmes ayant des troubles de santé mentale ont très souvent un historique d'inceste, d'abus sexuel ou physique au cours de l'enfance et l'adolescence, ce qui est corroboré par diverses sources statistiques portant sur l'abus sexuel.⁵ Selon les statistiques fournies en 2004 par le ministère de la santé publique, 83% des victimes d'abus sexuels étaient de sexe féminin (mineures ou majeures), et pour 48% des femmes faisant appel aux services d'un CALACS, la première agression sexuelle est survenue au sein de la famille avant leur majorité. Bergeron rapporte, au sujet d'une recension des écrits⁶ que «cette recension met en évidence les multiples répercussions des agressions sexuelles sur la santé mentale des femmes victimes : symptômes de stress post-traumatique, pensées suicidaires, dépression, troubles anxieux, troubles de panique, etc.» (Bergeron 2006, p. 5). On le voit, la psychiatisation d'un grand nombre de femmes n'est pas sans rapport avec les agressions spécifiques faites aux femmes et aux fillettes.

Selon Chantal Robitaille et Danièle Tessier, «l'intervention féministe repose sur une lecture sociopolitique qui soutient que la source des difficultés éprouvées par les femmes n'est pas d'ordre psychique, mais résulte plutôt d'une oppression spécifique à leur endroit.» (dans Corbeil et Marchand, 2010, p. 151). Or, comme démontré ci-haut, les troubles de santé

mentale sont pour plusieurs femmes une conséquence directe et très personnelle d'une dérive causée par la hiérarchisation sociale des genres qui les positionne en victimes. Si les féministes critiquent les oppressions systémiques millénaires exercées sur les femmes, elles ne peuvent raisonnablement exclure des femmes hautement marginalisées sur la base des effets de ces oppressions, incluant les troubles de santé mentale.

De plus, le témoignage expérientiel des femmes vivant avec des troubles de santé mentale semble extrêmement précieux pour le mouvement féministe, car il permet de documenter certains des effets dévastateurs de la domination patriarcale. En les excluant des organisations, nous nous privons d'une part importante de la diversité du *Nous, femmes*. Corbeil et Marchand constatent d'ailleurs que l'emploi de la perspective intersectionnelle par les féministes «semble répondre à un besoin certain en termes d'inclusion de la diversité expérientielle des femmes et notamment de celles qui sont les plus ostracisées dans le discours dominant.» (2006, p. 11). Ce qui permet de dire que le mouvement féministe a plus à gagner de l'inclusion des femmes ayant des troubles de santé mentale qu'à y perdre.

4 - Prendre conscience de sa position privilégiée : Selon Elsa Dorlin, «il faut que le sujet du féminisme soit dans un effort permanent de décentrement, qu'il adopte les points de vue minorisés au sein même de son mouvement» (2008, p. 99). Ainsi, face aux femmes qui ont des troubles de santé mentale, il n'est pas inutile de réaliser que les intervenantes occupent une place sociale privilégiée : Elles sont plus facilement crues lorsqu'elles racontent une expérience qui leur est arrivée. Elles n'ont pas à consommer différents médicaments aux effets secondaires importants ou à subir le stress récurrent lié aux hallucinations. Elles n'ont pas à subir le regard d'opprobre de la société, parce qu'elles parlent et agissent d'une manière qui est considérée "normale". Surtout, ne se voient pas refuser l'accès à diverses organisations, divers postes, divers biens et services. Réaliser cette position de privilège permet d'humaniser la relation avec la personne marginalisée, et dans le cas des femmes ayant des troubles de santé mentale, de voir, au-delà de la maladie elle-même, toute l'incapacitation qui en résulte. Partant de là, l'intervention pratiquée se trouve forcément améliorée, parce qu'inclusive non seulement du vécu, mais aussi des conséquences de ce vécu sur la vie et la santé de la femme rencontrée.

5 - Redonner du pouvoir aux femmes : Une pratique valorisée par le mouvement féministe depuis ses débuts est de redonner le pouvoir aux femmes, pratique à laquelle les organisations féministes québécoises sont généralement fidèles. Mais donner du pouvoir à autrui exige une part de confiance en autrui. Les intervenantes qui font suffisamment

confiance aux femmes ayant des troubles de santé mentale pour éviter les attitudes maternantes permettent à ces femmes de regagner une autonomie qui leur est trop souvent retirée par le domaine médical. Lorsque les intervenantes soutiennent femmes ayant des troubles de santé mentale dans les décisions d'ordre médical qu'elles peuvent prendre face à leur traitement, elles les aident à exercer leur sens critique envers le savoir médical. Redonner du pouvoir aux femmes ayant des troubles de santé mentale, c'est accepter de poser avec elles diverses questions telles : Qui décide de ce qui relève de la psychiatrie? Qui détermine les traitements appropriés, la privation de libertés aux fins thérapeutiques? Qui impose des conditions variées à la vie quotidienne et sous quels prétextes? Au nom de quoi accepte-t-on que des femmes ayant des troubles de santé mentale voient leur santé mise en péril par la prise de médication visant la diminution des manifestations des troubles psychiques? Pourquoi les femmes sont-elles proportionnellement nettement plus psychiatisées que les hommes? Nombre de ces questions trouvent des réponses plus politiques que scientifiques, ce qui peut être un moteur pour une mobilisation citoyenne à travers laquelle les femmes reprennent du pouvoir sur leurs conditions de vie.

Une approche féministe insistera aussi sur les modalités de participation de ces femmes au même titre que les autres à la vie associative et démocratique de tout organisme. Plutôt que de mettre l'emphase sur le doute face à leur capacité de siéger à des instances décisionnelles, l'intervention féministe auprès des femmes ayant des troubles de santé mentale cherchera à mettre en place les moyens nécessaires pour assurer qu'elles aient une voix à part entière dans les instances. Cela peut se faire par une série de mécanismes adaptés aux besoins des femmes, discutés avec elles au préalable : aménagement des horaires et des lieux, climat de discussion, rencontres préparatoires, etc. Les réponses ne sont bien entendu pas faciles à trouver, mais elles existent et méritent qu'on leur accorde pleine attention. Surtout, elles sont à rechercher avec les principales concernées, comme un moyen de plus de démontrer que leur participation à toutes les étapes d'un processus décisionnel est précieuse.

6 - Partir de l'expérience des femmes : Le vécu de chacune est une source documentaire valable et les personnes sont les expertes de leur propre expérience. Toute l'intervention féministe prend appui sur cette donnée importante. C'est la raison pour laquelle l'intervention féministe favorise souvent le travail en groupe. Ne doit-on pas souhaiter que toute intervention auprès des femmes marginalisées place celles-ci au centre de l'intervention, en d'autres mots, que nous les considérons comme les sujets de leur vie et non comme des objets sur lesquels nous pouvons agir? rappellent Corbeil

et Marchand (2006, p.11). C'est à travers le processus de collectivisation de l'expérience individuelle traumatisante qu'il est possible de se conscientiser ensemble à notre condition sociale d'oppression et d'exploitation, et d'agir pour qu'elle cesse. De Koninck pense de même lorsqu'elle indique que «l'intervention doit susciter une prise de conscience de cette dimension collective de la situation vécue individuellement par les femmes. Elle doit permettre d'en identifier les déterminants afin de favoriser une action pour changer son environnement.» (1992, p.16). S'appuyer sur l'expérience commune d'oppression pour transformer le sentiment d'écrasement en révolte. De là peut naître une indignation qui nous pousse ensemble vers l'action. L'action elle-même n'acquiert de légitimité que si ce sont les femmes opprimées et exploitées qui la décident et la posent pour obtenir un changement social, y compris les femmes ayant des troubles de santé mentale.

POUR UNE INTERVENTION COHÉRENTE

Dans un souci de cohérence avec les principes d'intervention féministe explorés ci-haut, quelles pistes d'intervention pourraient être proposées aux milieux féministes? Tout d'abord, surtout, ne pas considérer les femmes ayant des troubles de santé mentale *autres* que nous ou sous un angle psychomédical. Ne perdons pas de vue que «l'altération⁷ produit une altération des personnalités des dominé-e-s», selon Christine Delphy. (2008, p.30). Si malgré tout, ce premier mouvement est insurmontable, il importe d'en identifier la cause. La meilleure option reste un accueil inconditionnel, au même titre que toute autre femme, en s'intéressant à l'ensemble de la personnalité et l'histoire qui est racontée. Il n'est pas inutile d'insister sur le fait que l'intervenante n'agit pas à titre d'experte dans ses rapports avec les femmes ayant des troubles de santé mentale, que l'intervention n'est pas de type psychomédical, mais plutôt une démarche volontaire. Cela diffère grandement du traitement qui est réservé aux femmes ayant des troubles de santé mentale par le milieu institutionnel, et mérite donc d'être régulièrement redit dans le cadre de l'intervention, car cela positionne tout autrement la relation et contribue à instaurer un climat de confiance et des rapports égalitaires. Repositionner l'intervention en ces termes redonne à la personne aidée énormément de pouvoir et d'autonomie.

Accueillir les femmes aux prises avec des troubles de santé mentale dans un milieu non-mixte, sécuritaire, où elles pourront échanger avec d'autres femmes, dont certaines ont connu une histoire semblable bien que les conséquences

aient pu être différentes, est donc tout à fait indiqué. De plus, encourager ces femmes à participer à divers groupes de soutien et d'entraide entre femmes (groupe d'autodéfense, d'entraide sur l'abus sexuel ou physique, sur l'image corporelle, etc.) permet de déculpabiliser et de collectiviser le vécu. Les femmes ayant des troubles de santé mentale sont d'abord des femmes, avec une histoire et une expérience de vie de femme, comprenant souvent des traumatismes ayant atteint leur intégrité physique et psychologique de femmes à un âge où l'identité est en formation. L'intervention devrait veiller à élargir la compréhension qu'ont ces femmes de leur souffrance vers quelque chose qui les relie à toutes les femmes, qu'elles aient des troubles similaires ou pas. En collectivisant le vécu, on peut constater que les sources de nos oppressions et de nos exclusions sont les mêmes, et donc agir ensemble pour changer les choses. Cela permet de plus à celles qui traversent des épisodes de délire de s'ancrer dans la réalité et de ressentir une certaine solidarité plutôt qu'un mur d'incompréhension. Il est tout à fait indiqué de chercher à intégrer leurs préoccupations dans l'organisation même de la vie du groupe et de ses services, pour qu'elles trouvent des lieux qui revalorisent leur pouvoir de participation, leur droit de parole et de vote. Plus que toute autre femme, presque partout, on leur retire ce pouvoir décisionnel sur leur vie. Les milieux féministes peuvent donc être pour elles les premiers lieux d'expérience de l'exercice de leurs droits.

Finalement, il importe d'être consciente de la position privilégiée qu'occupe l'intervenante dite en « bonne » santé mentale : Elle n'a pas les multiples contraintes qu'ont les femmes ayant des troubles de santé mentale, n'a pas à essuyer les mêmes préjugés au quotidien et n'a pas, pour la plupart, un passé traumatique aussi important (d'abus dans l'enfance, mais aussi de médicalisation de l'esprit, de contentions physiques ou même psychiques.). En gardant cela à l'esprit, l'intervenante pourra agir avec à la fois plus de respect, de doigté et de sympathie dans son intervention. Prendre conscience de sa position privilégiée, c'est aussi reconnaître que cette position nous prive d'une connaissance fine et expérientielle de la situation que les femmes ayant des troubles de santé mentale vivent et qu'elles peuvent transmettre un bagage extrêmement précieux. Une fois les préjugés surmontés et la position privilégiée acceptée, le fait de côtoyer des femmes ayant des troubles de santé mentale peut amener à un questionnement sur l'idée même de santé mentale. Le fait de vivre de multiples oppressions soi-même, dont l'oppression patriarcale, laisse des traces et peut altérer notre propre santé mentale. Voilà un autre argument qui milite en faveur d'une solidarité avec les femmes qui ont des

troubles de santé mentale et une autre excellente raison de s'opposer aux systèmes de domination. Lorsqu'on parvient à dépasser la traditionnelle bicatégorisation *saine versus folle*, on peut réaliser que la santé mentale, tout comme la santé physique, nécessite des soins, une hygiène et des choix de vie pour la maintenir ou la développer.

BIBLIOGRAPHIE

- CORBEIL, Christine et Isabelle MARCHAND, *Penser l'approche féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux*. Nouvelle pratiques sociales, vol 19 no 1, Montréal, 2006, 13 pages.
- CORBEIL, Christine et Isabelle MARCHAND, *L'intervention féministe, d'hier à aujourd'hui, portrait d'une pratique sociale diversifiée*, Éditions du remue-ménage, Montréal, 2010, 253 pages.
- DE KONINCK, Maria et Sylvie SAVARD, *De l'intervention féministe aux interventions féministes : des parcours multiples, une mémoire collective à construire*, Université Laval, Québec, 1992, 77 pages.
- DELPHY Christine, *Classer, dominer. Qui sont les autres?* Éditions de La Fabrique, Paris 2008, 216 pages
- DORLIN, Elsa. *Sexe, genre et sexualités*, Presses Universitaires de France, Paris, 2008, 153 pages.
- HAESEVOETS, Yves-Hiram. *L'inceste, d'un état des lieux à une pratique de la clinique*, dans *Santé mentale*, no 156, mars 2011, France, pp 22-33.
- LANOIX, Monique. *Autonomie et exclusion*, 2005, dans MENSAN, Maria Nengeh (dir) «Dialogues sur la troisième vague féministe», Éditions du Remue-ménage, Montréal, 2010, pp. 135-143.
- MARCHAND, Isabelle et Christine RICCI, *Sexisme et racisme : la diversité ethnoculturelle, défi au mouvement féministe*, dans CORBEIL et MARCHAND, «L'intervention féministe, d'hier à aujourd'hui, portrait d'une pratique sociale diversifiée», Éditions du remue-ménage, Montréal, 2010, pages 65-92.
- ROBITAILLE, Chantal et Danièle TESSIER, *Trente ans après... Les défis de l'intervention féministe dans les CALACS*, dans CORBEIL et MARCHAND, « L'intervention féministe, d'hier à aujourd'hui, portrait d'une pratique sociale diversifiée», Éditions du remue-ménage, Montréal, 2010, 149-170.
- RESNICK, ACIERNO, HOLMES, DAMMAYER and KILPATRICK, *Emergency Evaluation and Intervention With Female Victims of Rape and Other Violence*. In *Journal of Clinical Psychology*, 2000, 56, 1371-1333.

Mémoires

- BERGERON, Manon, *Évaluation d'une intervention de groupe d'approche féministe auprès de femmes victimes d'agression sexuelle dans trois CALACS*, UQAM, 2006, 104 pages.
- VANDAL, Claudette, *Les pratiques d'intervention féministe dans les CALACS*, UQAM, 1997, 190 pages.

Sites internet

- Association internationale des victimes d'inceste. <http://aivi.org/fr/vous-informer/les-chiffres>
- Conseil du statut de la femme, Québec, <http://www.csf.gouv.qc.ca/>
- Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel, <http://www.rqcalacs.qc.ca/public/aide>

NOTES DE L'AUTEURE

- 1 - Centre d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel (CALACS).
- 2 - C'est d'ailleurs ce que Christine Corbeil et Isabelle Marchand réaffirment dans leur article *Penser l'approche féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux*, paru dans la revue *Nouvelles pratiques sociales*, Vol 19, No 1 Montréal, 2006, 13 p.
- 3 - <http://www.rqcalacs.qc.ca/public/aide>
- 4 -
- 5 - Entre autres, les statistiques présentées par le Conseil du statut de la femme (QC), celles qui figurent sur le site du RQCALACS et celles qu'on peut trouver sur le site de l'Association internationale des victimes d'inceste, <http://aivi.org/fr/vous-informer/les-chiffres>. Aussi, dans son article *L'inceste, d'un état des lieux à une pratique de la clinique*, dans *Santé mentale*, no 156, mars 2011, pp 22-33, Yves-Hiram Haesevoets mentionne une étude auprès des femmes hospitalisées dans les services psychiatriques des hôpitaux de Toronto qui a révélé que 90% des femmes psychiatisées ont vécu des agressions sexuelles, physiques ou les deux durant leur enfance. Finalement, lire à ce sujet le mémoire de Manon BERGERON, *Évaluation d'une intervention de groupe d'approche féministe auprès de femmes victimes d'agression sexuelle dans trois CALACS*, UQAM, 2006, 104 p.
- 6 - Resnick, Acierno, Holmes, Dammayer and Kilpatrick, *Emergency Evaluation and Intervention With Female Victims of Rape and Other Violence*. In *Journal of Clinical Psychology*, 2000, 56, 1371-1333.
- 7 - Le soulignement est de Delphy.



Source photo : www.ociso.org

■ RÉVÉLER L'ITINÉRANCE DES FEMMES IMMIGRANTES À MONTRÉAL : DOCUMENTER L'ITINÉRANCE DIFFÉREMMENT

Sonia ben Soltane, candidate au doctorat en travail social
Jill Hanley, professeur assistant à l'école de travail social
Shawn-Renée Hordyk¹, candidate au doctorat en travail social

Dans la présente contribution, nous voulons présenter les résultats d'un projet de recherche effectué en 2011/2012 portant sur les difficultés d'accès au logement des femmes immigrantes. Financé par la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (Ressources humaines et Développement des compétences Canada), le projet avait pour but de contribuer au développement des politiques sur l'itinérance. Mais il a également permis l'élaboration d'une contribution à la compréhension de l'itinérance des femmes immigrantes et d'une documentation formelle de leur situation. Il est vrai qu'il existe une littérature étendue sur l'itinérance, y compris sur l'itinérance féminine (Cheung & Hwang, 2004; NAPO, 2004). De plus, la situation de ces femmes itinérantes est souvent bien connue par les travailleurs sociaux que nous avons également interviewés, que ces femmes soient immigrantes ou pas. Mais, les spécificités des réalités des femmes immigrantes faisant face aux problèmes de logement restent quand même peu explorées et peu connues (Heibert, 2009; Murdie, 2008; Teixeira, 2009).

La présente communication concerne deux aspects du projet. Le premier aspect relève du fond du sujet. Nous avons documenté cette configuration particulière de l'itinérance, qui croise à la fois le genre et l'immigration, tout en faisant ressortir d'autres facteurs inducteurs de l'itinérance, dont notamment la pauvreté, la violence, et les parcours de vie difficiles.

Le deuxième aspect réside en le processus de négociation de nouvelles postures de recherche à la fois pour les chercheuses qui ont contribué au projet, mais également pour les femmes interviewées. Des questionnements

reliés à la méthodologie ont préoccupé l'équipe lors des différentes phases du processus et ont contribué à apporter de nouveaux éléments, essentiellement artistiques, dans le projet. Nous avons adopté et adapté, à la fois, lors de l'enquête de terrain, mais particulièrement lors des phases d'analyse des données et de dissémination des résultats, une approche où les femmes tiennent une place primordiale. Lors de la phase de dissémination des résultats, nous avons voulu utiliser une approche qui associe les femmes au processus de production de ce «savoir» sur l'itinérance, mettant en œuvre un processus de consultation et de coproduction d'outils de partage de connaissance. Certes, la situation d'itinérance dans laquelle se retrouvaient certaines d'entre elles rendait difficile leur participation active au travail de l'équipe. Mais le souci de «rendre visibles» et de maintenir dans la visibilité, l'ensemble des femmes qui ont participé à cette recherche a été la ligne directrice de notre travail.

Nous voudrions, dans ce qui suit, explorer la nouveauté et l'apport de notre travail, à la fois en terme de connaissances sur la relation des femmes immigrantes avec les problématiques du logement, mais aussi, dans le savoir-faire méthodologique, dans le travail avec/sur les femmes (en l'occurrence des femmes immigrantes) et comment ces postures méthodologiques, au-delà des simples questions de méthodologie, rediscutent le processus de production (et de reproduction) de la connaissance et les interactions possibles entre chercheur et répondants dans ce type de recherches.

RÉVÉLER LES INVISIBILITÉS DANS L'ITINÉRANCE: LES EXPÉRIENCES DES FEMMES IMMIGRANTES

Cette recherche documente une configuration particulière et complexe de l'itinérance féminine. Cette configuration croise le genre et l'immigration, tout en faisant ressortir

d'autres facteurs inducteurs de l'itinérance, dont notamment la pauvreté, la violence, et les parcours de vie difficiles. Malgré le peu de recherches à ce sujet (Teixeira, 2009), les femmes immigrantes au Canada semblent plus exposées au risque de précarité dans l'accès au logement, et au risque de vivre des épisodes d'itinérance. La littérature canadienne documente la situation de ces femmes concernant la question de la discrimination dans l'accès au logement, et démontre que ces femmes sont plus exposées et plus fragiles à certaines discriminations dues à la race ou à l'appartenance à un groupe ethnique minoritaire. Leur situation semble cependant sous-explorée ou du moins associée à celle des hommes immigrants (Heibert, 2009; Murdie, 2008).

Les constatations que nous avons développées dans le cadre de la présente recherche ne semblent pas particulièrement déroger aux constatations relatives aux femmes itinérantes nées ici, qu'elles appartiennent à des groupes ethnicisés et/ou racisés ou non. Quelques différences existent toutefois, et elles sont essentiellement reliées à l'expérience de l'immigration et à la fragilité que celle-ci peut induire dans leurs parcours de vie. Nous avons essayé de synthétiser ces points communs dans le tableau qui suit. La première colonne synthétise les facteurs réputés, dans la littérature, contribuer à l'itinérance pour les femmes nées ici. La deuxième colonne représente les conclusions de la présente recherche, et énumère les facteurs qui viennent s'ajouter et/ou aggraver ceux mentionnés pour l'ensemble des femmes et qui contribuent à produire l'itinérance des femmes immigrantes. Seuls les problèmes de toxicomanie ne figuraient pas dans notre étude.

Ce que démontre ce tableau de manière indirecte, c'est que les femmes immigrantes sont exposées à certains facteurs de risque de l'itinérance, justement parce qu'elles sont des femmes : moindre pouvoir économique, dépendance des autres (souvent leurs conjoints ou familles) pour l'accès

aux ressources, responsabilités familiales démesurées et parfois rapports d'exploitation à l'intérieur de leurs familles. Cependant, le contexte de l'immigration vient colorer ces facteurs. Le caractère d'intersectionnalité et de stratification sociale de la situation des femmes immigrantes vivant des situations d'itinérance devenait évident. Sont ressortis plusieurs facteurs qui, pour les femmes interviewées, ont contribué davantage aux difficultés dans l'accès à un logement, et aux expériences plus ou moins longues et plus au moins durables d'itinérance.

L'UTILITÉ ÉPISTÉMOLOGIQUE DU CONCEPT DE «POINT DE VUE SITUÉ» DANS LA COMPRÉHENSION DE L'ITINÉRANCE DES FEMMES IMMIGRANTES

Le caractère systémique des facteurs contribuant à l'itinérance nous a suggéré le recours à des concepts développés par le féminisme noir américain, essentiellement aux concepts de «point de vue situé» -standpoint- et d'intersectionnalité (Hill Collins, 1990). Ces concepts élargissent la conception classique de la nature et des lieux de production du savoir, et en l'occurrence de savoir académique. Les écrits de Dorothy Smith (1987) à ce sujet situent le savoir dans l'expérience et l'expérimentation de certains faits sociaux.

Parmi les 26 femmes (de 14 pays) en situation d'itinérance rencontrées dans notre étude, le facteur commun, pour la majorité écrasante d'entre elles, est l'appartenance à un groupe racisé ou ethnicisé. Ce constat rend pertinent le recours à des concepts critiques relatifs à la question de la race et son intersection avec le genre, dont cette pensée du féminisme noir est porteuse.

De plus, ces femmes nous ont permis de voir concrètement ce que représente le fait de vivre l'itinérance dans un contexte migratoire. Elles nous ont permis de mettre le point sur des situations tangibles, sur leurs degrés de complexité, et sur leur

EXPÉRIENCES PARTAGÉES AVEC LES FEMMES NÉES AU CANADA

Événement majeur dans la vie (naissance, décès d'un membre de la famille)

Violence conjugale ou domestique

Pauvreté absolue

Problème important de santé mentale ou physique

Relations interpersonnelles d'exploitation

Discrimination en logement sur la base de la source des revenus, la présence d'enfants, la race ou l'ethnicité

Perte d'emploi

EXPÉRIENCES LIÉES DIRECTEMENT AVEC LA MIGRATION

Trajectoire migratoire traumatique (guerre, violence, persécution dans le pays d'origine)

Manque d'expérience au Canada (isolement social, histoire de crédit, connaissance des services et des droits)

Inéligibilité pour différents programmes gouvernementaux à cause de son statut d'immigration

Peur de perdre son statut d'immigration ou d'être déportée

Besoin d'appuyer financièrement sa famille au pays d'origine

Discrimination en logement sur la base de son statut d'immigration, le pays d'origine ou capacité de parler français ou anglais

Perte de son logement en lien avec la perte d'emploi (travailleurs étrangers temporaires)

mode de fonctionnement. Nous avons contribué à façonner ce savoir et à le formaliser sous forme d'un écrit académique.

L'un des questionnements qui a surgi au moment de la présentation des résultats, quand l'équipe partait à la rencontre des groupes communautaires, des centres de femmes immigrantes, et des refuges pour femmes itinérantes, était d'identifier la nature de l'apport du présent projet à l'état de savoir sur la question. Plusieurs intervenantes sociales connaissaient en profondeur la situation de ces femmes, mais elles étaient heureuses de la voir documentée dans une recherche académique qui leur fournissait preuve et appui à leur connaissance du terrain. En quoi résidait alors l'intérêt de cette recherche si elle apportait une connaissance déjà établie ? Avons-nous juste révélé une sorte de «secret connu de tous» ? Et quelle pourrait en être l'utilité concrète pour les femmes immigrantes en situation d'itinérance ?

L'apport majeur de la recherche ne se situe pas uniquement dans cette documentation formelle des situations problématiques associées aux femmes immigrantes itinérantes. Il se situe dans la révélation du mode de fonctionnement des situations menant à l'itinérance, et également, dans la parole et la position centrale prise par ces femmes dans ce projet. Nous avons eu un intérêt constant à restituer la centralité de leur parole dans les recommandations du rapport, ainsi que dans le recours à des moyens artistiques et à la poésie pour diffuser cette parole lors de la phase de dissémination des résultats du projet.

De plus, si le milieu communautaire qui encadre ces femmes semble au courant de leur situation, il cherche toujours des pistes d'actions. Or, en donnant aux femmes un espace pour exprimer leur vision et leur expérience d'itinérance, en tant que femmes immigrées, nous avons mis en avant la capacité de ces femmes à mobiliser des ressources puisées justement dans leur identité raciale, ethnique, culturelle, et communautaire pour «faire face» à ces difficultés. C'est ainsi que nous avons pu formuler, à la fois, une compréhension subjective de cette expérimentation dramatique de l'immigration, et brosser un portrait des immigrants qui déroge à la figure de l'immigrant parfait qui se profile à travers la réglementation canadienne et québécoise sur la sélection des immigrants (Haince, 2010).

QUELQUES CONCEPTS FÉMINISTES POUR LA COMPRÉHENSION DE L'ITINÉRANCE DES FEMMES IMMIGRANTES

Le féminisme Noir Américain, et plus particulièrement les écrits de Hill Collins (1990), apportent une panoplie d'autres outils très pertinents dans la compréhension de la condition des femmes immigrantes en situation d'itinérance à Montréal. Il s'agit du concept de « systèmes multiples de domination » ou de « matrice de domination » (Hill Collins,

1990). Ces concepts décloisonnent la construction multiple et intersectée qui combine des situations de discrimination, et permettent de prendre en compte la simultanéité de l'effet de ces discriminations et leur fonctionnement systémique.

En effet, ces femmes immigrantes sont déjà dans une position sociale fragile en raison de leur immigration. Le plus souvent, elles ont laissé derrière elles le peu de biens qu'elles avaient, leurs familles et amis sur lesquels elles pouvaient compter. Parfois, un ou plusieurs de leurs enfants sont restés au pays, parce qu'elles n'avaient pas des moyens suffisants pour les faire venir ou parce que le contexte du départ ne s'y prêtait pas, voire même parce que les lois canadiennes ne l'autorisaient pas.

À cette première strate de la migration, s'ajoutent plusieurs enjeux. Il y a la question de la racisation, en ce qu'elle peut apporter des difficultés supplémentaires pour s'intégrer et pour développer un réseau de soutien en dehors de sa propre communauté, une communauté qui peut être comme on a pu le voir dans certains cas autant négative que positive. Parfois, les conditions stressantes du départ du pays, les guerres, les agressions, les conflits, additionnés à ces difficultés à l'arrivée, font que ces femmes se retrouvent également en souffrance émotionnelle et mentale. Occasionnellement, ce sont des événements de vie inattendus, comme la perte d'un conjoint, qui déclenchent toute une chaîne de situations dramatiques, allant de retards à payer son loyer; à l'impossibilité de pouvoir même se pourvoir de nourriture. Face à ces défis, les femmes se retrouvent soudain exposées à un ensemble de difficultés et de discriminations, auxquelles, le plus souvent, elles ne s'attendaient pas.

Nous nous proposons, dans ce qui suit, d'exposer sommairement certains parcours de vie que nous avons collectés pour illustrer ce processus d'addition des facteurs fragilisants pouvant conduire à une situation d'itinérance. Nadia, par exemple, est une immigrante venue du Maghreb. Elle est venue à travers une procédure de regroupement familial pour rejoindre un mari qu'elle a très peu connu avant de l'épouser. Une fois arrivée à Montréal, elle se retrouve en butte aux violences de son mari et de la famille de ce dernier. Elle subit la privation de nourriture, le retrait de ses papiers et des violences physiques et verbales très fortes. On lui reprochait, somme toute, de ne pas être une « bonne fille ». La famille décide de la renvoyer au pays car les choses n'allaient pas comme ils le voulaient. Elle se retrouve devant un dilemme qu'elle exprime de la manière suivante :

« [...] il dit, «tu ne peux pas rester ici, tu n'es pas capable, tu n'as pas des études, tu ne parles pas français». C'est vrai, en ce temps là, je ne pouvais pas parler français. Il a dit, «Tu vas rester dans la rue. Tous les hommes, tu vas travailler dans la prostitution. « Je me suis dit, « C'est vrai, je n'ai pas

de la famille ici, je ne connais personne, et puis, c'est un pays le froid. « Je me dis, « C'est mieux que je retourne vivre dans la pauvreté. [...] » . « J'ai dit, « Comment je veux retourner en Algérie, puisque chez nous, une femme qui était mariée et qui va retourner dans deux mois, c'est à dire qu'elle n'était pas bonne. Elle n'était pas vierge. Elle est considérée malhonnête à la famille. C'est comme trahir la famille. [...] J'ai peur ma famille va me tuer. Je ne connais pas leur réaction. »

Au fait, les arguments qu'avance le mari abusif résumant les difficultés réelles auxquelles Nadia a dû faire face comme immigrante au Québec. Non seulement elle vit une situation de violence conjugale et familiale (comme c'est le cas dans nombreux cas d'itinérance féminine), mais des barrières de langue, d'isolation sociale et une réalité culturelle différente de la culture dominante viennent complexifier son vécu. Sur le point de partir du Canada, et malgré le dilemme dans lequel elle se retrouve, Nadia demande l'aide d'une inconnue à l'aéroport qui appelle la police et c'est de cette manière qu'elle se retrouve dans un refuge montréalais. Nadia vient d'un petit village de la campagne, elle ne sait pas utiliser le téléphone, ne sait pas traverser la rue, ne comprend pas la signalisation routière, ni le français. Au moment où elle atterrit dans un refuge pour femmes, elle ne sait même pas quel est son statut d'immigration et si elle a le droit de rester au Canada, ni comment le demander dans le cas contraire. Le chemin parcouru pour se défaire de son mari abusif a été long et très éprouvant. Nadia est encore en train de se battre pour apprendre un français opérationnel qui lui permettrait de gagner sa vie sans dépendre des aides gouvernementales. Elle se bat pour se maintenir seule. Sa famille la renie, elle ne peut pas compter sur le soutien de sa communauté «mainstream» car sa situation de femme seule est culturellement non-admise parmi ces connaissances. Au bout du compte, elle est toujours seule et fragile et sa situation financière pourrait l'exposer à être de nouveau «à la rue».

Marie, une autre de nos répondantes, est venue au Canada par le Programme des aides familiales résidentes (le PAFR) dans le but de pouvoir subvenir aux besoins de sa famille restée aux Philippines et, éventuellement, de pouvoir parrainer sa famille pour la rejoindre comme immigrants au Canada. Elle a connu des conditions de vie et de logement difficiles : elle a vécu avec six autres femmes dans un appartement durant ses jours de congé, ressentant le besoin de sortir de la maison de son employeur pour se reposer de son rôle de garde d'enfants. Dans son récit, la question du chez-soi est centrale. Il existe une ambiguïté dans le PAFR. Ces travailleuses sont censées résider au domicile de leur employeur; cette mesure est reliée à leur contrat de travail et à leur statut d'immigration. En même temps, elles sont supposées avoir un espace privé à elles dans le domicile de l'employeur, mais ceci n'est pas toujours le cas. Très souvent, la frontière entre les rapports de travail et les rapports humains se brouille. Comme le dit Marie, durant ses jours de congé, elle se retrouvait sollicitée par les enfants qu'elle gardait pour venir jouer et de ce fait, son jour de repos ressemblait aux autres jours de travail. Pour

résoudre ce problème, elle décide de louer un appartement avec d'autres aides familiales résidentes. Elle s'y réfugie durant ces jours de congé pour le partager avec ses nombreuses colocataires dans des conditions difficiles, et au prix d'un long trajet, mais ceci l'a aidée à se reposer de son travail. Après six années de travail et de vie au Canada, cette femme a pu obtenir sa résidence permanente et parrainer sa famille pour la rejoindre au Canada. Mais, après tout ce temps, son fils aîné a dépassé l'âge légal imposé par la législation canadienne pour bénéficier de cette procédure, ce qui est une tragédie familiale pour Marie :

« J'ai dit [à l'agent de l'immigration] «Ceci n'est pas un parrainage familial. Parce que s'il s'agissait du parrainage familial vous auriez autorisé de venir ensemble toute la famille, mais ce n'est pas cela. Il appartient à ma famille et il est seul et il n'est pas marié encore. Il appartient à ma famille pourquoi l'éloignez vous de moi ? Pourquoi séparez-vous ma famille ? ». (Traduction personnelle)

Après tous ces efforts et après les expériences difficiles qu'elle a pu vivre au Canada en raison de la fragilité de sa situation légale, Marie n'a pas eu la possibilité de voir toute sa famille réunie sous le même toit. Elle a passé des années à travailler en tant que domestique et à réunir les conditions légales pour que sa famille puisse la rejoindre, et une fois arrivée à ce point elle découvre qu'elle devra abandonner son fils.

L'immigration est le contexte concret qui vient expliquer certaines difficultés systémiques et même culturelles auxquelles ces femmes se retrouvent confrontées. Pour résumer, nous avons identifié plusieurs facteurs agissant sur la situation des femmes immigrantes et provoquant une fragilité et une exposition au risque d'itinérance. Premièrement, il y a des facteurs légaux dont le statut d'immigration (en particulier le statut temporaire ou illégal) et la façon que ce statut légal les rend inéligibles pour plusieurs services publics. C'est notamment le cas des femmes réfugiées et des travailleuses immigrantes temporaires venues sous le programme des aides domestiques résidentes.

S'y ajoutent au cadre légal, des facteurs d'insécurité économique reliée à la pauvreté, au peu de moyens financiers et les difficultés d'accès à un emploi salarié. Les facteurs sociétaux semblent être également très influents sur la situation des femmes immigrantes, dans la mesure où les différents niveaux d'interaction avec la société d'accueil et la culture ambiante (dominante) semblent être problématiques, à plus d'un égard. Nous avons constaté des formes de discriminations multiples associées au manque de connaissance de la culture locale, le manque de maîtrise de la langue (ou simplement avoir un accent) et la faiblesse du capital social.

Sans vouloir dramatiser le tableau, ces femmes sont surexposées à des facteurs multiples qui les mettent concrètement à la rue. Mais nous avons également repéré des stratégies de survie et de débrouille qui ont permis à la

plupart des femmes que nous avons interviewées de sortir de l'itinérance, quoiqu'elles restent à risque d'y retomber car leur situation sociale ne s'est pas radicalement améliorée. Même au plus profond de leurs difficultés, ces femmes ont rêvé et œuvré pour changer leurs futurs. Plusieurs d'entre elles ont trouvé dans leurs cultures d'origine, dans leurs communautés, et même dans leurs faiblesses, des ressources qui leur ont permis de se raccrocher et de s'en sortir. À l'exemple de cette femme, qui au fond de son désespoir, entend une autre femme parler son dialecte natal dans une station de bus. Elle surmonte sa peur et sa timidité, va à l'encontre de cette femme et lui parle de ses problèmes. Cette inconnue l'aide effectivement à trouver un logement et à le louer, ce qui résout son problème. D'autres femmes parlent de la difficulté à utiliser des servitudes urbaines, de simples objets deviennent une source de stress : traverser la rue, trouver une adresse, comprendre le système d'argent, utiliser un escalier mécanique, se nourrir convenablement avec ce qui est disponible au Québec, utiliser le téléphone. Mais, nos interlocutrices trouvent souvent le moyen d'y faire face. Elles s'appuient sur elles-mêmes, mais elles mobilisent souvent d'autres ressources inattendues, comme l'aide d'inconnus (de leurs propres communautés ou pas) rencontrés dans la rue, des travailleurs sociaux ou autres ressources publiques.

Bref, ces femmes mobilisent des ressources de natures multiples pour se sortir de cette situation et le plus souvent elles réussissent à développer une connaissance et des usages qui leur permettent de surmonter leurs défis. Lors de cet apprentissage et cette adaptation elles peuvent difficilement agir sur leurs conditions de vie. Il nous a paru essentiel de relever cette « phase d'adaptation » et les complications qu'elle fait surgir dans les parcours des femmes immigrantes, ainsi que le risque d'itinérance que cette phase semble présenter. Si des actions doivent être entreprises, ce serait d'assister et d'aider ces femmes pendant les premières

périodes de leur installation pour qu'elles ne se retrouvent pas exposées au risque d'itinérance.

De plus, et pour certaines des femmes immigrantes que nous avons interviewées, l'itinérance est venue beaucoup plus tard lors de leur séjour au Canada. Pour ces dernières c'est le fait de vivre seules, sans garde-fous, qui les expose à l'itinérance. Ces femmes ont réussi à mener leur barque pendant des périodes plus ou moins longues après leur arrivée, au prix d'un travail continu et pénible, mais cela n'a pas moins annulé les facteurs d'exposition au risque d'itinérance dans leurs vies. Dès qu'un événement majeur advient, elles se retrouvent sans protection, avec peu de revenus et peu de ressources financières et sociales. Elles perdent, alors, le peu qu'elles avaient et se retrouvent dans des foyers, avec parfois des enfants en bas âge, ce qui rend leur situation plus difficile encore à gérer et ralentit les possibilités de leur retour à la normale.

L'APPORT DE LA MÉTHODOLOGIE ET DE L'APPROCHE FÉMINISTE À RENDRE VISIBLE L'ITINÉRANCE DES FEMMES IMMIGRANTES

Ce projet a été pour toute l'équipe l'occasion de réfléchir à des moyens de mettre en avant les expériences des femmes immigrantes. La finalité de recherche étant de fournir des recommandations pour les acteurs institutionnels sur la manière d'agir pour éviter à ces femmes de se retrouver dans des situations d'itinérance, pour les en sortir, et par la même occasion de comprendre pourquoi, malgré les efforts fournis, certaines finissaient par s'y retrouver.

Lors de la phase d'enquête de terrain, nous avons effectué des entretiens qualitatifs, semi-directifs avec des femmes arrivées au Canada depuis 10 ans ou moins et qui s'identifiaient comme ayant vécu des difficultés de logement. Dans ces entretiens, nous avons demandé aux femmes

de nous raconter leurs histoires d'immigration et de nous relater leurs premières expériences au Canada, ainsi que leur historique de logement. Nous avons également interviewé des répondants et intervenants clefs travaillant avec ces femmes. Ces récits nous ont permis de brosser un portrait de l'itinérance chez les femmes immigrantes, de déterminer des facteurs contribuant à les mettre en situation d'itinérance, mais aussi de repérer les stratégies de défense et de survie développées par les femmes immigrantes.

La dernière phase du projet supposait, à la fois, la dissémination des résultats et la proposition de pistes d'actions aux demandeurs du projet en question. Lors de cette phase, et en raison même des expériences poignantes mises en avant par les femmes interviewées, nous avons décidé de donner plus de place aux femmes. Deux actions ont été entreprises dans cette finalité. La première était celle de collaborer avec une femme artiste, Sabrina Parrish, pour créer une œuvre originale autour des expériences des femmes interviewées dans le but de représenter de façon plus accessible les résultats. Une fois ces œuvres produites, nous avons entrepris une série de présentations du projet avec sa composante de recherche et sa composante artistique, auprès de groupes communautaires, d'associations immigrantes, et de refuges pour femmes. Il s'agissait, concrètement, de sept tableaux en textile représentant des faits marquants dans les parcours de vie des femmes interviewées.

En termes de pratique de recherche, notre position peut aisément être qualifiée de féministe, et ce même s'il existe sur un plan théorique des questionnements sur l'existence et sur les particularités d'une méthodologie de recherche féministe. Une telle méthodologie de recherche serait centrée sur un intérêt pour les femmes, sur le souci de mettre leur situation en avant, de ne pas leur causer de préjudices, et enfin de produire une recherche qui leur serait bénéfique (De Vault, 1996). Bref, tous ces éléments sont présents dans la préparation, dans le pilotage et dans la finalisation du projet.

La phase de la dissémination des résultats de la recherche a mis sur le tapis de nouveaux questionnements. Nous procédions généralement de la manière suivante : nous essayions de communiquer à travers des événements organisés par ou pour des organismes communautaires qui seraient intéressés par la question de l'itinérance féminine ou qui auraient dans leur clientèle des femmes qui seraient dans cette situation. Souvent nous nous adressions à des travailleuses sociales qui avaient une connaissance approfondie du terrain. Le sentiment d'être redondantes nous a toutes effleurées à un moment ou un autre. La question sous-jacente était de savoir ce que nous avons apporté de nouveau à ce domaine.

Un autre questionnement nous a réunies lors de cette dernière phase: comment rendre la voix aux femmes immigrantes ? Comment la restituer dans son authenticité ? Et comment la rendre audible pour le public académique et pour celui non académique. Certes le recours à l'art

comme support de questions sociales à travers les tableaux en textiles a été très utile. Il a, en effet, permis d'élargir l'intérêt pour notre recherche et d'intéresser au-delà des universitaires et des acteurs institutionnels, les personnes qui étaient étrangères à ces domaines d'expertise et d'action. Nous avons trouvé qu'il était plus juste d'accorder autant d'importance à la dissémination et à la visibilité des résultats de la recherche, à la fois, dans le milieu académique et dans le milieu communautaire, et de faire en sorte que la recherche académique puisse être envisagée comme un outil d'action sociale et comme un outil à l'usage des groupes communautaires et des divers intervenants sociaux. C'était également une manière de rendre un matériel accessible aux femmes itinérantes elles-mêmes. Le deuxième intérêt du recours à la création artistique c'était « d'esthétiser » le sujet et de le déstigmatiser. Au-delà de l'aspect dramatique du sujet de l'itinérance des femmes, nous avons pu voir de l'espoir, des réussites et des succès dans les parcours des femmes immigrantes interviewées. L'aspect artistique permet, à la fois, de schématiser les parcours difficiles et donc d'en restituer le sens de manière frappante, mais également de mettre en avant ce qu'il y a de positif et de « beau » dans ces expériences féminines.

Néanmoins, cette création artistique présente aussi en quelque sorte un aspect « irréel » qui se dissocie de la réalité de ces femmes. Il nous fallait inclure les femmes et respecter leurs voix et leurs points de vue sur cette situation qui les concernait, et qu'elles connaissaient certainement plus que nous-mêmes pour l'avoir expérimentée. Nous avons porté notre choix sur la méthode de la « poésie trouvée » -found poetry- (Butler Kisber, 2002). Concrètement, il s'agit d'une méthode artistique dans la recherche sociale, consistant à choisir des extraits dans les interviews et d'y repérer les mots et termes redondants, de les classer par nature (verbe, nom, adjectif, article, etc.) et de les recombinaison pour créer des vers et des poèmes, en y insufflant une écriture poétique. La méthode telle que définie par Lynn Butler Kisber (2002, 2004, 2005) laisse une grande marge de manœuvre au créateur du poème ; elle contient aussi un recours à la logique cachée dans les discours de la personne interviewée, et ce dans la mesure où l'on aboutit systématiquement par retrouver une concordance étrangement déroutante avec l'interview, et ce même à travers ces mots coupés de leur contexte.

Nous avons pris la décision d'adapter cette méthode à notre contexte, et pour ne pas couper le fil de sens qu'il y a dans les propos des femmes immigrantes interviewées, nous avons procédé à la sélection de portions de phrases, de groupes de mots porteurs de sens, ceux qui sont mis en emphase par la répétition, par les contradictions ou par les attitudes corporelles des interviewées, et nous avons essayé de rester le plus près de l'évolution chronologique de l'interview. Nous avons constitué, de cette manière, des poèmes qui fonctionnent comme des résumés condensés de sens et d'émotion autour des expériences de l'itinérance vécues par les femmes immigrantes.



Photo : Camille Robert

Nous pensons avoir, ainsi, contribué à apporter des nouvelles manières de situer le rapport entre le chercheur en sciences sociales et leurs répondants, et avoir donné une posture plus dynamique aux femmes comme sujets/objets de recherche. Nous pensons que nous avons sélectionné et adapté de manière originale et utile des outils et des méthodes de recherche développés, à la fois, à l'intérieur des théories féminines et en dehors, mais lesquels sont exploités d'une manière qui s'associe très clairement aux postures de la recherche féministe.

BIBLIOGRAPHIE

Acosto, O., & Toro, P. (2001). «Let's ask the homeless people themselves: A needs assessment on a probability sample of adults». *American Journal of Community Psychology*, 29(3), 343-366.

Butler-Kisber, L. (2002). «Artful portrayals in qualitative research: The road to found poetry and beyond». *The Alberta Journal of Educational Research*, 48, 229-239.

Butler-Kisber, L. (2004). «Poetic inquiry». *Journal of Critical Inquiry into Curriculum and Instruction*, 5(1), 1-4.

Butler-Kisber, L. (2005). *Inquiry through poetry: The genesis of self-study*. In C. Mitchell, S. Weber, & K. O'Reilly-Scanlon (Eds.), *Just who do we think we are? Methodologies for autobiography and self-study in teaching* (pp. 95-110). New York: Routledge Falmer.

Butler-Kisber, L. (2010). *Qualitative Inquiry: Thematic, Narrative and Arts-Informed Perspectives*. London: Sage Publications.

Cheung, A., & Hwang, S. (2004). Risk of death among homeless women: A cohort study and review of the literature. *Canadian Medical Association Journal*, 17(8), 1243-1247.

De Vault, M. (1996). «Talking back to sociology: Diminutive contributions of feminist methodology». *Annual review of sociology*, vol. 22, pp.29-50.

Dorlin, E. (2007). *Black feminism: anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*. Paris: L'Harmattan.

Finlay, S. (2000). «'Dream child': The role of poetic dialogue in homeless research». *Qualitative Inquiry*, 6(3), 432-434. doi: 10.1177/107780040000600309

Haince, M.C. (2010). «Au coeur des institutions d'immigration : dispositifs, gestion et contrôle migratoire au Canada», thèse de doctorat, Université de Montréal, 2010.

Hiebert, D. (2009). «Newcomers in the Canadian housing

market: A longitudinal study», 2001- 2005. *Canadian Geographer/ Le Géographe canadien*, 53(3), 268-287.

Hill Collins, P. (1990). *Defining black feminism thought*. In *Black feminism thought*. (pp. 19-40). New York: Routledge.

Murdie, R. A. (2008). «Pathways to housing: The experiences of sponsored refugees and refugee claimants in accessing permanent housing in Toronto». *Journal of International Migration and Integration*, 9(1), 81-101.

The National Anti-Poverty Organization. (2004). *Voices: Women, poverty and homelessness in Canada*. Ottawa: NAPO/ONAP.

Poiret, C. (2005). «Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques. Quelques enseignements du débat nord-américain». *REMI*. Vol 21, N°1, 195-226.

Teixeira, C. (2009). «New immigrant settlement in a mid-sized city: A case study of housing barriers and coping strategies in Kelowna, British Columbia». *Canadian Geographer/ Le Géographe canadien*, 53(3), 323-339.

Walsh, A., Hanley, J., Ives, N., Hordyk, S.R., Mohano, B. *Uncovering Invisibilities: Understanding Experiences of Newcomer Women across the Homeless Spectrum*. A report prepared for the Homeless Partnership Strategy Human Resources and Skills Development Canada, November 2011 (non édité).

NOTES DES AUTEUR.E.S

1 - Les professeures Christine Walsh (Travail social, Université Calgary) et Nicole Ives (Travail social, Université McGill) font également partie de notre équipe de recherche.

La réalisation de ce projet a été rendue possible par un financement du Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC, Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance SPLI).

L'équipe de recherche est constituée par les professeures Christine Walsh (Travail social, Université Calgary), Nicole Ives (Travail social, Université McGill), Jill Hanley (Travail social, Université McGill), et les étudiantes Shawn Renee Hordyk and Bora Mohano



■ J'AI L'ÂGE

Marie-Iris Légaré
étudiante au certificat en études féministes et
candidate à la maîtrise en travail social à l'UQAM

Ce texte, composé au printemps 2010, est le fruit de ma participation à un projet multimédia et intergénérationnel d'art communautaire portant sur le vieillissement des femmes, *Nous les femmes que l'on ne sait pas voir*. Ce projet a pris forme à La Marie Debout, centre d'éducation des femmes d'Hochelaga Maisonneuve.

Les raisons qui ont amené La Marie Debout à se pencher sur ce sujet sont particulières. En 2008, en réponse à plusieurs observations des travailleuses concernant les violences subies par des participantes âgées de l'organisme, il a été décidé de mener une petite recherche sur la violence faite aux aînées. Rapidement, la recherche s'est élargie aux violences systémiques que les femmes vivent en lien avec le vieillissement. Nous nous sommes aperçues qu'en vieillissant, les femmes s'effacent, qu'elles disparaissent de la sphère publique. Le sujet même du vieillissement des femmes n'en est un que de doléances, dans une société qui valorise la performance, le prestige et la jeunesse.

C'est un lieu commun de le dire, les femmes vieillissantes se retrouvent à l'intersection de plusieurs oppressions et exclusions : elles sont femmes, souvent pauvres, n'occupent

aucune fonction prestigieuse, effectuent un travail non-rémunéré et dévalorisé (prendre soin d'autrui) au point d'être invisible, et leur corps s'éloigne des standards esthétiques. Elles se situent donc en marge de la société, sans tribune et sans considération, ce qui contribue grandement à les vulnérabiliser. Pour La Marie Debout, la piste pour agir sur cette stigmatisation et sur les violences qui en découlent parfois pour les femmes était de proposer une démarche faisant voler en éclats la catégorisation des âges et les étiquettes sociales entourant le vieillissement des femmes. Mieux, il devait redonner un droit de parole subversif et une visibilité aux premières concernées. Comme l'une des participantes au projet l'a si bien dit, il fallait « faire éclater le corset! »

Nous, les femmes qu'on ne sait pas voir est donc né de ce désir de nous réapproprier notre parole et notre pouvoir en ce qui concerne les multiples visages du vieillissement des femmes. Oscillant entre la recherche-création en communauté et la recherche-action émancipatrice, ce projet proposait des façons différentes de réfléchir à la problématique de l'âge, dans le contexte d'une société qui refuse de vieillir et d'en laisser voir les effets sur le corps, en

particulier sur celui des femmes (Friedan, 1995)¹. Empruntant à la fois à l'art et à l'éducation populaire autonome, il conviait des participantes de tous âges à vivre des moments de création, de réflexion et d'échanges sur leur vieillissement. Sa proposition féministe et humaniste permettait de se libérer des préjugés inconsciemment intériorisés sur le vieillissement et de traiter de la question dans une perspective inclusive et décloisonnée. Selon Suzanne Boisvert, artiste en communauté et coordonnatrice du projet :

C'est un projet que nous avons voulu intergénérationnel, interactif et créateur : des femmes de différentes générations s'apprennent les unes les autres, se transmettent leurs savoirs et leurs réflexions, s'unissent dans la diversité de leurs expériences, explorent ensemble les sens profonds de leur vieillissement, au-delà des idées reçues et des opinions toutes faites. (BOISVERT, S. Échange privé à propos du projet, septembre 2010).

Si au départ, tout se passait dans les murs de La Marie Debout, sous forme d'ateliers de création et de causeries, le projet a vite pris de l'ampleur. Dès sa deuxième année, il partait en tournée québécoise dans les centres de femmes et autres milieux communautaires, une tournée qui n'est pas encore terminée au moment de la parution de cet article. Désormais, certaines des participantes initiales au projet sont devenues animatrices des rencontres un peu partout. Les discussions suscitées par les rencontres qui se tiennent aux quatre coins de la province ont en commun une lecture subversive du vieillissement des femmes, qui les positionne en sujets agissants de leur propre vie et non plus en spectatrices impuissantes.

Redonner voix aux femmes de tous les âges, c'est leur redonner à la fois une existence sociale et une profonde conviction de leur capacité. Pour y parvenir, le projet propose aux participantes divers exercices d'expression et de création, par le mouvement, l'écriture et l'art visuel. D'ailleurs, plusieurs des textes produits dans le projet sont complétés par une œuvre visuelle, à l'instar de mon texte *J'ai l'âge*. Certaines de ces productions figurent dans la présentation finale du projet, servant à leur tour de déclencheur au moment des rencontres de groupes de la tournée. Le fruit des échanges ainsi provoqués est précieusement recueilli et permet de pousser la démarche toujours plus loin, d'approfondir encore la recherche de ce que représente le vieillissement des femmes à leurs propres yeux. Ce dialogue permanent entre le groupe initial de créatrices et ses œuvres et les groupes rencontrés ultérieurement est une illustration intéressante de ce que permettent les pratiques féministes lorsqu'elles sont

conjuguées à l'art communautaire. Pour en savoir plus sur la démarche du projet, je vous invite à consulter le site web : www.lamarienedebout.org/NOUSLESFEMMES/.

À l'image de l'ensemble du projet, porté collectivement par les participantes, le texte qui suit est un tressage des mots et des phrases que les femmes ont créés au fil des rencontres. J'ai puisé abondamment mon inspiration dans le matériel collectif que le groupe a généreusement mis à disposition pour trouver ma voix personnelle, ma lecture singulière de ce qu'est le vieillissement des femmes. À mon tour, je vous le partage.

Je n'ai pas d'âge.

J'ai peur de tout. Recroquevillée sur moi-même je ne connais rien ni personne, à part l'obscurité. Projetée dans la vastitude du monde, le son et la lumière me sont inconnus et m'effraient. J'apprends à me déplier, à ouvrir des yeux neufs sur un monde ancien. Tout ce qui survient est d'abord une agression. C'est la répétition qui fait que je peux discriminer ce que j'aime de ce que je déteste. Certaines odeurs me chatouillent, certains contacts me hérissent. Je vis pleinement, sans connaître la contrainte. Le monde est en moi, je suis dans le monde. Parfois, de grandes larmes soulèvent des tornades soudaines. D'autres fois, des éclats de rire m'emportent au grand galop. Puis je pars à la conquête de tout cet espace qui semble infini.

J'ai l'âge des conquêtes qu'il me reste à faire.

J'ai l'âge des dents.

Cela me fait pleurer. J'ai aussi l'âge de rire. Les bras aimants qui me permettent de voyager me font rire aux éclats. Mon cœur clinquant de grelots rit à gorge déployée. Je vis dans un monde de sensations. La soie, la pierre, le feu, l'eau... Le vertige quand mes parents me propulsent dans les airs. Mes cheveux qui son ébouriffés par le vent. La liberté passe par les cheveux. La neige qui semble si douce et qui est si froide. La queue du chat qui me fascine, mais que je ne peux pas tirer, sous peine de connaître mes premières souffrances physiques.

J'ai l'âge des premières précautions à prendre.

J'ai l'âge des mots.

Soudain, je deviens une fille, une femme en devenir. J'apprends que certaines choses ne sont pas pour moi, et que d'autres me seront réservées. Cela ne m'enchant pas. Je détiens toutefois le pouvoir de nommer les choses, les gens, les événements. Ce pouvoir, je l'utilise abondamment. Je parle, je dis, je nomme, j'invente, je crée. Par le biais du langage, j'apprends à la fois à me connaître et à me domestiquer. J'apprends que les petites filles doivent être sages. On me lit les classiques de la Comtesse de Ségur, les petites filles modèles. Je voudrais que ma poupée danse, bouge parle, crie, vive. Son immobilité de statue toujours silencieuse et ses dentelles bien propres m'irritent. J'apprends que je déteste le rose.

J'ai l'âge des caprices.

J'ai l'âge des certitudes.

Rien ne changera jamais dans mon univers d'enfant. Ma vie est réglée par les cloches des récréations, par le passage des saisons, par les vacances de l'été. Il n'y a rien qui m'allume, rien qui m'éteint. Je considère avec mépris les enfants plus jeunes, qui sont polis et qui jouent encore dans les trous d'eau. Moi, depuis que je porte des bottes, je ne joue plus à me salir. Je raisonne. Je suis raisonnable. J'ai des idées sur tout et je ne comprends pas ce que les adultes trouvent si drôle quand je les exprime. Je crois fermement que je connais tout du monde, que je comprends tout, que je peux tout faire. On me dit que j'ai une tête de noix de coco. Je suis mal comprise, je ne suis pas prise au sérieux.

J'ai l'âge du doute et de l'incertitude.

J'ai l'âge de la colère.

L'adolescente que je suis est convaincue que son destin est déjà tracé et ça la révolte. Je sais déjà que certaines choses sont exclues pour moi, que je devrai me contenter de ce que l'on réserve aux femmes. Je sais aussi qu'on m'a menti, que le monde n'est ni beau ni vaste. Il est rabougri, laid et sombre. Il est pollué et injuste. Il n'est pas logique, il est capitaliste. Je suis mal comprise... ça m'écaïe! J'en veux aux adultes de m'avoir endormie et bercée de contes de fées. Je me fous de leur gueule, je ne les prends pas du tout au sérieux : ils me font rire avec leur air sérieux! Mais je suis déchirée par le milieu. Je voudrais retourner me terrer derrière la muraille de mon château, mais je sais maintenant que ce n'est qu'un château de cartes. Il me faut mourir à ce monde romanesque pour renaître dans la réalité.

J'ai l'âge du cœur brisé.

J'ai l'âge des responsabilités.

Je me caparaçonne, je me fabrique un masque que je porte en permanence. Je suis une matière brute que je peux sculpter, tailler, façonner en fonction de ce que l'on attend de moi. À votre service, je plie, je plie, et je ne sais plus comment je suis faite. Métro-boulot-dodo, servir les autres, aider les autres, soutenir les autres... Je me sens comme un automate, une poupée qui ne parle pas. Où que j'aille, je me retrouve devant des portes fermées. On dirait que je manque de courage pour les ouvrir. Pourtant, on dit de moi que je suis une héroïne, assujettie à la bravoure sans fin jusqu'à la fin. Je suis si fatiguée que je n'ai plus d'émotions. Il y a des images, mais plus de son. Ce que je possède me définit plus que ce que je pense. Je n'ai plus d'opinions car je n'ai plus le temps de penser. Je me sens une statistique en trois dimensions. Il y a des jours où je suis un peu mêlée, mais je ne regrette rien. Les gens disent que je traîne toujours de la tristesse dans mon allure.

J'ai l'âge d'oublier que j'existe pour moi.

J'ai l'âge de la révolte.

La petite madame est ben tannée. À trop vouloir plaire aux autres, je me suis étouffée. J'ai le corps qui veut sortir de la muraille. Le corset de la p'tite madame parfaite va exploser! Des couches de peaux mortes tombent de mes épaules. La p'tite madame se transforme en monstre. Sauvagesse, je suis scandaleuse! Je pourrais virer le monde à l'envers! Eux pis leurs visages à deux faces, à mille faces! Des masques de carnaval; des personnages d'opéra! Je veux dans leur regard me tuer. Ne plus exister pour eux. Fini la petite madame sage! J'ai juste envie de déchirer du stock! J'explose, je respire, je jaillis. Parfois, il faut passer par les cimetières pour ressortir dans le jardin.

J'ai l'âge de la renaissance, à la fois pareille et différente.

J'ai l'âge de la liberté.

Il y a des portes qui s'ouvrent. Mes ailes remplissent l'espace, je quitte le sol et m'élève. J'en voulais de l'espace, j'en ai! Je sens, je jaillis, j'explose, j'agis, je me libère, j'accueille, je me répands, je touche, je m'élève. C'est que j'aime, enfin. C'est une semblable à moi qui s'exprime dans sa langue. Je suis dans le soleil de mon âme, finalement. L'intimité amène des expériences différentes. Je veux vivre la nouvelle naissance du soleil. Je me prends à pleins bras. J'ai droit à des regards affectueux, j'ai droit à des sourires, j'ai droit... Je n'ai plus besoin de permission parce que désormais, je me donne toutes les permissions.

J'ai l'âge de laisser parler mon cœur tendre qui veut se révéler

J'ai l'âge de la dépendance.

Maintenant je manque de souffle. L'hiver est à quelques kilomètres de jours. J'ai eu beaucoup de colère et beaucoup de peur. Pourtant, il y a du merveilleux aussi dans le fait de dépendre d'autrui. Lorsque l'âme est écoutée, qu'elle trouve de la place. Ce qui reste de bon dans la totale dépendance, c'est l'amour. C'est une prise de conscience des dernières années, à cause du corps qui fait mal. Mon corps parle, même sans mots. Les mots ne veulent pas toujours dire ce qu'on veut dire. Ne plus pouvoir parler permet un dialogue de cœur à cœur. De toute façon, je parle avec mon cœur. Je suis trop fatiguée pour penser. Je vis plus en profondeur. Mon corps est usé, mais d'une vivance incroyable! Dans ma tête ça tourbillonne. J'aime avec un cœur qui ne vieillit pas.

J'ai l'âge des sentiments d'au-delà des mots.

Je suis une femme de tous les âges.

Bientôt ce sera le grand départ. Je veux rencontrer tous les aspects de moi avant de mourir. Je redeviens telle que j'étais, telle que j'ai toujours été; je réintègre ma maison. Je me réconcilie avec tout ce qui a constitué ma vie. Il n'y a pas de désespoir parce que ça se passe en arc-en-ciel. C'est moi, la vieille pomme plissée, ridée, brunie. Je suis belle, comme au moment de ma naissance, de mon enfance, de mon adolescence, de ma vie de femme rangée, de ma révolte, de ma délivrance et de mon abandon. La nature me ressemble tellement, elle qui traverse toutes les saisons, qui meurt et qui renaît toujours! Je fais partie de ce cycle éternel, de ce mythe éternel. Dans ma tête, un rêve sans cesse revient et s'accroche encore : Partir sans attente. Je m'adoucis, je deviens aérienne. Je regarde vers l'aube naissante. Je me souviens que l'espoir, c'est lorsque la nuit devient aube.

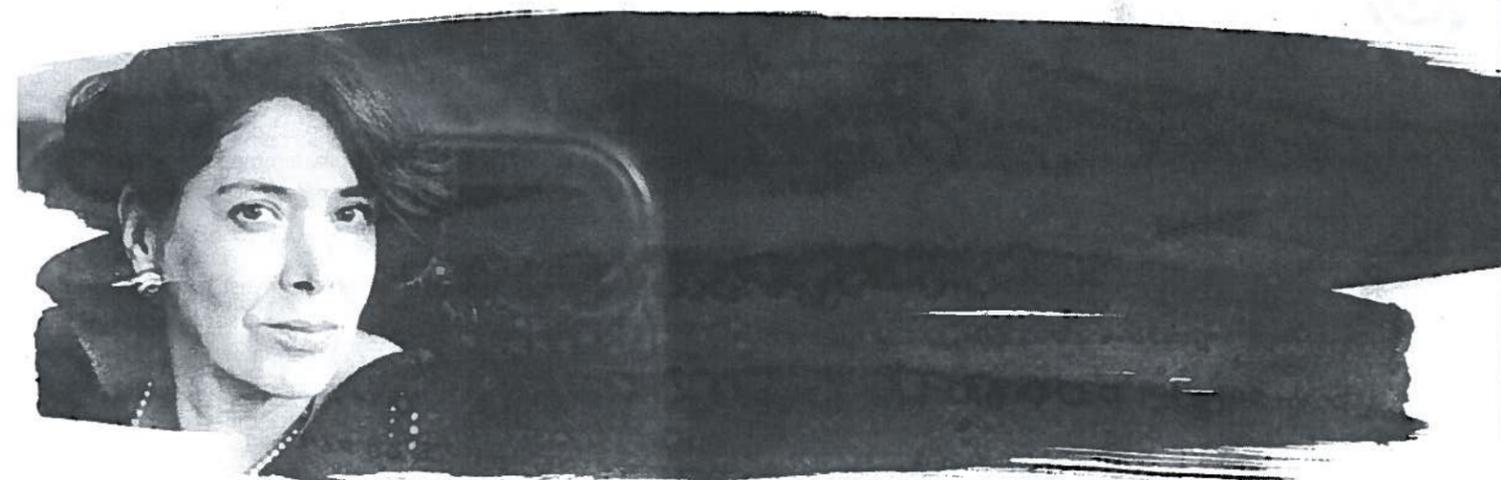
Je sais maintenant que je suis sans âge.

Marie-Iris Légaré

Montréal, avril 2010

NOTES DE L'AUTEURE

1 - L'ouvrage de Betty Friedan (1995). La révolte du troisième âge. Pour en finir avec le tabou de la vieillesse, publié par Albin Michel, contribue à exposer cette pression sociale exercée sur les femmes et a été un fondement documentaire important du projet initial.



■ DU « JE » AU « ELLE », DU « JE » AU « NOUS » : ÉCARTS NARRATIFS AU FÉMININ DANS L'AMOUR, LA FANTASIA D'ASSIA DJEBAR

Gasser Khalifa
postdoctorant en études littéraires

L'écriture autobiographique au féminin, qui a connu un véritable essor au cours des trois dernières décennies, est la conséquence directe de la prise de conscience des conditions historiques et sociales que les femmes sont appelées à améliorer, ainsi que de l'indifférence quasi totale du lectorat masculin aux qualités littéraires des productions féminines. Celia Lury déclare, pour expliquer cet essor : « autobiographical or confessional writing has come to occupy a central position in the continuing debates around the status of women's writing because it can be seen to provide one of the limiting cases for the definition on the "literary" as an institution » (Lury, 1991 : 07) ¹. La critique féministe de l'autobiographie, qui s'est développée en Amérique du Nord, surtout aux États-Unis depuis les années 1980, a contribué à faire reconnaître l'ampleur et la valeur de l'écriture au féminin, en signifiant ses particularités et en mettant à l'étude des œuvres qui avaient été exclues de la « Grande littérature », en raison du manque de statut du sujet scripteur féminin. Cette révolution ne s'est pas déroulée sans heurts : c'est en effet par la remise en cause variée et radicale des partis pris des études théoriques de plusieurs critiques s'étant principalement intéressés à l'autobiographie à partir d'une perspective masculine, qu'elle a pu se produire pour faire reconnaître une poétique propre à l'écriture autobiographique au féminin.

Si la principale caractéristique de l'écriture autobiographique, d'après le discours critique canonique, est l'emploi assumé du « je », c'est-à-dire une narration à la première personne qui fait coïncider le personnage principal avec le narrateur et l'auteur, par opposition au roman traditionnel où, la plupart

du temps, ces trois instances narratives sont distinctes, l'écriture d'Assia Djébar présente un cas qui se distingue de cette tradition par une fluctuation énonciative s'alternant entre le « je », le « elle » et le « nous ». Il s'agit d'une pratique qui s'oppose au propos de Philippe Lejeune qui définit l'autobiographie comme « un récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité » (Lejeune, 1975 : 21). Il précise que le « pacte autobiographique » prend, dans le texte, la forme d'une affirmation de l'identité entre l'auteur, le narrateur et le personnage principal, « renvoyant en dernier ressort au nom de l'auteur sur la couverture » (Ibid, p.26) et ce, en priorisant, le plus souvent, la narration dite « autodiégétique » (Genette, 1972 : 24). Dans ce cas, le narrateur se fait très présent dans le texte, tout en demeurant le héros de son histoire, ce qui exige de multiples références au « je ».

Cependant, nous dit Barthes, on peut également parler de soi tout en s'absentant de la surface textuelle : « Il peut y avoir des récits, ou tout au moins des épisodes, écrits à la troisième personne et dont l'instance véritable est la première personne » (Barthes, 1981 : 26). C'est ce que nous allons voir avec Assia Djébar qui emploie ainsi le « elle » ou encore des périphrases, telles que « l'adolescente » ou « la fillette » pour parler de soi.

S'éloignant des standards reconnus de l'autobiographie masculine, Djébar a écrit dans un style éclaté, créant d'importants écarts narratifs et passant librement de la

première à la troisième personne, du « je » au « elle » ou encore du « je » au « nous ». C'est ce qui confère à *L'Amour, la fantasia* une bonne part de ses caractères distinctifs. Le « je » de la narratrice dans ce texte semble être un « je » autre que celui établi par le pacte autobiographique théorisé par les critiques, puisque ce pronom se transforme en « elle » ou en « elle-nous ». À mi-chemin entre le « je » qui vit le passé et le « je » qui évoque son passé, le « je » raconte son histoire et s'en distancie avec la troisième personne, dans un mouvement contemplatif tourné vers l'explication, l'aveu et la critique. Bien que la narratrice dans *L'Amour, la fantasia* s'exprime à travers un « je » singulier, ce « je » peut aussi devenir pluriel, au sens où l'énonciateur peut employer un « je » pour un « nous », comme le démontre Julia Kristeva :

Le « nous » est le terrain naturellement recommandé par le contrat social, pour les illusions, les idéalizations, les erreurs, les constructions. Faire l'autobiographie de ce « nous » est sans doute un paradoxe qui mêle la passion de vérité du « je » à la nécessité logique absolue de ne pouvoir partager cette vérité qu'en partie. La partager d'abord entre « nous », de sorte que ce « nous » persiste (Kristeva, 1983: 39-40).

En écrivant leur réalité, les femmes sont conscientes que celle-ci pourrait être celle des autres. Hélène Cixous rappelle que : « A subject is at least a thousand people. That is why I never ask myself "who am I?" (qui suis-je?) but «Who are I?» (qui sont-je?) — an untranslatable phrase » (Cixous, 1994 : xvii)². Chez Djébar, l'emploi du « nous » illustre bien son parcours vers le collectif, objet central de la transgression dans une société algérienne qui relègue la femme à la sphère privée, ce qui marque l'un des moyens privilégiés chez cette romancière pour « masquer » son identité et se frayer une piste d'accès aux tabous.

LA TRANSGRESSION AU FÉMININ DES TABOUS

Soulignons que, contrairement à l'autobiographie masculine qui rapporterait les faits tels que vécus d'une façon directe, le récit autobiographique féminin, surtout dans le monde arabe, emprunte des voies dissimulées, car il transgresse le code moral établi qui interdit à la femme de s'afficher en public ou de dévoiler ce qui relève de l'intimité ou ce qui touche à la famille, aux relations entre les sexes et à l'amour, comme le souligne Monique Gadant :

Parler de soi, parler en public, écrire en termes personnels est pour une femme une double transgression : en tant qu'individu abstrait alors qu'elle est en réalité l'objet même

de tous les interdits, celle dont on ne doit pas parler, celle qu'on ne doit pas voir, celle qu'on n'est pas censé connaître, qui doit passer inaperçue. Aussi, la femme qui parle d'elle-même parle du privé, du monde secret que l'homme ne doit pas dévoiler (Gadant, 1989 :94).

Le fait de dire « je » pour une femme « est probablement intolérable pour ceux dont les mentalités sont demeurées traditionnelles » (Dejeux 199 : 27), car la femme est celle que les hommes ne doivent pas évoquer en public. Elle doit combattre pour obtenir ses droits et modifier cette image. L'écriture autobiographique, par son caractère intimiste où la femme parle d'elle-même, de sa vie privée et du monde secret — que l'homme ne veut pas voir exposés —, lui permet de conquérir ce terrain et de rompre le silence imposé sur sa vie privée.

Pour aborder cette sphère « privée », le récit féminin se canalise dans une écriture se situant tantôt dans la révélation, tantôt dans le masque, d'où un texte vacillant entre l'hermétisme et la transparence. Cela revêt l'écrit d'une sorte de complexité, de danger qui se transforme souvent en richesse. D'après Colette, ceci n'est que le « besoin d'échapper au jugement de certains êtres [...] enclins à une certitude proclamée sur un ton affecté d'indulgence [...] ». Un tel traitement nous pousse, nous, femmes, à nous écarter de la vérité simple comme d'une mélodie plate et sans modulations, à nous plaire au sein du demi-mensonge, du demi-silence, et des demi-évasions » (Colette, 1944 : 296). Les variations pronominales affectant la narration peuvent ainsi contribuer à dissimuler un « soi » qui a de la difficulté à se raconter.

Ayant été reconnu comme un témoignage sur l'enfance de l'auteure, *L'Amour, la fantasia* correspond à plusieurs égards à une autobiographie. Elle fournit un récit rétrospectif en évoquant un « je » en quête de son identité. Cette quête identitaire ne peut s'engendrer, selon Hafid Gafaiti, « qu'à travers sa situation dans le contexte socio-culturel d'une part, et, d'autre part, dans le cadre de l'Histoire globale » (Gafaiti, 1991 : 99). Bien que le nom propre auquel les critiques masculins accordent une place importante dans le projet autobiographique n'existe pas dans *L'Amour, la fantasia*, on y trouve la première personne et la référence à des faits réels de la vie de son auteure. Les féministes vont au-delà de cette obligation en cherchant à comprendre les raisons pour lesquelles les femmes n'étaient pas manifestement sensibles à conclure le pacte par leur nom propre compte tenu des interdictions imposées par la censure sociale, politique ou religieuse qui pèsent sur leur acte, sur leur sexe et sur leur

texte. Anna Rocca souligne ce sens en ces termes :

L'écriture autobiographique pour une femme arabe doit se confronter à plusieurs limites d'origine culturelles : d'abord, l'interdiction de prendre la parole en tant qu'individu ; ensuite, l'interdiction d'écrire en tant que femme ; enfin l'interdiction de parler d'amour. L'écriture qui dit l'amour et le désir sera en effet celle qui aura le plus de mal à se déployer dans son œuvre (Rocca, 2004 : 1).

Les femmes autobiographes semblent hésiter à livrer leur vie au public d'une façon directe, c'est-à-dire avec la formule la plus traditionnelle (pacte autobiographique clair, nom propre, identification entre auteur, narrateur et personnage), comme le remarquent Éliane et Jacques Lecarme : « Publier ses écrits, parler de soi [pour une femme], revient à transgresser un tabou [...]. Ce relatif effacement du moi individuel est le produit de stratégies multiples. À commencer par le choix de certains pactes où l'auteur se plaît à brouiller les cartes » (Lecarme, L. et J., 1997 : 133). C'est pour cela que l'écriture autobiographique au féminin est considérée comme une transgression des normes établies par une société patriarcale et du discours dominant que tiennent les hommes à l'intérieur de la culture littéraire. D'où vient la nécessité pour la femme-auteure selon, Janice Morgan, de développer des stratégies de représentation du soi différentes :

It is as if, from our current perspective, the status of women as outsiders writing at the margins of public discourse, has bestowed [or imposed] on them peculiar prescience ; that is the otherness intrinsic to their experience as outsiders looking in on an "androcentric genre" has necessitated alternate and, to some extent, oppositional strategies of self-representation (Morgan, 1991:7)³.

Dans la même perspective, Hélène Cixous constate que, pour la femme, l'accession à l'univers symbolique du langage soumis aux codes masculins est nécessairement de l'ordre de la multiplicité :

Parce qu'elle ne peut pas, dès qu'elle se fraye sa voie dans le symbolique ne pas en faire le chaosmos du « personnel », de ses pronoms, de ses noms et de sa clique de référents. [...] [La femme] bouleverse le « personnel » : comme on lui a, par lois, mensonges, chantages, mariage, toujours extorqué son droit à elle-même en même temps que son nom [...]. [E]lle s'est constituée nécessairement en cette « personne » capable de perdre une partie d'elle-même sans être perdue. Mais secrètement, silencieusement, en son for intérieur, elle s'étend et se multiplie (Cixous, 1975:49-50).

Cette particularité de l'écriture autobiographique au féminin se manifeste dans *L'Amour, la fantasia* tant par la forme que par le contenu thématique de ce texte tout en se situant

en dehors des caractéristiques traditionnelles du genre autobiographique. Ainsi, la structure fragmentée de cette œuvre accentue-t-elle la pratique transgressionnelle au féminin la plus marquante de l'autobiographie traditionnelle chez Djébar. Au lieu de suivre un ordre chronologique pour montrer l'évolution de la personnalité, l'un des critères canoniques de l'écriture de soi, Djébar divise son œuvre en trois grandes parties, subdivisées elles-mêmes en chapitres ayant chacun un titre. La fragmentation va jusqu'à devenir hybridité puisque le texte prend plusieurs formes « autobiographie, fiction, intertextualité, oralité à travers une alternance et une confrontation de la vie, l'enfance et l'histoire » (Mancinelli, Marina, 2001 : 1). L'auteure, elle-même, s'exprime de façon ambiguë sur le statut générique de son œuvre, notamment dans *L'Amour, la fantasia* : « L'autobiographie pratiquée dans la langue adverse se tisse comme fiction [...] » (A, F. p. 302) dit-elle, ou bien : « Ma fiction est cette autobiographie qui s'esquisse [...] » (A, F. p.304). En brouillant les cartes à travers cette écriture dispersée et fragmentée, la narratrice rejoint la droite ligne de l'autobiographie au féminin qui, selon Janice Morgan, se caractérise par « la fragmentation, la discontinuité, la dualité, surtout, l'omniprésence de la conscience autoréflexive du texte » (Morgan, 1989 : 29). Ces formes de détournement identitaire donnent au « je » du sujet scripteur plus d'espace, plus de liberté vers l'aveu, la confession et le dévouement. À cela s'ajoute une autre stratégie énonciative auto-bio-graphique : le dédoublement pronominal.

LE « JE/U » DE DÉDOUBLEMENT

Comme mentionné plus haut, le passage du « je » au « elle » constitue l'une des formes d'infraction les plus remarquables au pacte autobiographique traditionnel chez Djébar. Dès le début de *L'Amour, la fantasia*, la narratrice-personnage évoque un passage du « je » au « elle » pour parler d'elle-même. Loin d'être le fruit du hasard, ces déséquilibres narratifs ont leur raison d'être. Cette infraction du pacte autobiographique, ce jeu entre la dimension autobiographique et la dimension narrative, est en effet marqué par une distanciation à travers l'emploi de la troisième personne « elle ». Le jeu de dédoublement et l'écart entre le « je narrateur » et le « je narré » s'observe dans l'extrait suivant :

A dix-sept ans, j'entre dans l'histoire d'amour à cause d'une lettre. Un inconnu m'a écrit; par inconscience ou par audace, il l'a fait ouvertement. Le père, secoué d'une rage sans éclats, a déchiré devant moi la missive. Il ne me la donne pas à lire; il la jette au panier. *L'adolescente*, sortie de pension, est cloîtrée l'été dans l'appartement qui surplombe la cour de l'école, au village; à l'heure de la sieste, elle a reconstitué la lettre qui a suscité la colère paternelle (A, F, p.12, nous soulignons).

La confusion entre les deux personnes provient de la transformation du personnage extradiégétique « elle » en personnage autodiégétique « je » parce que la narratrice racontant l'histoire à la troisième personne devient elle-même un personnage au même titre que « elle ». Survient alors une scission du sujet, puisque le « je » de la narratrice parle d'elle-même, tantôt à la première personne, tantôt à la troisième personne. Cette position caractérise la nouvelle autobiographie, où le « moi » se scinde, selon l'expression de Van den Heuvel, « en personnes grammaticales différenciées » (Van den Heuvel, 1992 : 103). Dans la même perspective, Mireille Calle-Gruber souligne que le passage du « je » au « elle » remet en question « le leur de l'unité individuelle qui fonde à l'ordinaire l'autobiographie » (Calle-Gruber, 1996 : 110). La distanciation se manifeste aussi par l'usage des articles définis au lieu des possessifs : la narratrice se réfère à « le père » (A, F, p.12) et à « la mère » (A, F, p.12) au lieu d'utiliser « ma mère », ou « mon père ». L'emploi de l'article défini, si l'on en croit Susan Cohen, serait un moyen de « porter le texte vers le dehors, vers le public » (Cohen, 1993 : 181)⁴. Jeanette den Toonder affirme, pour sa part, que « plus l'auteur fournit des détails sur sa vie, plus la distance qu'elle prend vis-à-vis de son histoire augmente » (Toonder, 2000 : 104). Dans le même sens, l'on peut remarquer facilement cette distanciation à travers le ton sur lequel Djebbar évoque son passé. Elle y jette un regard négatif qui implique une sorte de discontinuité voulue, de distanciation par rapport aux valeurs familiales qui représentent la continuité des valeurs de la société algérienne. Ce dédoublement brouille les limites entre l'autobiographie et la fiction, et fusionne le discours autobiographique avec le discours impersonnel, une particularité de l'écriture autobiographique féminine. Par ailleurs, Djebbar emploie la troisième personne lorsqu'elle aborde des sujets tabous, comme sa vie amoureuse. La troisième personne lui permet donc d'exprimer ses idées sans aucune réserve et d'aller à l'encontre des règles de la pudeur, très strictes dans la société arabe : « La jeune fille, à demi affranchie, s' imagine prendre cette présence à témoin » (A, F, p. 87). « Quand l'adolescente s'adresse au père, sa langue s'enrobe de pruderie... Est-ce pourquoi la passion ne pourra s'exprimer pour elle sur le papier? Comme si le mot étranger devenait taie sur l'œil qui veut découvrir! » (A, F, pp. 92-93). Plus loin dans un chapitre intitulé *les cris de la fantasia*, le récit met en scène à la troisième personne, les noces de la narratrice / personnage. L'histoire est relatée comme si elle était arrivée à une autre, à l'« épouse » :

Voici que, sitôt entré dans la pièce au lit neuf, à la lampe rougeâtre posée à même le sol, le marié se dirige vers celle

qui l'attend, voici qu'il la regarde et qu'il oublie (...) l'épouse, amusée par cette tristesse superstitieuse, le rassure. Elle dépeint l'avenir de leur amour avec confiance (...) Or, dès le début de cette nuit hâtive, il pénétrait la pucelle. Le cri, douleur pure, s'est chargé de surprise en son tréfonds. Sa courbe se développe. Trace d'un dard écorché, il se dresse dans l'espace ; il emmagasine en son nadir les nappes d'un « non » intérieur (A, F, p. 153).

Djebbar décrit ici, à la troisième personne, la première scène d'amour entre l'épouse et le mari. Dans la citation précédente, après cette première expérience intime présentée par le biais du pronom « elle », la narratrice retourne immédiatement à la première personne pour célébrer sa victoire sur la pudeur :

Dire aussi ma victoire, son goût de douceur évanouie, dans les lames de l'instant. Victoire sur la pudeur, sur la retenue. Rougissante, mais volontaire, j'ai réussi à dire devant la jeune mère, et la sœur, à la tendresse qui rassure : - Laissez-moi la maison seule pour cette nuit, s'il vous plaît !... (Ibidem).

Cette alternance entre la première et la troisième personne laisse entendre que c'est à travers l'autre que le sujet cherche à s'identifier, même si cet « autre » n'est que lui-même. Comme l'exprime Maurice-Jean Lefebvre, « [j]e m'apparais me voyant. Je ne suis plus tant celui qui regarde que celui qui est regardé, et qui ne peut être regardé que par un autre même si cet autre n'est autre que moi » (Lefebvre, 1965 : 101). Ce rapport entre la narratrice et la protagoniste correspond donc à un rapport de distance, l'héroïne étant sentie dans le récit comme une « non-personne ». À cet égard, Émile Benveniste définit ainsi la notion de la personne en fonction du discours : « Je n'emploie je qu'en m'adressant à quelqu'un qui sera dans mon allocution, tu, il, en revanche, ne désigne rien ni personne, il est celui dont il parle mais qui n'a pas le droit à la parole. Par opposition à je, qui est unique, il peut être une infinité de sujets-ou aucun » (Benveniste, 1966 : 260). Outre l'alternance narratrice/protagoniste qui s'inscrit au sein d'une même phrase, le changement d'instance narrative s'opère aussi à partir du glissement d'un temps verbal à l'autre :

Un inconnu m'a écrit; par inconscience ou par audace, il l'a fait ouvertement. Le père, secoué d'une rage sans éclats, a déchiré devant moi la missive. Il ne me la donne pas à lire; il la jette au panier. L'adolescente, sortie de pension, est cloîtrée l'été dans l'appartement qui surplombe la cour de l'école, au village; à l'heure de la sieste, elle a reconstitué la lettre qui a suscité la colère paternelle (A, F, p.12).

Ici, les temps du récit et les temps de la narration fusionnent, suivant le balancement et le flottement de la mémoire. La narratrice « je » s'introduit graduellement dans le récit comme un personnage. Sa position « homodiégétique » devient « hétérodiégétique » lorsque le « je narratrice » devient « l'adolescente » pour enfin revenir au « je » de la narratrice- personnage rassurant le lecteur de l'authenticité de sa narration : « Je me souviens de l'avoir défié du regard à la sortie, dans les couloirs du lycée de garçons. Il propose cérémonieusement un échange de lettres « amicales ». Indécence de la demande du père, comme si les préparatifs d'un rapt inévitable s'amorçaient dans cette invite » (A, F, p.12). D'autre part, l'écriture autobiographique se manifeste, chez Djebbar, par l'appropriation d'un mode énonciatif bien particulier, un mode incluant l'individuel au collectif, celui de « nous ».

DE L'INDIVIDUEL VERS LE COLLECTIF

Par ailleurs, l'emploi du « nous » dans *L'Amour, la fantasia*, plutôt inhabituel dans l'autobiographie canonique et individualiste, ouvre un espace propre aux autobiographies au féminin, plus particulièrement dans le monde arabe, qui consiste à impliquer le regard d'autres personnes dans la construction du sujet féminin. Ce regard, doublé par des règles, des préjugés ainsi que des rôles « moulés » assignés à la femme au sein de cette société, rythme son action et détermine son image et son statut en permanence par rapport à l'autre.

Cette influence s'articule encore clairement, comme le souligne Rowbotham, lorsque la femme tente de se reconnaître dans son milieu culturel et social en commençant d'abord par avoir une vision « fragmentaire et spécifique » d'elle-même ou par développer « une conscience collective qui pénètre la conscience individuelle et la transforme » (Rowbotham, 1976 : 76).

D'autre part, le « nous » met en relief la juxtaposition de l'individu et de la collectivité. Jacqueline Arnaud et Gharaa Mehanna soutiennent, à ce propos, que l'appartenance au groupe constitue un élément marquant de l'écriture autobiographique féminine arabe. Mary Mason explique ainsi l'importance de ce sentiment : « The self-discovery of female identity seems to acknowledge the real presence and recognition of another consciousness, and the disclosure of female self is linked to the identification of some other » (Mason, 1988:22). L'identification avec l'autre privilégié, avec les amies, peut aller, chez Djebbar, jusqu'à la fusion. Le « nous » apparaît dans plusieurs passages où la narratrice évoque son enfance et ses moments inoubliables avec ses amies :

Jeux d'été avec la benjamine des filles, mon aînée d'une ou deux années. Ensemble, nous passons des heures sur la balançoire, au fond du verger, près de la basse-cour. Nous interrompons par instants nos jeux pour épier, à travers la haie, les villageoises criardes des fermettes voisines. [...] Nous, les fillettes, nous fuyons sous les néfliers. [...] Nous allons compter les pigeons du grenier, humer dans le hangar l'odeur des caroubes et le foin écrasé par la jument partie aux champs. Nous faisons des concours d'envol sur la balançoire. (A, F, pp. 18-19)

Dans le passage suivant le « nous » reparait comme un symbole de solidarité féminine face aux privilèges accordés aux hommes dans la société arabe :

Pour les fillettes et les jeunes filles de mon époque [...], tandis que l'homme continue à avoir droit à quatre épouses légitimes, nous disposons de quatre langues pour exprimer notre désir; avant d'ahaner: le français pour l'écriture secrète, l'arabe pour nos soupirs vers Dieu étouffés, le libycoberbère quand nous imaginons retrouver les plus anciennes de nos idoles mères. La quatrième langue [...] demeure celle du corps. (A, F, p. 254)

Au lieu d'être unitaire, le sens du « moi » chez les femmes, d'après Janice Morgan, « est associé aux circonstances, aux exigences d'un lieu et d'un temps particuliers, et notamment aux personnes importantes qui marquent leur développement » (Morgan, 1922 : 29). Le « nous » imprègne l'écriture de *L'Amour, la fantasia* où le récit s'articule autour de l'intégration au collectif. La narratrice trouve son plaisir à se mêler à d'autres groupes de femmes. Ce « Nous » regroupe (amies, sœurs disparues, aïeules, tantes, cousines, femmes révoltées...) Djebbar signale avec justesse cette nécessité féminine d'établir des liens avec son environnement. Le recours à la première personne du pluriel répond à ce besoin. Le « nous » est particulièrement utilisé dans son chapitre intitulé *La mise à sac* (A, F, pp. 219- 223), pour parler des « réunions d'autrefois » où « les matrones font cercle selon un rite convenu » :

Le neveu de ma grand-mère [...] avait été condamné aux travaux forcés, comme un brigand. Afflux des voiles blancs des visiteuses; la liturgie du deuil ennoblissait la maison modeste, où habitait la jeune sœur de ma grand-mère. Était-ce une mort sans cadavre? Nous stationnions, grappes d'enfants interloqués, dans le vestibule [...] Nous qui regardions, nous nous sentions fascinés du manque étrange : l'absence de cadavre altérait la cérémonie. [...] Au retour, nous entendîmes parler par bribes, de « travaux forcés ». (A, F, pp. 219-222)

La recherche du moi chez Djebbar consiste en une réappropriation de ce « nous ». On sent son désir de retrouver le groupe dans l'individu, et l'individu à travers le groupe. Cette fusion dans le groupe est exprimée par l'évocation de la date de naissance fictive de l'auteure, une date qui évoque un événement important sur le plan historique de son pays :

une constatation étrange s'impose : je suis née en dix-huit cent

quarante-deux, lorsque le commandant de Saint-Arnaud vient détruire la Zaouia des Beni Ménacer, ma tribu d'origine [...]. C'est aux lueurs de cet incendie que je parviens, un siècle après à sortir du harem ; c'est parce qu'il m'éclaire encore que je trouve la force de parler (A, F, p. 302).

Il ne s'agit pas là seulement d'un récit personnel, mais de la biographie de tout un peuple et de sa lutte contre l'occupant. Son écriture veut faire le deuil de ces milliers morts sans cérémonie : « Pélessier, l'intercesseur de cette mort longue, pour mille cinq cents cadavres sous El-Kantara, avec leurs troupeaux bêlant indéfiniment au trépas, me tend son rapport et je reçois ce palimpseste pour y inscrire à mon tour la passion calcinée des ancêtres » (A, F, p. 93). Ainsi les événements politiques et historiques constituent-ils la toile de fond des événements personnels chez Djébar. La confrontation entre les Français et les Algériens est décrite en détail depuis la conquête de 1830 jusqu'à l'indépendance dans les deux premières parties de *L'Amour, la fantasia*. Cette œuvre est considérée comme un miroir renvoyant à la fois l'image de l'histoire personnelle de l'auteure et l'histoire collective du monde arabe. En inscrivant des dates, des événements historiques, des documents authentiques, des journaux d'officiers, des mémoires, des correspondances dans son propre histoire, Djébar dans *L'Amour, la fantasia* s'éloigne de l'autobiographie masculine et individualiste pour constituer presque une autobiographie collective, où « la femme dépasse son expérience personnelle pour englober celle de toute une société » (Mehanna, 2002 : 52). Dans le même sens, Tahani

Omar constate que la femme arabe est touchée autant par « les événements quotidiens internes qu'externes : ceux qui bouleversent son univers immédiat (guerre/défaite/victoire) » (Omar, 1991 : 71). La grande majorité des autobiographies féminines du monde arabe comporte une bonne dose de patriotisme et de nationalisme, assez pour que des critiques la qualifient de « collectographie », d'« autobiographie collective plurielle » ou encore d'« autosociobiographie » (Mehanna, 2002 : 44). L'histoire récente du monde arabe — marquée par la colonisation, les guerres et les défaites — favorise une littérature où les écrivaines sortent de leur quête individuelle pour se joindre à une quête collective, ce que nous constatons chez Djébar, qui prend en charge la responsabilité, non seulement d'immortaliser les martyres dans son œuvre, mais aussi de faire entendre, à travers son autobiographie, les femmes qui étaient privées de ce privilège : « Écrire m'a ramené aux cris des femmes sourdement révoltées de mon enfance, à ma seule origine. Écrire ne tue pas la voix, mais la réveille, surtout pour ressusciter tant de sœurs disparues » (A, F, p. 229).

En plus de s'afficher comme patriote, Djébar explore la spécificité des problèmes féminins et des expériences personnelles féminines dans leur contexte culturel. C'est pour cette raison que le « je » qui se forge dans ce récit personnel se transforme parfois en « nous » ou en « elles » : le « je » ne tient plus et laisse place à une identification aux autres femmes, cela dans le but de raconter non seulement une expérience individuelle, mais aussi les expériences d'autres femmes. Dans bien des cas, la quête d'une seule femme devient donc celle de toutes les femmes qui l'entourent. Ainsi, montre-t-elle les conditions difficiles que subissent les femmes algériennes : « Nous, les filles, nous courons jusqu'au verger pour pouvoir éclater de rire et nous moquer » (A, F, p. 37). Son écriture devient un cri de cœur qui veut libérer les autres femmes de l'interdit qui pèse sur leur voix, incapable de parler de l'amour : « Pourquoi ne disent-elles pas, pourquoi pas une ne le dira, pourquoi chacune le cache : l'amour, c'est le cri, la douleur qui persiste et qui s'alimente, tandis que s'entrevoit l'horizon de bonheur » (A, F, p. 124). Et c'est ainsi que Djébar s'attribue explicitement le statut de porte-parole de la femme arabe à travers cette alternance pronomiale qui lui permet de faire entendre la voix féminine longtemps étouffée sous le joug d'une société patriarcale.

Cette analyse de l'écriture de Djébar dans *L'Amour, la fantasia* nous a permis d'identifier les différentes dimensions de l'autobiographie au féminin et ses différents modes de

l'expression de soi. Nous avons pu dévoiler les faces cachées derrière la variation pronomiale qu'elle y met en œuvre et atteindre les profondeurs de tels procédés énonciatifs. Entre le personnel et le collectif se laisse percevoir une foule de tentatives de s'imposer face à son passé, sa propre identité et son texte. Ce travail sur le récit et la mémoire implique pour l'auteure la recherche des modes d'expression de sa subjectivité pertinente et se traduit par le recours au « je », certes, mais aussi au « elle », voire au « nous », reflétant les différentes perceptions et les positions qu'elle adopte vis-à-vis du passé. Le « je » se trouve comme une « autre » quand la narratrice s'exprime à la troisième personne. Le recours à la troisième personne, qui constitue une infraction au pacte autobiographique traditionnel, mais s'avère presque une constante de l'autobiographie au féminin, permet d'introduire la distance d'un regard et d'une narratrice extérieure à l'action. Ce type d'écriture témoigne de non-conformisme chez l'auteure face au genre autobiographique. Cette projection de soi-même a créé le personnage de « l'adolescente » et celui de « la fillette » chez elle, comme si, à travers l'autre, le « je » cherchait à se fonder.

Les changements narratifs correspondent aussi à un effort d'authenticité caractéristique de l'écriture féminine (les remarques et les commentaires, les sentiments et les pensées, les sujets tabous, les critiques sociales) et à un dédoublement de personnalité (auto-contemplation, regard sur soi-même, regard des autres). Barbara Havercroft l'exprime fort justement à propos de l'œuvre de Christa Wolf, *Kindheitsmuster* : « L'éparpillement pronominal sert à esquisser à la fois les contours d'un sujet autobiographique féminin à facettes multiples dont chacune est représentée par un de ces pronoms » (Havercroft, 1992 : 46). On note aussi l'emploi de « nous » chez Djébar, qui lie l'individuel au collectif. La fluctuation pronomiale entre le « je », le « nous » et le « elle » contribue en somme à décentraliser l'univocité du sujet et engendre une multiplication des voix et des perspectives — propre à la définition du sujet féminin, « multiple, diffus » et « éclaté » (*ibid* : 47).

De cela, découle une technique autobiographique caractéristique à Djébar, une technique basée sur la transgression des règles de ce genre. Celle-ci imprègne tellement son écriture que l'on peut affirmer qu'écrire est, pour elle, un acte de libération.

En définitive, cette écriture, se situant à la jonction de l'autobiographique et du fictionnel, montre le refus d'une codification rigide des genres. Elle condamne la rigidité des frontières entre le vrai et le faux, l'imaginaire et le réel, et récuse l'étanchéité binaire qui marque les systèmes de représentation traditionnels. Il célèbre enfin le pouvoir subversif, révolutionnaire de l'écriture féminine.

BIBLIOGRAPHIE

Djébar, Assia, *L'Amour, la fantasia*, Coll. «Le livre de poche», Paris, Albin Michel, 1995

Références

Arnaud, Jacqueline, *Les discours étrangers*, Alger, O.P.U., 1986.

Barthes, Roland, *La chambre claire : note sur la photographie*, Paris, Cahiers du cinéma, 1980.

Benveniste, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, t. I, Paris, Gallimard, 1966.

Cixous, Hélène, « Le rire de la Méduse », *L'Arc*, no 61 (1975), p. 39-54.

_____, *Entre l'écriture*, Paris, Éditions des femmes, 1986.

_____, « préface », in *The Hélène Cixous Reader*, Susan Sellers (dir.), New York, NY, Routledge, 1994, p. xv-xxiii.

Calle-Gruber, Mireille « Pourquoi n'a-t-on plus peur de Marguerite Duras? », *Littérature*, no 63 (octobre 1996), p. 104-119.

Colette, Sidonie Gabrielle, *La Naissance du jour*, Œuvres, Paris, coll. « Bibl. de la Pléiade », t. III, 1928.

Culley, Margo, *American Women's Autobiography. Fea(s)ts of Memory*, Madison, University of Wisconsin Press, 1991.

Dejeux, Jean, *La littérature féminine de langue française au Maghreb*, Paris, Kharthala, 1994.

Den Toonder, Jeanette, « La vie, c'est l'œuvre. L'écriture autobiographique des Nouveaux Romanciers », *Les Lettres Romanes*, t. LI, no 1-2 (1997), p. 127-139.

_____, « Qui-suis-je? », *L'écriture autobiographique des Nouveaux Romanciers*, Paris, PeterLang, 2000.

Fauvel, Maryse, « Photographie et autobiographie : Roland Barthes par Roland Barthes et L'Amant de M. Duras », *Romance Notes*, vol. 34, no 2 (hiver 1993), p. 193-202.

Gadant, Monique, « La permission de dire Je. Réflexions sur les femmes et l'écriture : « À propos d'Assia Djébar, *L'Amour, la fantasia* », *Peuples méditerranéens*, no 48-49 (juillet-décembre 1989), p. 93-105.

Gafaiti, Hafid, « Écriture autobiographique dans l'œuvre d'Assia Djébar : *L'Amour, la fantasia* », *Autobiographies et récits de vie en Afrique*, Ed. Bernard Mouralis, Paris, L'Harmattan,



Photo : *L'Amour, la fantasia* aux éditions Livre de Poche

1991.

Genette, Gérard, *Figures III*, Paris, Seuil, 1972.

Havercroft, Barbara, « Je / tu / elle : Écarts énonciatifs au féminin », *Protée*, vol. 20, no 3 (1992), p. 46-53.

Horvath, Milena, « Voix écrites dans *L'amour, la fantasia* d'Assia Djebar », In *Revue d'études Françaises*, N°2, URL, 1997.

Katherine Gracki, « Assia Djebar, et l'écriture de l'autobiographie au pluriel », *Women in French studies*, 2, autumn 1994: 55-66.

Kristeva, Julia, « Mémoire », *L'infini*, no 1 (hiver 1983), p. 39-54.

Lefebvre, Maurice-Jean, *L'image fascinante et le surréel*, Paris, Plon, 1965.

Lejeune, Philippe, *L'autobiographie en France*, Paris, Armand Colin, 1971.

—, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975.

—, *Moi, aussi*, Paris, Seuil, 1986.

Lury, Celia, « Reading the Self: Autobiography, Gender and the Institution of the Literary », in *Off-Centre. Feminism and Cultural Studies*, Sarah Franklin, Celia Lury et Jackie Stacey (dir.), London et New York, Harper-Collins, 1991, p. 97-108.

Marcillini Marina, « Assia Djebar: l'écriture ou la recherche de l'identité », *Stichproben*, Nr. 1/2001, 1-6

Mason, Mary, « The Other Voice: Autobiographies of Women Writers », in *Life / Lines: Theorizing Women's Autobiographies*, Bella Brodzki, et Celeste Schenck (dir.), Ithaca, Cornell University Press, 1988, p. 19-44.

Mehanna, Gharaa, « Al-sirah al-zatiyya fi sighat al-moanas », [L'autobiographie au féminin], *Alif*, no 22 (2002), p. 44-57.

Morgan, Janice, « Fiction and Autobiography/Language and Silence: L'Amant by Marguerite Duras », *The French Review*, vol. 63, no 2 (décembre 1989), p. 271-279.

Morgan, Janice et T. Hall, Colette (dir. publ.), *Gender & Genre in Literature: Redefining Autobiography in Twentieth-Century Women's Fiction*, New York et London, Garland Publishing, 1991.

—, « Femmes et genres littéraires: Le cas du roman autobiographique », traduit de l'américain par Claude Taillon, *Protée*,

vol. 20, no 3 (automne 1992), p. 27-33.

Omar Tahani, « La poétique de la différence à travers des écrits de femmes », *Horizon*, no 1 (1991), p. 66-104.

Rocca, Anna, « Père-fille: écriture et interdit dans l'autobiographie d'Assia Djebar », *Peuples et Monde*, 2004, http://www.peuplesmonde.com/article.php?id_article

Rowbotham, Sheila, *Conscience des femmes, monde de l'homme*, traduit de l'anglais par Françoise Ducrocq, Paris, Éditions des femmes, 1976, publié sous le titre *Women's Consciousness, Man's World*, Middlesex, England, Penguin Books, 1974.

Staley, Jeffrey-S. et Laurie Edson, « Objectifying the Subjective: The Autobiographical Act of Duras' *The Lover* », *Critique: Studies in Contemporary Fiction (Crit)*, vol. 42, no 3 (printemps 2001), p. 287-98.

Van den Heuvel, Pierre, « L'attitude énonciative dans la nouvelle autobiographie: les romanesques de Robbe-Grillet », in *Énonciation et parti pris*, Walter De Mulder, Franc Schuerewegen et Liliane Tasmowski (dir.), Amsterdam, Rodopi, 1992, p.202-213.

—, « Réel imaginaire et imaginé vécu dans Les Romanesques d'Alain Robbe-Grillet », in *Autobiographie & avant-garde*, Hornung, Alfred, et Ermpeter Ruhe (dir.), Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1992, p. 101-116.

NOTES DE L'AUTEUR

1- « L'écriture d'une autobiographie ou de confessions en est venue à occuper une position centrale dans le débat constant autour du statut de l'écriture des femmes parce que cela peut être considéré comme une manière de limiter la définition du littéraire, en tant qu'institution. » (notre traduction)

2 - « Un sujet est au moins un millier de personnes. C'est pourquoi je ne me demande jamais «qui suis-je?», mais «qui sont- je?— phrase intraduisible ». (notre traduction)

3- Janice Morgan et Colette T. Hall (dir. publ.), *Gender & Genre in Literature: Redefining Autobiography in Twentieth-Century Women's Fiction*, New York et London, Garland Publishing, 1991, p. 7. « C'est comme si, dans notre perspective actuelle, le statut des femmes, écrivant en tant qu'«outsiders» en marge du discours public, leur a imposé une perception particulière: c'est-à-dire que l'altérité propre à leur expérience d'«outsiders» se penchant sur un genre androcentrique, a nécessité le recours à des stratégies alternatives, voire contradictoires, de représentation de soi. » (notre traduction)

4 - Susan Cohen, *Women and Discourse in the Fiction of Marguerite Duras*, Amherst, Université of Massa, 1993, p. 181. Cité par Jeanette den Toonder, dans *L'écriture autobiographique des nouveaux romanciers*, *Les Lettres Romanes*, t. LI, no 1-2 (1997), p. 104.

PRATIQUES DE GRÈVE

- LE PINK BLOC: QUEERS ET FÉMINISTES EN GRÈVE!
- LES PRATIQUES FÉMINISTES EN TEMPS DE GRÈVE



Photo : M. Lemieux

LE P!NK BLOC: QUEERS ET FÉMINISTES EN GRÈVE!

Marie-Élaine LaRoche et Philippe Dumaine
membres du P!NK BLOC

Peut-être, au sein des manifestations étudiantes, avez-vous vu une horde de capes roses pailletées et de pompons chatoyants? Il s'agit du P!NK BLOC, un groupe de militant.e.s qui en ont « ras le pompon » et crient leur colère contre le gouvernement Charest, contre le capitalisme et contre l'homophobie. La création de ce bloc rose festivement radical a été motivée par les impacts de la marchandisation de l'éducation sur nos communautés queer et féministes, et sur la nécessité d'une critique interne des jeux de pouvoir et des stratégies militantes privilégiées par le mouvement. Portrait de l'intérieur.

HEILLE, LA HAUSSE, TOUCHE-MOI PAS!

De nos jours, au Québec, l'éducation supérieure est ancrée dans une logique marchande, s'inscrivant dans une mouvance de privatisation d'une grande partie de nos services publics. Selon l'IRIS, les tenants des politiques néolibérales conçoivent l'éducation comme « un centre d'entrepreneuriat intellectuel, qui produit des employé.e.s et des brevets commercialisables » (Martin & Tremblay-Pépin, 2001 : 1). Ainsi, le gouvernement Charest pousse les universités vers la recherche appliquée, soumise aux impératifs économiques. Cette logique de centre-droite n'est pas neutre : l'idée du complexe industriel académique comme vecteur du capitalisme est motivée par les intérêts du secteur privé, et non par un souci de

répartition équitable des richesses intellectuelles. Les fonds supplémentaires générés par une hausse des frais de scolarité de 1625\$ seront donc inévitablement réinjectés dans les entreprises, et ne participeront pas à l'essor du savoir fondamental.

Or, les femmes, de même que les personnes racisées et LGBTQ (Lesbiennes, Gai, Bisexuels, Transgenre, *Queer*), sont surreprésentées au sein d'une frange de la population déjà précaire : elles seront donc les premières à être touchées par cette augmentation. Déjà, en raison de l'iniquité salariale, les femmes mettent plus de temps à rembourser leurs dettes d'études (Institut Simone de Beauvoir, 2012 : 2) Les étudiant.e.s dont l'orientation sexuelle ou l'expression de genre est non normative sont plus susceptibles d'être rejeté.e.s par leur famille, ne bénéficiant ainsi pas d'un appui financier de leur part. Les personnes racisées ou trans sont trop souvent victimes de discrimination de la part des employeurs, ce qui les maintient dans un état de vulnérabilité socio-économique. Ces différents facteurs mènent les étudiant.e.s à l'endettement chronique ou à des heures de travail excessives, situations intenable les poussant plus souvent qu'autrement à abandonner leur scolarité.

Comme le disait Maria Nengeh Mensah lors d'une discussion entre professeure.s et étudiant.e.s organisée par le comité de mobilisation de l'Association étudiante de travail social de l'UQAM le 22 février 2012, si l'accès à l'éducation est

réduit, on se retrouve avec un stéréotype étudiant. La population étudiante devient beaucoup moins diversifiée (Nengeh Mensah, 2012 : 6 min 20). Cette situation entraîne une uniformisation des milieux desquels sont issu.e.s les étudiant.e.s, réduisant ainsi les possibles critiques des savoirs dominants.

DÉPLACEMENT DU DISCOURS, DISCOURS DÉPLACÉS

C'est de ce contexte qu'émerge le P!NK BLOC. Dans un premier temps, il cherche à traiter des discriminations spécifiques vécues par les femmes et les personnes queer en lien avec la hausse des frais de scolarité. Ensuite, il vise à mettre en lumière la marginalisation des discours queer et féministes au sein des lieux de mobilisation étudiante présentés comme « rassembleurs ». En nous organisant et en prenant la parole en tant que femmes et personnes LGBTQ, nous cherchons à nous insérer dans le discours gréviste dominant qui repose sur la norme masculine, blanche, hétérosexuelle, de classe moyenne. C'est entre autres en subvertissant des slogans populaires (« On veut fourrer, on veut pas s'endetter! », « Un bon cunni jamais ne sera vaincu! »!) que le P!NK BLOC vient rompre avec les stratégies usuelles en affirmant haut et fort son identité sexé.e.

Les tactiques sexopolitiques utilisées par le P!NK BLOC visent à rendre compte de la consubstantialité des rapports de pouvoir. Ainsi, il ne serait pas question d'UNE cause étudiante monolithique, mais bien d'une multiplicité de réalités cherchant à trouver leur voix au sein d'un projet d'émancipation sociale. Si le mouvement étudiant apparaît mettre de l'avant un argumentaire de lutte des classes, il nous semble que les rapports de genre, de sexe et de désir sont des enjeux nécessitant eux aussi un examen approfondi.

Alors que les acteurs du mouvement étudiant tentent d'élargir la lutte vers une grève sociale, il nous semble important de rester critique quant aux bases sur lesquelles s'établit un tel projet. Un mouvement social nécessite une réévaluation constante des privilèges de chacun, ainsi que des stratégies mises en place. Il devient primordial de rendre visibles et audibles des identités et des sexualités autrement marginalisées, afin que notre « révolution » ne reconduise pas les oppressions déjà présentes dans la société. De plus, au-delà de cette vigilance première, les analyses, surtout menées par des féministes, de la consubstantialité ou de l'intersectionnalité des oppressions (voir Kergoat, 2009 et Crenshaw, 2005) appellent à une critique radicale des différents rapports sociaux. En effet, selon ces analyses, les différentes

oppressions (classe, genre, race, sexualité...) sont interreliées et ne peuvent donc pas être combattues séparément de manière efficace. En abondant dans le même sens, le P!NK BLOC vise à mettre en lumière les interconnexions souvent oubliées entre la domination économique capitaliste et les autres oppressions. Le fait que le discours anticapitaliste soit surreprésenté dans la lutte actuelle, par rapport aux discours féministes, antiracistes ou queer, est justement symptomatique de ce manque de réflexion intersectionnelle. Ce que le P!NK BLOC cherche à avancer, c'est qu'il est impossible de s'attaquer efficacement à un seul rapport social inégalitaire : une approche réellement radicale luttera contre toutes les oppressions de plein front.

Le P!NK BLOC s'est d'ailleurs élevé contre les slogans homophobes et pro-viol scandés lors des manifestations. Si, dans le cadre de la lutte que nous menons, le gouvernement de Jean Charest fait figure d'« ennemi principal », le P!NK BLOC n'est tout de même pas prêt à endosser le viol du premier ministre². Qui plus est, la stigmatisation des rapports

sexuels anaux, présentés ici comme éminemment dégradants, relève à nos yeux de l'homophobie pure et simple, ou du moins, nous apparaît comme symptomatique d'une discrimination latente envers les pratiques de nos communautés.

C'est avec cette première prise de position que le P!NK BLOC a réellement mis en pratique son mandat de critique interne du mouvement étudiant. « Le viol est une arme de guerre du patriarcat et ça ne fait pas partie de notre révolution. Nous, on veut un mouvement accessible à tout le monde, survivant-e.s de violence sexuelle ou non, queer ou non et de tous les genres. Nous, on veut des slogans féministes, pro-queer et pro-sexe, des slogans jouissifs qui désarment les flics et les politiciens. You're sexy, you're cute, take off your riot suit! » (P!NK BLOC, 2012). Malheureux mais vrai, les communautés marginalisées doivent aujourd'hui encore être vigilantes quant aux oppressions reconduites à l'intérieur des cercles militants, ce malgré des années de combat, de théorie et d'action. Nous avons donc voulu saisir l'occasion fournie par la présente grève étudiante afin de faire de l'éducation populaire, et révéler les violences perpétrées – même de façon involontaire, par ignorance – par nos camarades.

Le communiqué « Les hausses de frais on n'en peut plus, les slogans pro-viol, non plus! » (P!NK BLOC, 2012) qui accompagnait cette prise de position a intensément circulé dans les milieux militants, notamment par la voie des associations étudiantes. Plusieurs d'entre elles, dont l'Association facultaire des étudiants en Arts de l'UQAM (AFÉA) et l'Association facultaire étudiante des sciences

« La radicale fabulosité du P!NK BLOC parvient aussi à désamorcer la tension qui survient lorsque police et manifestant.e.s se côtoient dans la rue. En pomponnant de façon coquine au visage des officiers, créant un mur de rose et de paillettes entre eux et la foule militante, nous parvenons à la fois à déconstruire l'image hypermasculine de l'escouade antiémeute et à rassurer les marcheuses et les marcheurs qu'une confrontation violente avec les forces de l'ordre n'est pas (encore) imminente. »

36

humaines (AFESH), ont adopté les positions véhiculées par le communiqué du P!NK BLOC de façon officielle, lors de votes en assemblées générales.

Par cette action, le P!NK BLOC voulait atteindre l'un des objectifs principaux de sa mise sur pied : celui de créer un espace sécuritaire à l'intérieur de la contestation estudiantine. Un espace qui serait exempt de violence, d'agression, de sexisme, d'oppression... Si le collectif comme tel parvient à incarner cet espace sécuritaire pour les personnes y militant – leur permettant de réfléchir aux oppressions, de partager leurs expériences vécues ou de reprendre des forces pour la lutte – les déclarations du P!NK BLOC contre les slogans homophobes cherchaient quant à elles à étendre cet espace sécuritaire à l'ensemble du mouvement étudiant. En effet, nous croyons que les militant.e.s issu.e.s de communautés marginalisées ne devraient pas avoir à subir des expériences d'oppression au nom de la cause. Au contraire, une véritable révolution doit s'attarder à déconstruire les structures hétéropatriarcales et les dynamiques de pouvoir qui s'installent aussi bien dans les groupes politisés qu'au sein la société civile. C'est seulement après un effort de réflexion interne, en changeant nos manières de lutter, que nous pourrions mettre sur pied un réel projet collectif radical, sur des bases communes et égalitaires.

FIF ET INCISIF

Le P!NK BLOC en désarçonne plus d'un par ses stratégies de lutte ironiques. Si, avec leurs capes brillantes et leurs pompons colorés, les membres du P!NK adoptent un look de carnaval déjanté, leurs convictions n'en sont pas pour autant superficielles. Certes, notre apparence outrageuse découle d'une réappropriation de certains clichés rattachés aux communautés LGBTQ, souvent dépeintes comme criardes, clinquantes. Loin de chercher à reproduire ces idées préconçues, nous voulons plutôt les subvertir en adjoignant à l'apparente inoffensivité de nos costumes un discours politique incongru : « On n'est pas que belles! On est rebelles! ».

L'ironie est ici revendiquée comme tactique politique. C'est dans le décalage, dans le déplacement douteux, voire dans le mauvais goût momentané que le P!NK BLOC cherche à se situer. « C'est pas les homophobes, qui ont changé l'histoire! On suce des pénis pis on fourre à soir! ». Bien qu'à première vue, ce slogan peut sembler choquant, voire hétérosexiste, il prend soudainement une teneur homopositive lorsque scandé par des personnes à l'identité de genre masculin lors des manifestations. Lorsque ce sont des femmes qui le clament, il permet de lutter contre le stigmate de pute qui dicte que les femmes doivent faire preuve de retenue

quant à l'expression de leur sexualité, au risque d'être perçue comme une « mauvaise fille ». Finalement, en rapprochant ce slogan de celui dont il s'inspire (« C'est pas les pas les pacifistes, qui ont changé l'histoire! On lance des pavés pis on brûle des chars! »), on comprend le clin d'œil coquin lancé aux anarchistes.

La radicale fabulosité du P!NK BLOC parvient aussi à désamorcer la tension qui survient lorsque police et manifestant.e.s se côtoient dans la rue. En pomponnant de façon coquine au visage des officiers, créant un mur de rose et de paillettes entre eux et la foule militante, nous parvenons à la fois à déconstruire l'image hypermasculine de l'escouade antiémeute et à rassurer les marcheuses et les marcheurs qu'une confrontation violente avec les forces de l'ordre n'est pas (encore) imminente. Telles des meneuses de claques fofolles, nous scandons des chants qui invitent les agents à enlever leur casque, à laisser tomber leur matraque, et à désobéir en dansant avec nous la fin de la paix sociale.³ Le rêve de faire tomber l'état policier sous une pluie de confettis...

« CONTRE LE NÉOLIBÉRALISME, POUSSONS UN CRI : AAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAHHH! »

Alors qu'on murmure que la grève étudiante aurait fait naître au Québec une mouvance contestataire plus large, s'inscrivant dans le sillon du mouvement « Occupy », et des luttes anticapitalistes menées lors des grands sommets économiques mondiaux, nous sommes à même de nous interroger sur la place qui y sera réservée aux préoccupations queer et féministes. Or, il nous apparaît clair que les oppressions vécues par les femmes et les personnes LGBTQ risquent d'y être écartées. Déjà, un certain discours altermondialiste demande à ce que les histoires d'agressions sexuelles et de discriminations de genre vécues sur les campements urbains soient tuées au profit des « vrais enjeux » ou pour ne pas nuire à l'image du mouvement. Or non, nous ne taisons pas notre rage, ni n'adoucirons notre image. Et nous crierons haut et fort, « Baisse tes culottes! Joins-toi au P!NK BLOC! ».



BIBLIOGRAPHIE

CRENSHAW, Kimberlé (2005). « Cartographie des marges : Intersectionnalité, politiques de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, n°39.

Institut Simone de Beauvoir (2012). « Déclaration sur la hausse des droits de scolarité au Québec et son impact sur les femmes ». Montréal : Université Concordia. En ligne. <<http://wsdb.concordia.ca/about-us/official-position-on-issues/documents/2012SdBITuitionFees.pdf>>. Consulté le 1er avril 2012.

KERGOAT, Danièle (2009). « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », in Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*. Paris, Puf.

MARTIN, Éric & Simon TREMBLAY-PÉPIN (2011). « Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité? Huit arguments trompeurs sur la hausse ». Montréal : Institut de recherche et d'informations socio-économiques. En ligne <<http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2011/11/brochure-faut-il-vraiment-augmenter.pdf>>. Consulté le 1er avril 2012.

NENGEH MENSAH, Maria (2012). « Panel sur la hausse des frais de scolarité et sur la grève générale illimitée ». Montréal : Comité de mobilisation de l'Association Étudiante de Travail Social. En ligne. <<http://www.youtube.com/watch?v=WWaNjsog0SM>>. Consulté le 1er avril 2012.

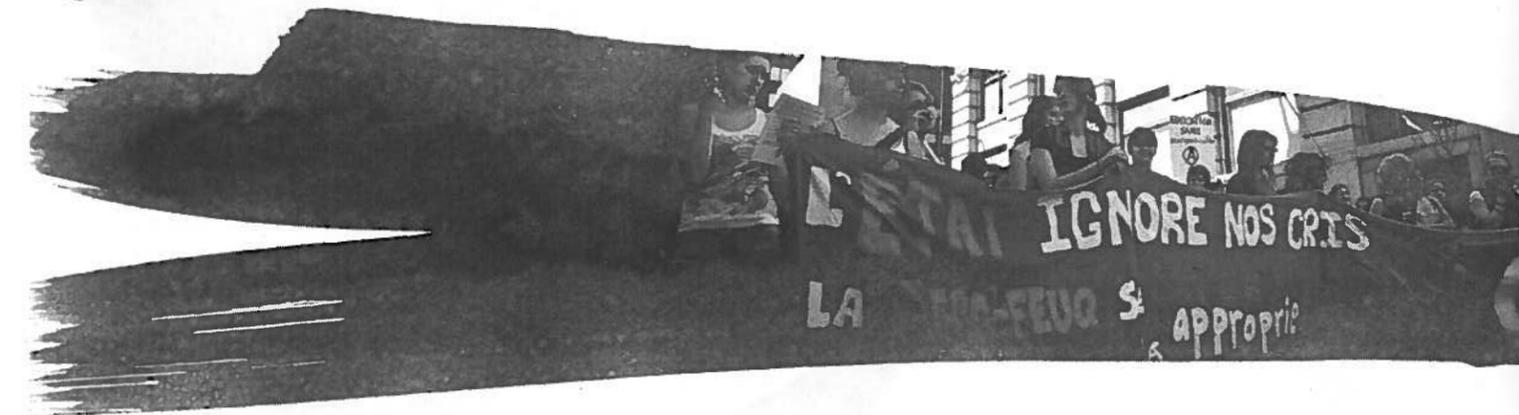
P!NK BLOC (2012). « Les hausses de frais on n'en peut plus, les slogans pro-viol, non plus! ». Montréal : P!NK BLOC. En ligne. <<http://pinkbloctmontreal.files.wordpress.com/2012/02/slogans-pro-viol.pdf>>. Consulté le 25 mai 2012.

NOTES DES AUTEUR.E.S.

1 - « On veut étudier, on veut pas s'endetter! », « Un peuple instruit jamais ne sera vaincu! »

2 - « Charest serre les fesses, on arrive à toute vitesse! », « Charest, en prison, échappe ton savon! »

3 - « T'es beau! T'es chaud! Y m'semble que l'casque est d'trop! », « Policiers!!! Vous devriez danser! »



■ LES PRATIQUES FÉMINISTES EN TEMPS DE GRÈVE

LE COMITÉ FEMMES GGI DE L'UQAM

Caroline Jacquet, Andréanne Martel et Maxine Wisotzky
membres du Comité femmes GGI de l'UQAM

Les pratiques féministes pendant la grève étudiante de 2012 furent à l'image du mouvement lui-même : variées, multiples, imaginatives, controversées, enthousiasmantes et mobilisatrices. Cet article propose de brosser le portrait des actions féministes étudiantes, d'analyser les défis et les problèmes auxquels les féministes sont confrontées dans la pratique, mais aussi de contribuer à la mémoire collective féministe. Peut-on lutter en non-mixité féminine tout en développant une compréhension intersectionnelle des luttes sociales ? Comment organiser des actions directes sécuritaires et confidentielles tout en priorisant l'inclusivité et l'horizontalité ? Comment les féministes étudiantes ont-elles contribué à faire de la grève un espace de luttes féministes ?

Cet article ne peut prétendre brosser un tableau complet et représentatif de l'ensemble des pratiques et actions féministes étudiantes de grève, pas même celles du Comité Femmes GGI de l'UQAM : si nous avons toutes trois participé activement, pendant plusieurs semaines, à ce Comité, nous ne parlons pas ici en son nom. Nous n'avons d'ailleurs pas participé à l'ensemble des actions dont il est question dans cet article. Cette précision ne s'impose pas tant pour des questions de sécurité, mais bien parce que nous ne souhaitons pas nous approprier ni récupérer à notre profit les luttes menées par les nombreuses femmes qui ont participé de près ou de loin à ce Comité.

NON MIXITÉ ORGANISATIONNELLE ET ANALYSE INTERSECTIONNELLE

Pourquoi créer un comité femmes en non-mixité ?

La réflexion sur la pertinence d'un comité militant non-mixte à l'UQAM s'est amorcée dès l'automne 2011 en prévision de la grève générale illimitée (GGI) qui risquait fortement de débiter à l'hiver 2012. Dès lors, plusieurs féministes se sont réunies afin de mettre en lumière des problématiques déjà présentes et vécues par des femmes dans le milieu de la militance. Problématique ni récente ni originale : la division sexuelle des rôles demeure au cœur des préoccupations des militantes féministes. Dans les groupes mixtes, nous observons que les tâches impliquant la sécurité des militantes-es, l'animation des rencontres, l'interaction avec les médias et l'organisation logistique des actions (comme le *bike squad* pour bloquer les rues dans les manifestations), sont souvent l'apanage des militants masculins. De plus, les femmes sont souvent davantage valorisées, et la grève étudiante de 2012 ne fait pas exception, lorsqu'elles s'impliquent dans des actions dites symboliques ou artistiques plutôt que dans des actions directes ou de désobéissance civile.

Tout au long de la grève, le Comité femmes GGI est donc demeuré un groupe non-mixte de femmes, mais surtout de *femmes féministes*. La plate-forme de discussion et de diffusion était administrée par des femmes, les rencontres et les comités d'organisations étaient non-mixtes, tout comme les actions directes. Toutefois, les ateliers de sensibilisation, les manifs-actions, les manifestations féministes étaient ouverts à tous et toutes. Des collaborations et des solidarités ont pu d'ailleurs se développer avec des hommes pro-féministes venus soutenir les actions du Comité Femmes.

Ces lieux non-mixtes ont ainsi permis aux étudiantes

féministes de participer à l'organisation d'actions directes, de leur conception à leur diffusion. Ils leur ont permis de s'approprier des tâches peu occupées par les femmes dans le milieu militant, notamment à travers les équipes de sécurité dans les manifestations féministes, l'ouverture des rues aux manifestants-es, la fabrication de béton, la construction d'une structure de bois ou encore la création graphique d'affiches.

Intersectionnalité : de la théorie à la pratique

Dès les premières rencontres du Comité, les femmes voulaient une grève féministe qui considère les différentes situations vécues par toutes et tous, notamment l'impact différencié de la hausse des frais de scolarité sur différentes catégories de la population étudiante, en fonction de leur sexe mais aussi de leur classe sociale, de leur origine ethnique ou de leur orientation sexuelle¹.

En adoptant une approche d'*intersectionnalité* des luttes, ces militantes souhaitaient questionner l'archétype de l'étudiant qu'on dépeint dans les médias : un étudiant québécois blanc, financièrement aidé par ses parents, qui trouvera facilement un emploi stable et bien rémunéré. Cette analyse superficielle voile une plus grande diversité de parcours. Le deuxième défi consistait à démontrer à leurs camarades militants-es que ces revendications ne représentaient pas une division au sein du mouvement étudiant, mais soulignaient au contraire la complexité de la question de la hausse des frais de scolarité et à travers elle de toute inégalité « économique ».

Une analyse prenant en compte les impacts différenciés d'une hausse des frais de scolarité selon la classe sociale, le sexe, l'orientation sexuelle ou les origines a tardé à se faire entendre. Des chercheuses de l'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia ont parti le bal en février, avec la publication d'une étude² sur l'impact de la hausse sur les groupes minorisés, dont les femmes et les personnes racisées. Le *Manifeste féministe contre la hausse des frais de scolarité* déclarait : « Les femmes lesbiennes, racisées, en situation de handicap, soutien de famille, célibataires et à faible revenu sont plus touchées que les femmes hétérosexuelles en couple puisque leur revenu par ménage est nettement inférieur. »³

Cette analyse a notamment permis à des militantes féministes de prendre conscience de leur propre position et de leurs propres privilèges à travers le mouvement étudiant. Les membres du Comité Femmes de l'UQAM

sont majoritairement des femmes blanches⁴, francophones et scolarisées, avec toutefois une diversité de classe sociale, de niveau de scolarité, d'orientation sexuelle et de genre. « Pratiquer l'intersectionnalité » [6], cela s'est traduit par la dénonciation systématiques des oppressions multiples, la prise de conscience des privilèges, un mode d'organisation inclusif, et la collaboration avec d'autres espaces de luttes féministes (notamment avec le *Pink bloc*).

INCLUSIVITÉ ET ACTION DIRECTE

Une organisation horizontale et inclusive, en réseau

Dès ses débuts, le Comité femmes s'est questionné sur ses modes d'action et d'organisation. Les questions d'inclusivité et de participation sont au cœur des préoccupations féministes, afin d'ouvrir les groupes d'actions politiques aux groupes minorisés et d'encourager la participation politique du plus grand nombre. Au-delà d'un simple principe d'organisation, cette prise de position a émergé en réaction à d'autres espaces de mobilisation qui, par leur fonctionnement, se sont avérés très peu accessibles d'une part aux non-initié.e.s, d'autres parts aux femmes qui souhaitaient y prendre place.

« Dès les premières rencontres du Comité, les femmes voulaient une grève féministe qui considère les différentes situations vécues par toutes et tous, notamment l'impact différencié de la hausse des frais de scolarité sur différentes catégories de la population étudiante, en fonction de leur sexe mais aussi de leur classe sociale, de leur origine ethnique ou de leur orientation sexuelle. »

Les femmes se sont dotées d'une liste de courriels et d'un groupe *facebook* sur lesquels étaient annoncées les réunions et activités. Sans forme précise ou exécutif élu, le groupe a été en constant changement, tant dans les membres impliqués que dans les types d'actions mises sur pied. « Nous n'avons pas de porte-parole, pas de comité média, pas de représentante

élue. »⁵ Ce mode de fonctionnement horizontal, ressemblant davantage à un réseau qu'à un comité, a permis un certain roulement dans les types d'implication. Certaines femmes en ont fait leur lieu principal de lutte alors que d'autres gravitaient autour tout en s'impliquant davantage dans des lieux mixtes. Le comité aura aussi été un lieu formateur important, chacune ayant la possibilité de varier les tâches qui étaient à exécuter, dans une perspective d'auto-éducation et de rotation des tâches.

L'usage des réseaux sociaux a occupé une place importante dans la grève, permettant entre autres des rapprochements entre les féministes de diverses régions du Québec, de même qu'entre les groupes féministes eux-mêmes. Par ailleurs, en plus d'un grand partage d'informations, cela aura permis de lancer plus largement une invitation, pour un événement, une entrevue, une formation, etc. les féministes pouvant donc s'impliquer de diverses manières en fonction de leurs

intérêts. Les réseaux sociaux ont aussi permis une certaine cristallisation de la solidarité féministe alors que plusieurs femmes et hommes pro-féministes ont pu s'allier à maintes reprises pour dénoncer les propos haineux et misogynes de masculinistes sur le web.

L'inclusivité : à quel prix?

Cette prise de position pour l'inclusivité s'est toutefois heurtée à d'autres impératifs pendant la mobilisation étudiante de 2012. Certaines actions ont soulevé la question de la priorisation de la sécurité et de la confidentialité sur l'inclusivité. Est-ce possible, voire souhaitable, d'organiser des actions de perturbations comme des occupations ou des manif-actions à l'intérieur d'un groupe de personnes ouvert? Peut-on laisser les comités organisateurs évoluer et changer au fil de l'organisation? Doit-on nécessairement fermer le groupe à de nouvelles participantes lorsque l'organisation se met en place? Plus encore, doit-on privilégier la création de groupes affinitaires afin de préserver la cohérence idéologique, la confidentialité et la sécurité d'un collectif d'actions féministes? L'action directe est caractérisée par la nécessité de créer des liens de confiance et des relations de solidarité avec les autres militantes. Ces questionnements, suite à l'occupation du bureau de la Ministre de la Condition féminine, ont mené certaines militantes à interroger leur participation dans des instances qui prônent l'inclusivité à tout prix, au détriment de l'efficacité et de la sécurité des militantes. L'une d'elles allant jusqu'à se demander si l'organisation d'actions directes devait nécessairement se faire dans un cadre exclusif, voir un cadre non-féministe.

Mode solution : l'organisation en vague

L'une des façons de répondre à ces enjeux aura été l'organisation d'actions en vague. Ainsi, des militantes ont proposé de palier à ces défis en organisant des séries d'actions, cohérentes entre elles, et offrant un niveau de radicalité variable. Prenons l'exemple du mois d'avril : cette première vague d'actions visait à dénoncer l'absence de prise de position de la ministre de la Condition féminine Christine St-Pierre sur les impacts de la hausse sur les femmes. Pour augmenter la pression sur une des membres du cabinet du Parti Libéral, les féministes ont d'abord organisé une manifestation féministe Gumboot, puis une action de sensibilisation à la hausse sexiste à travers la campagne de pastiche d'affiche libérale dans les bars et restaurants de Montréal et finalement une action directe au bureau de député de la Ministre où des féministes ont érigé



Durant la grève, une statue de la ministre Christine St-Pierre a été coulée dans le béton devant son bureau de députée

une structure de béton personnifiant Christine St-Pierre et bloquant l'accès à ses bureaux⁶. Chaque action avait son propre comité d'organisation avec ses réunions et son mode de fonctionnement. Lorsque cette série d'actions a pris fin, une autre vague d'actions, avec des revendications différentes et de nouvelles militantes formant les comités organisateurs, pouvait se mettre en place. Il y eu par exemple une vague contre le Grand prix de Formule 1, une autre contre le Festival Juste pour rire et la CLASSE qui hésitait à le dénoncer.

Ce mode de fonctionnement avait le double avantage de ne pas restreindre la participation de celles qui voulaient s'impliquer de façon sporadique et d'éviter de créer un groupe de femmes fermé, détenant une certaine expertise et une capacité d'actions alors que d'autres resteraient en plan. De plus, ce fonctionnement en vague a permis à chacune de s'adapter aux actions en fonction de ses propres limites et du temps dont elles disposaient. Certaines se sont impliquées dans l'organisation des trois actions, d'autres seulement une. De plus, la cohérence et la diversité entre les actions du triptyque permettaient de mettre de la pression sur l'actrice visée, de diversifier les lieux de diffusion et d'atteindre un public différencié et plus large.

Toutefois, ce mode d'organisation n'a pas échappé à certaines difficultés. La formation de groupe d'actions non affinitaire et non permanent rend parfois difficile la cohésion dans les moyens d'action privilégiés, dans les prises de position à défendre, dans les cibles à atteindre et dans le niveau de radicalité et d'engagement de chacune. Contrairement à

un groupe affinitaire ayant établi certains principes, ce type d'organisation uni des femmes ayant parfois comme seul point commun leur allégeance féministe et leur désir d'agir. Dans ce cas précis, les divergences n'ont pas semblé miner la portée du groupe et leurs actions.

FÉMINISTES EN ACTIONS !

Éducation et visibilité:

Rappelons tout d'abord que le Comité femmes GGI n'a pas été le seul espace féministe de la grève à l'UQAM. Le *Pink Bloc* s'est démarqué cet hiver par sa présence lors des manifestations, il a d'ailleurs joué un rôle important dans la dénonciation des slogans pro-violis de même que pour la mise de l'avant des revendications *queer* en temps de grève. Le *Collectif féminisme et droit UQAM* s'est aussi distingué en organisant un atelier-discussion sur la pertinence d'une analyse féministe dans les champs universitaires et par des actions directes, dont un déploiement de bannière au Palais de Justice de Montréal qui dénonçait la judiciarisation de la grève. Ce collectif est né d'une initiative d'étudiantes en droit de l'UQAM, ces dernières désiraient adopter un point de vue critique des études en sciences juridiques et y intégrer une perspective de genre.

Trois grands types d'action caractérisent le Comité femmes GGI: l'éducation, la visibilité, l'action directe. Bien qu'elles soient intrinsèquement reliées entre elles, nous les distinguerons ici. Le premier volet, éducatif, visait à la fois l'éducation féministe à l'intérieur de l'UQAM et à l'extérieur, notamment en réponse aux demandes émanant des féministes cégépiennes. Des ateliers ont donc été donnés, du matériel a été créé et/ou diffusé (tracts, manifestes, vidéos, etc.). Il s'agissait tant d'expliquer les aspects sexistes de la hausse que ceux du mouvement étudiant en général, et d'inviter à la création de comités femmes un peu partout. Il est également arrivé que nous soyons contactées pour parler dans des manifestations (comme celle en solidarité avec les travailleurs et travailleuses d'Avéos) ou au sein de groupes féministes (comme à la Coordination de la Marche mondiale des Femmes).

Le deuxième volet s'appliquait davantage à rendre visible la présence féministe au sein du mouvement étudiant: création d'une magnifique murale féministe à l'UQAM lors de la Nuit de la création, contingents féministes dans les manifestations; piquetage symbolique devant l'UQAM; création de bannières et de pancartes féministes; création de nouveaux slogans que ce soit contre la brutalité policière, le profilage, la hausse et son caractère sexiste, la récupération du mouvement, etc. Il était important pour nous, non seulement de créer un espace non-mixte de ralliement pour les femmes au sein des

grosses manifestations, mais également de mettre de l'avant des messages féministes, féminisés et originaux. (« Nous on veut étudier, on veut pas vous torcher » ou encore « Y'en a assez, assez, assez de magasiner, cessez de consommer et venez manifester ») Toujours dans le souci de mettre de l'avant une analyse en termes de lutte contre les rapports sociaux inégaux de sexe, de classe et de race, nous avons donné des entrevues dans des médias alternatifs, étudiants et communautaires. Bien que ces deux premiers aspects aient été présents tout au long de la grève, ils étaient davantage prioritaires lors des premières semaines. Au fur et à mesure, il devenait assez évident pour nous toutes, que nous devons faire passer notre message et nos revendications de manière plus directe, dérangeante et perturbante.

L'action directe féministe :

La Ministre de la Condition féminine, Christine St-Pierre fut une cible privilégiée: occupation de ses bureaux de Ministre et manifestation d'appui ; présentoirs « Zoom média » trafiqués avec une fausse publicité dans laquelle la Ministre



«Les femmes gagnent 71 cents pour chaque dollar gagné par les hommes. Par conséquent, demander aux personnes de contribuer davantage au financement de leurs études universitaires affecte particulièrement les femmes.»
- Institut Simone de Beauvoir

Campagne de détournement d'affiches

dénonce la hausse sexiste; bétonnage de sa statue bloquant la porte de son bureau de députée; comités d'accueil lors de ses rares sorties publiques à Montréal; etc. D'autres actions ont également été organisées, par exemple contre la compagnie Garda, en réaction au piquetage du groupe anti-avortement « 40 jours pour la vie » devant la clinique Morgentaler, lors du Grand prix de Formule 1. Soulignons tout particulièrement l'accueil des spectateurs et spectatrices du show d'humour de la Coalition des humoristes indignés, par des mimes féministes, silencieuses mais très dérangeantes⁷.

Ces derniers exemples illustrent le fait que les actions féministes étudiantes ne se sont pas uniquement centrées sur des cibles immédiatement reconnaissables comme étant des enjeux de « féminisme étudiant ». Le Comité femmes refusait ce faisant de s'enfermer dans une définition réduite de ce que devait faire un Comité femme étudiant, soit, de manière caricaturale, s'en tenir à expliquer les conséquences différenciées de la hausse des frais sur les femmes. Au contraire, ses membres considéraient que les rapports sociaux inégalitaires affectent nos vies de multiples manières et elles rejettent une conception des luttes « en vase clos ».

Les manifestations devant les cliniques d'avortement, pour revendiquer un accès gratuit et universel aux services d'avortement, représentent typiquement ces luttes généralement délaissées par le mouvement étudiant mais reprises par les féministes. Au moment où les Conservateurs tentent de limiter dangereusement cet acquis fondamental, et alors même que l'accès à l'avortement n'est pas garanti partout au Canada, il semblait essentiel aux féministes de se mobiliser sur cet enjeu, même s'il dépasse le simple cadre du mouvement contre la hausse des frais de scolarité.

D'autres cibles ont été choisies qui, à première vue, pouvaient même ne pas paraître « féministe », dont l'école de formation de la compagnie Garda. L'angle d'approche choisi fut de dénoncer le paternalisme et le discours de « protection » et de « sécurité » utilisé pour justifier le recours à des compagnies de sécurité privées. « Ne nous protégez pas, on se protège toutes seules! » résume très bien le choix de cette action, tout particulièrement dans le contexte de la répression judiciaire, à laquelle les agences de sécurité privées ont largement contribué (espionnage, délation, intimidation, etc.). Cette conception globale des luttes sociales est partagée par de nombreux mouvements anti-oppressions. C'est ainsi que Rosalind Hampton, du groupe Students of Colour Montreal, écrit :

Calling attention to racist and neocolonial language and

practices is the first step towards rooting out oppression in the movement, but our dialogue should not stop there. (...) In addition to denunciation and protest of the Quebec Liberal government's tuition hikes, other cuts to social spending and draconian Law 12 (Bill 78), our critique should target the broader neo-colonial, racist, anti-immigrant, and anti-worker policies of the Harper government (as seen in the recent passing of Bills C-38 and C-31).⁸

Invisibilisation

Bien que l'action directe fasse partie du répertoire d'actions des mouvements féministes depuis longtemps et bien que de nombreuses actions directes féministes aient eu lieu pendant cette grève, elles furent systématiquement invisibilisées⁹. D'une part, leur diffusion a été assez limitée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du mouvement étudiant, malgré les efforts des groupes féministes impliqués. Blogs, vidéos, médias sociaux ont ainsi été massivement investis par les féministes, pour expliquer et diffuser leurs actions. Or leurs actions furent peu relayées et elles apparaissent rarement dans les vidéos résumant la grève. Une des actions qui fut le plus relayée, celle des mimes féministes contre le spectacle de la Coalition des humoristes indignés, ne leur fut pas immédiatement attribué (elle fut d'abord attribué à la CLASSE) et peu de médias, *mainstream* ou étudiant, relayèrent la parole des femmes qui l'avait organisée. Le « Manifeste féministe contre la hausse des frais de scolarité »¹⁰, lancé lors de l'occupation des bureaux de la Ministre, est resté assez méconnu.

D'autre part, si la présence policière est massive lors des manif-action étudiante traditionnelles, elle est fort discrète lors des manif-action étudiante annoncées comme féministes. Bien que cela comporte certains avantages stratégiques de court terme évidents, il est dommage de constater à quel point les « actions de femmes » continuent à être considérées comme peu perturbatrices et peu dérangeantes, dans la lignée des clichés les plus éculés.

Ces quelques lignes ne peuvent prétendre établir un bilan des actions féministes qui ont eu lieu pendant la grève de 7 mois de 2012. C'est une histoire à écrire, des débats à analyser, une éducation à poursuivre et des actions à multiplier. Au-delà de cette période exceptionnelle d'expérimentation politique qu'est une grève, les étudiantes féministes ont créées pour l'avenir des espaces de luttes, des solidarités et des stratégies d'actions.

ACTIONS RÉALISÉES PAR LE COMITÉ FEMMES GGI UQÀM

- Nuit de la création, murale féministe dans le pavillon DS, à proximité du centre des femmes de l'UQAM.
- Piquetage pour un accès gratuit, libre et respectueux à l'avortement en face de la clinique Morgentaler, en réaction au piquetage du groupe anti-avortement « 40 jours pour la vie ».
- Occupation des bureaux de Mme Christine St-Pierre, ministre de la condition féminine
- Manifestation contre la récupération organisée le 21 mars 2012 en réaction à la récupération de la manifestation du 8 mars.
- Vague d'actions: traffiquage des publicités ZOOM MÉDIA (Christine St-Pierre prend position contre la hausse des frais de scolarité) + Coulage dans le béton d'une statue de la ministre en face de son bureau de députée + Atelier et contingent Gumboots dans une manifestation.
- Manif-Action contre GARDA « GARDA chiens de garde de l'État et du Patriarcat! »
- Contingents féministes dans de nombreuses manifestations (1^{er} mars à Québec, Manif historique du 22 mars, etc.)
- Slogans divers dénonçant entre autres la brutalité policière, le profilage, la hausse et son caractère sexiste, la récupération de la grève générale illimitée 2012.

NOTES DES AUTEURES

1 - À ce sujet, voir notamment le texte de Vanessa Girouard, « Hausse des frais de scolarité : parole aux étudiantes », *Entre Elles*, 21 mars 2012, <http://www.entreeelles.net/2012/03/hausse-des-frais-de-scolarité-parole-aux-etudiantes-1206>, consulté en juin 2012; Le but de cet article n'est pas de faire la démonstration du caractère inégalitaire de la hausse des frais de scolarité ou de toute mesure de type « taxe », cela a été fait ailleurs (voir note suivante).

2 - Institut Simone de Beauvoir, « Déclaration sur la hausse des droits de scolarité au Québec et son impact sur les femmes », février 2012, <http://wsdb.concordia.ca/about-us/official-position-on-issues/documents/2012SdbITuitionFees.pdf>, consulté en juin 2012.

3 - Étudiantes féministes contre la hausse, « Manifeste féministe contre la hausse des frais de scolarité », mars 2012, <http://contrelahaussesexiste.wordpress.com>, consulté en juin 2012.

4 - Des critiques se sont élevées concernant le racisme du mouvement étudiant en général, voir Way Lee « Racism and Access to Education – the Ongoing Québec Student Strike », avril 2012, <http://community.feministing.com/2012/04/23/racism-and-access-to-education-the-ongoing-quebec-student-strike/>, consulté en juin 2012.

5 - Des féministes en grève, membres du comité femmes GG, « La CHI - Un humour dégradant et complice de l'injustice sociale », 5 juillet 2012, <http://sisyphe.org/spip.php?article4227>, consulté en juillet 2012.

6 - Étudiantes féministes contre la hausse, « Communiqué », 20 avril 2012, <http://contrelahaussesexiste.wordpress.com/>, consulté en juillet 2012.

7 - « Des féministes ont en effet décidé d'être présentes le jour du spectacle, à l'entrée, déguisées en mimes, afin de dénoncer entre autres le sexisme de plusieurs des humoristes au programme, Mike Ward, François Massicotte, Maxim Martin, pour n'en nommer que quelques-uns. La figure du mime fut choisie parce qu'elle symbolise à nos yeux un humour vivant et une résistance à la censure. Tandis que le mime choisit le silence afin de mettre en valeur ou de dénoncer certaines attitudes et certains gestes, la société patriarcale l'impose aux femmes, tout particulièrement à celles qui tentent d'exprimer publiquement des critiques féministes. » Des féministes en grève, membres du comité femmes GG, « La CHI - Un humour dégradant et complice de l'injustice sociale », *op.cit.*

8 - Rosalind Hampton, « Race, Racism and the Quebec Student Movement », *New Socialist, Ideas for radical change*, 8 juillet 2012, <http://newsocialist.org/index.php/627-race-racism-and-the-quebec-student-movement>, consulté en juillet 2012.

9 - Sur la différence du traitement médiatique des « filles de grève », voir Martine Delveaux, « Les filles de la grève, partie 1 et 2 », *Je suis féministe*, 16 et 18 juillet 2012, <http://www.jesuisfeministe.com/?p=5577> et <http://www.jesuisfeministe.com/?p=5590>, consulté en juillet 2012.



Militante féministe à Toronto

■ NAISSANCE DU MOUVEMENT FÉMINISTE AU SÉNÉGAL LA CONTRIBUTION PIONNIÈRE DE YEWU-YEWU

CONTEXTE

D'une manière générale, la période allant des années 70 aux années 80 a été, pour les femmes, en général et les africaines en particulier, celle du droit à la parole. Car le contexte international favorable a permis de tolérer, voir même de libérer le discours des femmes sur les femmes. Par conséquent, les femmes ont pris ce droit, en toute liberté, en liberté surveillée ou encore sous la contrainte. Les nombreuses associations féminines, voire « féministes » (dépendamment des contextes), créées avant et durant la décennie, ont contribué, chacune à sa manière, à informer et à faire prendre conscience de l'oppression des femmes et proposées des solutions et des alternatives. La remise en question des statuts et rôles féminins fut, dès lors, promue à un niveau individuel et collectif qui n'était plus seulement celui des femmes du parti, des suffragettes et des féministes. Pendant toute une décennie, l'opinion africaine et internationale a été sensibilisée, alertée, voire prise à partie sur les difficultés vécues par les femmes dans le monde (Sow et Diouf, 1993 : 144).

Le contexte international sensibilisé à la question des femmes, dans les années 1970, a eu une grande influence sur le mouvement féminin sénégalais dans la mesure où les associations féminines connurent un nouveau dynamisme avec l'Année internationale de la femme et la proclamation de la Décennie de la femme en 1975. Ce contexte, combiné à la crise des années 80 et au désengagement de l'État consécutif

Hawa Kane, candidate à la maîtrise en sociologie
Oumar Kane, candidat au doctorat en communication

aux « politiques d'ajustement structurel », a constitué un ensemble de causes qui ont conduit à la libération des énergies et de l'esprit d'initiative des femmes. Leur dynamisme était particulièrement visible au sein du mouvement associatif qu'elles ont créé dans les zones rurales et urbaines du pays. Les femmes sont parvenues, à travers ces associations, à s'aménager des espaces à l'intérieur desquels elles ont essayé d'améliorer leurs conditions de vie et de faire prévaloir leurs droits. Le tissu associatif féminin, très diversifié, se composait d'associations paysannes, de groupements d'entraide ou de tontines dans les zones rurales et périurbaines, d'associations religieuses, professionnelles ou d'action sociale (constituées de femmes issues de la petite et moyenne bourgeoisie urbaines), etc.

C'est dans ce contexte que beaucoup d'associations phares du mouvement associatif féminin ont vu le jour dans les années 70 et 80. L'organisation en 1977 par le Club Soroptimist d'un séminaire regroupant treize associations et portant sur « La condition de la femme Sénégalaise » dans le cadre de la Semaine nationale de la femme a ainsi vu la naissance de la Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS). La Fédération, aujourd'hui encore active, comptait en 1990 185 associations provenant de divers horizons : groupements de promotion féminine, associations paysannes, amicales, associations professionnelles, religieuses, etc. (Sow et Diouf, 1993 : 145). Cependant, il a souvent été reproché à ces premières associations, dominées en grande partie par la

première génération d'institutrices sénégalaises, de n'avoir privilégié que des actions à caractère social qui laissent intact le système patriarcal sénégalais. Cette orientation s'explique par la formation que cette première génération de l'élite féminine sénégalaise instruite a reçue sous la période coloniale française, formation très conservatrice dans son esprit pour ce qui est des rapports de genre. Ces associations pionnières avaient une approche « conservatrice » de la question féminine dans la mesure où elles n'ont pratiquement jamais interrogé ni remis en question les politiques élaborées pour les femmes, mais qu'elles ont au contraire inséré leurs actions dans le cadre patriarcal préexistant.

Vers le milieu des années 70, apparaît un nouveau type d'associations constituées sur une base professionnelle et composées des premières générations de femmes universitaires sénégalaises. Parmi les associations constituées à cette époque, il y avait l'Amicale des Juristes Sénégalaises (AJS) qui a vu le jour en 1974 et l'Association des pharmaciennes, créée quelques mois plus tard. Une partie de cette élite féminine universitaire opérera une démarcation nette par rapport à ses aînées en se montrant relativement critique envers l'action sociale des premières associations féminines et en manifestant sa volonté de rompre avec ce type d'intervention. Mais malgré leur mérite, ces associations professionnelles n'ont elles-mêmes pas su poser le problème du statut des femmes dans une perspective de changement économique et social durable (Sow et Diouf, 1993 : 146).

L'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD), créée vers la fin des années 70, a été la première organisation intellectuelle féministe à prendre le parti de dénoncer les conditions de vie des femmes africaines à une époque où presque aucune étude n'était faite sur la frange féminine africaine. L'AFARD a rassemblé les femmes intellectuelles africaines pour promouvoir l'égalité des droits entre hommes et femmes au niveau du continent. L'association a énormément fait pour l'avancement du statut des femmes africaines et continue encore son œuvre à l'heure actuelle.

Mais c'est véritablement vers le milieu des années 80 que va émerger un discours plus radical sur la condition des femmes, avec les sections féminines des partis politiques de gauche et l'apparition de groupes comme Yewwu-Yewwu PLF (Pour la Libération de la Femme) en 1984. Ces mouvements, qui se situent explicitement dans la mouvance féministe, identifieront le patriarcat comme un système idéologique justifiant et légitimant la subordination des femmes (Sow et Diouf, 1993 : 146-147). À cet effet, Fippu¹, le journal de l'association féministe Yewwu-Yewwu avançait :

Notre spécificité en tant qu'association féministe réside dans le fait d'identifier tous les mécanismes qui, par

l'éducation, les tabous et les coutumes, les idéologies, les cultures et les religions, la division du travail entre les sexes et la législation, justifie et légitime la subordination des femmes. (...) Même si nous ne partageons pas la même démarche que d'autres associations de femmes dont l'intervention se limite essentiellement à une lutte économique, nous faisons partie intégrante du mouvement associatif des femmes qui ne peut que s'enrichir de sa diversité (Fippu, 1989 : 6).

Il faut souligner le mérite de ces associations féminines urbaines qui ont été les premières à formuler les revendications des femmes, donnant ainsi à ces dernières une meilleure visibilité sur les plans national et international. À travers les actes qu'elle a posés, l'association Yewwu-Yewwu a joué un rôle de pionnière au sein du mouvement social féminin au Sénégal, de par son leadership inédit.

Nous allons dans les prochains paragraphes aborder la genèse de l'association et préciser les formes que sa contribution a prises.

1. GÉNÉALOGIE DE YEWU-YEWU

Le contexte africain en général était marqué par une grande résistance de la culture patriarcale et des institutions qui la soutiennent, à reconnaître la place centrale que tenaient les femmes dans la société africaine traditionnelle. Ce pouvoir notamment économique et politique, est encore prépondérant dans nombre de régions d'Afrique (Chez les Akans au sud-est de la Côte-d'Ivoire, au Togo, au Sénégal...) (Fippu, 1989 : 51).

Dans nombre de pays africains au XXe siècle, la libération des femmes a été reliée et subordonnée aux objectifs de libération nationale (Fippu, 1989), dans un contexte de lutte pour l'indépendance. Même si cette lutte pour les indépendances nationales a mis sur le devant de la scène nombre d'héroïnes déterminées à faire avancer la cause féminine et/ou nationale, il n'a pas toujours été facile de la faire aller de l'avant du fait de la hiérarchisation des priorités au niveau national. C'est pourquoi il a fallu attendre les années 80 pour voir l'avènement d'associations telles que Yewwu-Yewwu et la tenue d'un vrai débat sur ce sujet, car pour l'une des premières fois au Sénégal, une association a ouvertement proclamé se situer dans une perspective féministe en identifiant le patriarcat en tant que système idéologique qui justifie et légitime la subordination des femmes comme cible de ses attaques. C'est ainsi que l'assemblée générale constitutive de Yewwu-Yewwu se tiendra le 7 Janvier 1984 à la Chambre de commerce de Dakar.

Du reste, la création de Yewwu-Yewwu s'est faite à la suite de longues discussions entre les membres fondatrices à propos de la stratégie à mettre en œuvre avant de lancer

l'association de manière effective. Pour ce qui est de la mise sur pied administrative de l'association, les membres n'ont pas rencontré d'obstacles majeurs, car l'association a été très présente sur la scène publique dès sa naissance. L'inauguration officielle, en grande pompe, avec une forte présence des médias à la chambre de commerce leur a permis de médiatiser leur action et par la suite d'avoir des facilités à assurer la diffusion de leurs messages.

En ce qui concerne la motivation des fondatrices de *Yewwu-Yewwi*, elles soutiennent pour la majorité qu'avant la création de l'association, il n'y avait pas d'organisation spécifiquement dédiée à la cause des femmes telle qu'elles l'entendaient. Il y avait certes des associations de femmes qui s'occupaient de prendre en charge les problèmes de survie des femmes, notamment en zone rurale, mais il restait un vaste chantier à entreprendre. Les propos de Marie Angélique Savané, l'une des fondatrices et la figure de proue de *Yewwu-Yewwi* reflètent assez bien l'esprit quasi révolutionnaire qui animait les membres à l'époque. Car elle explique que dès le début, elles ont voulu se positionner comme un mouvement d'influence qui se donnait comme objectif de conscientiser les femmes à travers des conférences, des causeries, ateliers... et non de se limiter à des projets économiques.

Yewwu-Yewwi a donc su répondre à un moment donné à l'aspiration d'une certaine élite intellectuelle féminine qui ne se retrouvait pas dans les formes associatives de l'époque. La visée allait plus loin que le simple fait de s'occuper des problèmes matériels de survie et concernait par exemple l'égalité des salaires entre hommes et femmes, l'éradication de la polygamie, l'égalité en droit, l'avancement des femmes en termes de représentativité politique, la maîtrise de leur propre corps, etc. Tout un faisceau d'enjeux qui touchait à la structure des rapports de genre dans la société sénégalaise. De par l'orientation privilégiée, seule une cible assez restreinte était en mesure de recevoir et de comprendre adéquatement ce discours, ce qui explique d'une certaine manière pourquoi *Yewwu-Yewwi* n'a pas pu mobiliser au-delà du milieu restreint des intellectuelles.

Yewwu-Yewwi est donc née de la coalition formée par des femmes qui se sentaient opprimées mais qui avaient un capital culturel élevé (Bourdieu et Passeron, 1970), une certaine expérience dans le domaine de la lutte pour la défense des droits des femmes et un sens élevé du leadership². Le terreau politique où l'implication de la plupart des membres de *Yewwu-Yewwi* avait son origine dans le parti de gauche And-Jëf qui a servi de banc d'école à l'engagement politique de toute une génération de Sénégalaises et de Sénégalais.

2. OBJECTIFS ET ACTIVITÉS DE YEWU-YEWU

Yewwu-Yewwi s'était fixé un certain nombre d'objectifs, considérés comme importants au regard de la situation sociale des femmes au Sénégal. Les plus significatifs tels qu'en a rendu compte le journal de l'association sont les suivants :

- La prise en charge et la traduction en actes des justes aspirations des femmes, quel que soit leur statut social ;
- L'élévation du niveau de conscientisation et le renforcement de l'engagement politique et social des femmes ;
- La compréhension des mécanismes d'oppression dont les femmes sont victimes ;

« Force est de reconnaître que de par les actions posées, *Yewwu-Yewwi* a contribué à donner une orientation revendicative au mouvement féminin actuel. »

- Le développement d'une nouvelle conscience féministe faite de résistance et de lutte contre toutes les idéologies qui oppriment les femmes ;

- La lutte contre les formes d'oppression des femmes dans la vie privée comme dans la vie publique ;

- La revendication de l'application des droits des femmes (droits au travail et à un salaire décent, à un salaire égal pour un travail égal, à la formation, à la santé, au contrôle de leur corps notamment par la contraception et l'avortement, etc.) ;

- La promotion de la participation des femmes aux instances et institutions politiques, économiques, sociales et culturelles ;

- L'introduction d'une composante féminine dans tous les projets de développement économique et social ;

- L'exercice du droit à l'autorité de la mère au même titre que celle du père sur l'enfant ;

- L'initiation de projets socio-économiques pour aider les femmes à renforcer leur autonomie ;

- La solidarité entre les membres de l'association, avec les femmes sénégalaises (à l'intérieur comme à l'extérieur du pays) victimes de l'exploitation et l'oppression et enfin envers les femmes opprimées dans le monde, particulièrement celles victimes de l'apartheid (*Fippu*, 1987 : 7).

Yewwu-Yewwi a mené son action en organisant des activités diverses dont les plus significatives sont :

- Des activités sensibilisation : séminaires, tables rondes,

ateliers de formation, rencontres diverses³.

- Des activités de mobilisation : *Yewwu-Yewwi*, lors de ses activités de mobilisation, parvenait facilement à mobiliser plusieurs centaines de personnes. Elle a ainsi réussi à mobiliser autour du problème important de la paix en Casamance, dans le sud du pays, ou contre les violences faites aux femmes.

- Des activités de lobbying : l'association a organisé des campagnes de pétitions pour la reconnaissance du 8 Mars comme Journée internationale de la femme au Sénégal. De même, des campagnes intensives de plaidoyer ont été menées sur le plan juridique en ce qui concerne les règles de droit touchant au statut juridique de la femme dans la sphère publique et privée. La polygamie a notamment été l'objet d'un débat social important qui a permis de voir à l'œuvre d'importantes résistances conservatrices émanant de l'Etat et des pouvoirs religieux.

- Des activités stratégiques : *Yewwu-Yewwi* a introduit certaines innovations à travers notamment la mise en place d'un prix dédié aux personnalités et associations qui s'étaient distinguées dans la promotion des femmes. L'attribution du prix Aline Sitoé Diatta⁴ au président burkinabé Thomas Sankara était clairement une forme de stratégie pour inciter le pouvoir exécutif sénégalais à faire preuve de davantage de leadership pour l'amélioration de la condition féminine au Sénégal.

- Des activités de publication : l'association a mis en place une stratégie de publication sous la forme de contributions dans les journaux, de comptes rendus d'activités qui sont diffusés et surtout avec la création d'un journal, *Fippu*, qui a permis de débattre de sujets importants pour la cause féministe. Le journal contenait également une rubrique dédiée à la critique d'ouvrages, critique effectuée à partir d'une perspective féministe.



- Des activités d'envergure internationale : *Yewwu-Yewwi* a mené des activités au niveau international sous la forme de rencontres d'échange avec d'autres associations de femmes africaines, d'activités de levée de fonds pour les femmes vivant sous le régime de l'Apartheid, ou de participation de certaines de ses membres à des conférences internationales.

- Des activités de recherche de financement : le financement de l'association était assuré par les cotisations des membres. À travers les activités de vernissage ou de kermesse qu'elles organisaient à de grandes occasions comme pour la commémoration du 8 mars, elles trouvaient le moyen de générer des bénéfices pour assurer le fonctionnement quotidien de l'association. Pour ce qui est des événements importants, elles avaient recours au sponsoring des grandes compagnies sénégalaises.

3. ATOUTS ET ACQUIS DE YEWU-YEWU

Yewwu-Yewwi était ainsi très engagée et faisait un intense lobbying pour que les intérêts des femmes soient pris compte à tous les niveaux. L'association a joué un rôle de veille et d'alerte en tirant sur la sonnette d'alarme à chaque fois qu'une situation délicate se présentait. Elle a également joué un rôle important de dénonciation et de sensibilisation sur les violences faites aux femmes (violences physiques, excision, infibulation, etc.). Mais un acquis de taille a sans conteste été le rôle important joué par l'association dans la révision du code sénégalais de la famille. Par sa présence et sa participation active aux débats et en faisant des propositions progressistes concrètes, *Yewwu-Yewwi* est parvenue à influencer le cours des événements de manière décisive, en renforçant et en élargissant les droits des femmes, malgré la désapprobation de certains groupes dont les islamistes notamment. Les avancées obtenues ont portées sur :

(...) l'article 154 qui ôte au mari la possibilité de s'opposer à l'exercice par sa femme d'une profession, l'article 13 qui domicilie désormais la femme au lieu de son principal établissement et pour son activité professionnelle au lieu où elle exerce celle-ci, l'article 371 qui reconnaît la pleine capacité civile à la femme mariée et enfin l'article 142 qui donne à la femme qui a été précocement mariée, la possibilité de faire annuler le mariage une fois qu'elle aura conçu. (...) Certes, un pas important avait été franchi avec l'adoption du projet de loi modifiant le Code de la Famille. Mais cette victoire, pour reprendre le terme des détracteurs du code, n'est pas seulement celle des féministes de *Yewwu-Yewwi* PLF (qui ont initié des actions pour la défense et l'amélioration du Code et ont participé de façon active au séminaire organisé par l'ASERJ pour passer en revue le Code et formuler des propositions de modifications). Elle est la victoire de toutes les femmes (*Fippu* 2, 1989 : 10).

Le fait que *Yewwu-Yewwi* n'avait pour l'essentiel pas besoin d'apports financiers extérieurs pour mener à bien ses

activités était un atout de taille qui garantissait jusqu'à un certain point son autonomie et son indépendance. Ce facteur constitue un élément distinctif de l'association par rapport à celles qui lui ont succédé. En effet, la plupart des associations considèrent que pour porter une cause, il faut obligatoirement un financement. C'est en ce sens que Fatou Sarr explique que dans le contexte actuel : « Même quand elles estiment que leur travail dans un domaine est nécessaire, les femmes l'abandonnent quand il n'est pas inscrit dans l'agenda des bailleurs de fonds » (Sarr, 2007 : 40).

4. YEWU-YEWU ET LE MOUVEMENT ASSOCIATIF FÉMININ : LE CHOIX DU LEADERSHIP AU DÉTRIMENT DE LA MASSIFICATION

Parmi les premiers objectifs de *Yewwu-Yewwu* figurait la prise en compte des aspirations de toutes les femmes sénégalaises, qu'elles soient femmes rurales, ouvrières ou prostituées. Mais si au niveau du discours toutes ces catégories de femmes ont été prises en compte, cela est loin d'avoir été le cas sur le plan pratique. En effet, la majorité des activités de sensibilisation avaient lieu en zone urbaine et fort peu d'activités étaient déployées en zone rurale. Aujourd'hui, seules les femmes intellectuelles d'une certaine tranche d'âge se rappellent encore de *Yewwu-Yewwu* car le discours intellectuel que l'association tenait à l'époque n'a réellement trouvé d'échos qu'à leur niveau.

Même si dans certains domaines, le bilan de *Yewwu-Yewwu* est assez mitigé (amélioration des conditions économiques des femmes ou contrôle sur leur propre corps), il faut cependant reconnaître que l'association a joué un important rôle de veille et a réussi à poser, surtout à travers son action de lobbying, des jalons importants pour l'amélioration entre autres du code de la famille et la sensibilisation de la société sur les violences faites aux femmes.

De ce fait, lorsqu'elles se donnaient la peine d'aller vers les femmes de la base pour leur expliquer en quoi consistaient leur idéologie et leurs activités, ces dernières se sentaient généralement concernées par les préoccupations de l'association. Ce n'est cependant pas pour autant que *Yewwu-Yewwu* a pu fédérer un véritable mouvement social de femmes de tous les horizons. Malgré tout, leur adresser cette critique serait injuste étant donné la nature du mouvement, le nombre restreint de ses membres et la modestie de ses moyens. C'était une association composée de femmes intellectuelles qui avaient pour objectif principal d'élever le niveau public de conscientisation et de médiatiser ses positions sur des questions importantes relatives au sort réservé aux femmes dans la société sénégalaise. De ce point de vue, l'objectif a été atteint.

Par ailleurs, la prise en considération des contraintes systémiques qui limitaient leur action et le milieu social conservateur permettent de nuancer certaines des critiques qui leur ont été adressées, notamment celle relative à l'absence de synergie de l'ensemble des acteurs concernés par le sort de la condition féminine au Sénégal. L'objectif était d'établir un contact avec les associations féminines, non de fusionner avec elles.

Yewwu-Yewwu a tenté d'établir des contacts avec d'autres associations de femmes, notamment sous forme de conférences de sensibilisation sur la question des femmes dans les banlieues de Dakar comme en témoigne un des acteurs :

J'ai assisté à une conférence où le Docteur Wane était venue au nom de *Yewwu-Yewwu*, elle était venue présenter une conférence à Pikine en wolof où les femmes qui étaient là-bas, qui étaient des femmes qui étaient dans les marchés, les quartiers et ainsi de suite... Elles lui ont dit : « mais vous, ce que vous dites là nous intéresse. Il faut créer des choses comme ça pour nous expliquer, pour qu'on crée le même mouvement. Il faut revenir assez souvent » (entrevue mémoire de maîtrise).

Le rôle de premier plan joué par *Yewwu-Yewwu* pourrait s'expliquer par le fait qu'elle était composée pour une grande part par des femmes très éduquées. État de fait qui, même s'il a constitué un handicap sous certains angles, a quand même été déterminant à bien des égards. À cet effet, Rocher affirme : « L'élite comprend les personnes et les groupes qui, par suite du pouvoir qu'ils détiennent ou de l'influence qu'ils exercent, contribuent à l'action historique d'une collectivité, soit par les décisions qu'ils prennent, soit par les idées, les sentiments ou les émotions qu'ils expriment ou qu'ils symbolisent » (1968 : 135). Pareille définition s'applique assurément à *Yewwu-Yewwu*.

Force est de reconnaître que de par les actions posées, *Yewwu-Yewwu* a contribué à donner une orientation revendicative au mouvement féminin actuel. Car dans beaucoup de domaines comme la parité, les violences faites aux femmes, l'excision etc., elle a été pionnière, ne serait-ce qu'au niveau de la théorisation et de la conscientisation. La contribution déterminante de *Yewwu-Yewwu* peut également se mesurer au fait qu'elle a eu une influence sur des associations qui ont vu le jour après elle pour prendre en charge les revendications féminines. Dans ce cadre, le militantisme de *Yewwu-Yewwu* marque d'une certaine manière une étape clé dans la prise de conscience par les femmes du rôle qu'elles doivent jouer aussi bien au niveau politique que professionnel. À cet effet, un des enquêtés affirme :

Grâce à *Yewwu-Yewwu* beaucoup d'associations de femmes, y compris les partis politiques, ont commencé à

organiser des conférences pour dire que « oui, la femme doit jouer son rôle et qu'elle ne peut plus se contenter de la quinzaine de la femme », « il faut que les femmes aient des responsabilités ». [...] Je pense que ce n'est pas seulement *Yewwu-Yewwu*, mais c'est aussi l'avancement du mouvement démocratique, la lutte pour la laïcité et la contribution des syndicats autonomes qui se sont créés dans la même époque. Mais ce qu'il faut considérer, c'est que depuis *Yewwu-Yewwu*, il y a quand même une meilleure participation des femmes aux sphères du pouvoir. Il y a aussi une meilleure responsabilisation des femmes dans des postes de responsabilité publics et privés. Il y a également le fait que les hommes, je pense que la crise aidant, ont aussi moins usé de leur autorité à l'égard des femmes (entrevue mémoire de maîtrise).

Dans les rapports entretenus par *Yewwu-Yewwu* avec les autres associations de femmes, on peut noter ce qui peut s'apparenter à une forme de suffisance ou de « maternalisme » exagéré. Cela ressort de manière frappante dans les propos d'une des enquêtées : « Notre devoir de femmes intellectuelles, c'est de travailler avec les autres, de les encadrer parce que personne d'autre ne peut le faire à notre place. C'était une de nos responsabilités ».

Au-delà de ces considérations, qui pourraient s'expliquer par le profil et les objectifs des membres de l'association, il faut reconnaître que *Yewwu-Yewwu* a aidé plusieurs organisations à voir le jour. En effet, comme me l'a expliqué l'ancienne présidente du réseau *Siggil Jigeen* :

Étant les jeunes sympathisantes de l'association, c'est comme cela que nos organisations sont nées dans les années 90. Le réseau *Siggil Jigeen* est né des flancs de *Yewwu-Yewwu*. Il faut le dire. Parce que beaucoup des organisations qui sont nées dans les années 90 et qui ont eu cette claire conscience de la nécessité de prendre en charge aussi bien les intérêts pratiques que les intérêts stratégiques, en mettant au devant de la scène des revendications telles que l'accès des femmes à la prise de décision, le bouleversement pour l'amélioration du statut des femmes sénégalaises, ont été influencées pour une large part par *Yewwu-Yewwu*. (...).

Nous pouvons également citer comme exemple le Collectif des femmes pour la défense de la famille (COFDEF), le Réseau Africain pour le Développement Intégré (RADI) et bien d'autres associations dont les dirigeantes, ont pu développer une meilleure compréhension des enjeux liés aux droits des femmes au Sénégal au contact de celle-ci. À la lumière de ces considérations, on peut avancer que *Yewwu-Yewwu* a joué un rôle primordial en ce sens qu'elle a contribué à influencer de manière considérable sur la prise en compte des intérêts stratégiques par les associations de femmes qui sont nées après elle. Autrement dit, en prenant le parti de soulever des revendications complètement innovantes pour l'époque avec tout ce que cela implique de difficultés, ses membres ont

réussi à ouvrir la voie et à tracer le sentier pour les nouvelles générations d'associations de femmes.

Les associations qui sont nées après *Yewwu-Yewwu* ont, dans une certaine mesure, tiré les leçons du parcours de celle-ci. C'est le cas du réseau *Siggil Jigeen* dont la filiation avec *Yewwu-Yewwu*, très nette, vient d'être évoquée. Cela témoigne d'une transmission générationnelle réussie en matière de lutte des femmes au Sénégal. Ainsi, le passage de témoin a pu être effectué et les associations qui ont pris la relève ont appris des « erreurs » de leurs aînées. La preuve la plus édifiante est le fait que même si beaucoup de femmes leaders d'opinion admettent le rôle clé de *Yewwu-Yewwu* dans le processus d'avancement des revendications féminines, très peu d'organisations se sont depuis lors proclamées féministes. Cela malgré le fait que toutes leurs prises de position et leurs actions soient empreintes d'une forte conscience féministe, notamment à travers leurs luttes pour la revalorisation du statut économique et social des femmes, l'avancement des acquis juridiques féminins et leur combat pour l'introduction de la parité en matière de représentation politique. Il est cependant important de noter que les associations qui ont succédé à *Yewwu-Yewwu* ont, dans une certaine mesure, considéré la dénomination « féministe » comme un handicap pour l'avancement de leur cause. Car même si elles œuvrent pour les mêmes objectifs, elles affirment préférer se donner une autre appellation pour éviter de rencontrer les mêmes résistances dans une société sénégalaise conservatrice. En ce sens, ces associations sont des acteurs stratégiques (Crozier et Friedberg, 2001) qui, en fonction des situations, s'adaptent et inventent de nouvelles façons d'influencer le jeu social quitte à éliminer certains termes ou à les remplacer par d'autres plus adaptés au contexte sociopolitique selon la lecture qu'elles en ont fait.

CONCLUSION

L'étude de l'émergence du mouvement féministe *Yewwu-Yewwu* aura permis de faire une brève esquisse des principales associations ayant marqué le mouvement social féminin au Sénégal. En effet, malgré les attaques auxquelles l'association a dû faire face à cause de son obédience féministe, il n'en demeure pas moins qu'elle est parvenue à avoir un effet structurant sur les associations qui se sont créées après elle. Car, quelle que soit la diversité de leurs dénominations, l'idéal visé est effectivement féministe, puisque la finalité de toutes a été et demeure encore l'épanouissement des femmes, leur prise en compte à tous les niveaux de la société, l'amélioration de leur statut juridique en vue de l'égalité hommes femmes ou encore l'élargissement de leurs prérogatives. Mais contrairement aux autres associations, la composante « féministe » introduite par *Yewwu-Yewwu* peut être considérée comme ayant été la plus engagée d'entre toutes. Dans la mesure où, pour la première fois, des femmes ont introduit dans l'espace public des préoccupations révolutionnaires pour l'époque et pour le

pays. Le débat a été posé sur la contraception, la polygamie, la participation politique des femmes, les violences qui leur sont faites, etc. Par conséquent, si le féminisme dont s'est réclamé *Yewwu-Yewwi* a à certains égards constitué un frein dans l'atteinte de certains de ses objectifs dans une société conservatrice, cela a néanmoins permis de construire et de justifier des revendications qui seront discutées dans l'espace public, permettant ainsi à d'autres associations de suivre le sillon tracé à travers la promotion et la défense des droits des femmes. Le réseau *Siggil Jigeen* en constitue un bon exemple, ce qui permet de constater que quelles qu'aient été ses limites et ses imperfections, *Yewwu-Yewwi* a effectivement eu une influence sur les revendications des femmes au Sénégal.

Cependant, cette dernière n'était assurément pas une association de masse et n'a pas cherché à le devenir. Si elle parvenait à se faire entendre et à mener des activités d'envergure, elle n'était composée en réalité que d'un noyau dur qui n'a jamais élevé au niveau d'objectif important sa massification. Cela peut se comprendre dans un certain sens car si l'association avait été massive, elle n'aurait peut-être pas eu cette qualité de réflexion et d'analyse théorique qui constitue son atout majeur, mais qui lui a également été reproché.

Dans un certain sens, le caractère conservateur de la société sénégalaise explique les embûches que *Yewwu-Yewwi* a rencontrées sur son parcours et son succès mitigé sur quelques questions. Face aux résistances rencontrées par le mouvement qui se définissait comme féministe, ses héritières semblent en avoir tiré certaines leçons. C'est ainsi qu'il faut comprendre que dans le contexte actuel, les associations féminines poursuivent effectivement des buts qui, après examen, sont bel et bien des objectifs classiques de la lutte féministe, tout en réfutant le label féministe. Si le but stratégique poursuivi est un meilleur avancement de la cause des femmes sans rencontrer autant de résistances qu'en utilisant le label féministe, ces formations s'exposent cependant au risque de s'investir dans des projets circonstanciels d'amélioration de la situation des femmes, sans parvenir à changer la structure des rapports de genre, ni à élever la conscientisation des femmes au niveau national.

En d'autres termes, *Yewwu-Yewwi* a fait tout ce qui était en son pouvoir pour lutter contre cette marginalisation des femmes afin qu'elles se posent comme actrices sociales légitimes au même titre que les hommes. Ce qui permet de la situer comme l'une des premières associations ayant inauguré le mouvement de contestation politique des femmes au Sénégal et en Afrique.

BIBLIOGRAPHIE

BOURDIEU, Pierre et PASSERON, Jean-Claude (1970). *La reproduction*, Paris, Minit.

CROZIER, Michel et FRIEDBERG, Erhard (2001). *L'acteur et le système*, Paris, Seuil.

FIPPU, *Journal de Yewwu-Yewwi Pour la Libération des Femmes*, Numéro 1, 1987.

FIPPU, *Journal de Yewwu-Yewwi Pour la Libération des Femmes*, Numéro 2, 1989.

FIPPU, *Journal de Yewwu-Yewwi Pour la Libération des Femmes*, Numéro spécial, 1989.

KANE, Hawa (2008). *L'émergence d'un mouvement féministe au Sénégal : le cas du Yewwu Yewwi PLF*, Mémoire de maîtrise, Département de sociologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal).

ROCHER, Guy (1968). *Introduction à la sociologie générale*, t. 3. *Le changement social*, Paris, Editions HMH.

SARR, Fatou (dir.) (2007). *La reconstruction du mouvement social féminin africain et la production d'une pensée politique liée à la lutte des femmes*, Dakar, Panafrica Silex/Nouvelles du Sud.

SOW, Fatou et DIOUF, Mamadou (dir.) (1993). *Femmes sénégalaises à l'horizon 2015*, The Population Council, Dakar.

NOTE DES AUTEUR.E.S

1 - Le terme « fippu » désigne, dans la langue la plus usitée au Sénégal, le wolof, le fait de se secouer de sa torpeur en vue de mettre fin à sa situation de subordination.

2 - Leadership dont l'une des membres fondatrices, Marie-Angélique Savané, était la preuve la plus vivante. Car, en plus d'avoir été l'une des principales instigatrices de la théorie féministe au Sénégal à travers *Yewwu-Yewwi*, elle a aussi participé à la création du mouvement féministe aussi bien au niveau africain qu'international.

3 - A titre d'exemple, les thématiques suivantes ont été abordées : « Femmes et cultures en crise : quelles alternatives pour les femmes africaines ? », « Religions et statuts de la femme », « L'avenir du Féminisme en Afrique », « Femmes et pouvoir politique en Afrique, l'exemple du Sénégal », « Images de femmes, femmes en images », « Femmes et économie », etc.

4 - Aline Sitoé Diatta (1920-1944) figure de proue de la résistance casamançaise à la domination coloniale française.



LE « NOUS FEMMES » ET LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ACTION ET DE L'ANALYSE FÉMINISTES

Marie-Ève Campbell, candidate à la maîtrise en science politique
Dominique Forget, candidate à la maîtrise en science politique

*I am a woman, a lesbian, a poet, poor, handicapped,
radical, Indian, over seventy—an eight-time loser.
How shall I not be a revolutionary?!*

Depuis l'an dernier, le mouvement féministe québécois est en effervescence. De nombreuses activités sont organisées pour dresser un bilan de la lutte féministe, repositionner le mouvement sur les nouveaux enjeux, définir des défis et développer une stratégie d'action pour les années à venir. Le 27 mai 2011 s'est ouvert, à Montréal, la première étape de ce processus provincial menant aux États généraux de l'analyse et de l'action féministe (ÉG). Au cours de cette fin de semaine, différentes activités se sont tenues afin de dresser un bilan de la lutte féministe et de déterminer quels seront les prochains défis du mouvement. Cet événement non-mixte réunissait des femmes de différents horizons qui se regroupaient par tables de discussion thématiques. En fin de journée, elles éalisaient une représentante (vingt-trois en tout, dont douze substitutes) pour siéger au comité d'orientation, responsable de diriger le processus des États généraux pour les années à venir (c'est-à-dire jusqu'en 2013). Tant lors du discours d'ouverture que dans les ateliers, le concept d'intersectionnalité s'est imposé comme un impératif pour le mouvement féministe.

Aujourd'hui, le mouvement des femmes québécois tente incontestablement de s'approprier le concept d'intersectionnalité afin de promouvoir un projet social visant un idéal d'égalité pour toutes et tous, mais également entre les femmes.² Ces enjeux ont favorisé l'émergence de réflexions et de débats importants sur la définition du « Nous femmes », mettant en doute la notion d'intersectionnalité, tout en

réaffirmant sa pertinence d'un point de vue stratégique.³ Les dimensions des identités et des alliances constituent aussi des enjeux centraux de la lutte féministe. Ainsi, ce débat, toujours d'actualité, prend la forme synonyme, dans cet article du moins, de la question de l'articulation des rapports sociaux et/ou des luttes au sein du mouvement féministe, expression que nous privilégierons ici à défaut d'intersectionnalité.

Ce qui nous intéresse, en particulier en cette période de réflexion collective, est de nous interroger d'un point de vue organisationnel sur les différents mécanismes à l'intérieur des ÉG, d'une part, afin de remédier à la tentation de la hiérarchisation des luttes liées aux questions identitaires et d'autre part, afin de rendre visibles et de réduire les rapports de pouvoir qui les sous-tendent. Ainsi, de quelles manières, plus précisément à travers le processus des États généraux de l'action et de l'analyse féministes, le mouvement féministe met-il en pratique l'articulation de luttes multiples (telles les luttes contre le sexisme, le racisme, le capitalisme, le colonialisme, l'homophobie, la transphobie, l'âgisme, le capacitisme, etc.) sans reproduire en son sein les dynamiques de pouvoir qui en découlent? Selon nous, cet événement est l'occasion pour les féministes de se faire face et de confronter leurs contradictions individuellement et collectivement.⁵ Les ÉG, en tant que processus collectif, représentent un potentiel de renforcement du mouvement. Cependant, nous pouvons le supposer, plusieurs défis pavent déjà le parcours du mouvement et seront une fois de plus au rendez-vous.

Cet article sera divisé en quatre parties. Nous commencerons par définir l'intersectionnalité. Ensuite, après avoir présenté les ÉG et ses différentes étapes, nous tenterons de souligner

le potentiel important de ce processus pour le mouvement féministe. Pour terminer, nous soulèverons les principaux écueils possibles des ÉG dans l'objectif de ne pas tomber dans le piège de la hiérarchisation.

L'INTERSECTIONNALITÉ

D'abord présent dans le milieu académique par les critiques de féministes noires, lesbiennes et/ou postcoloniales, le concept d'intersectionnalité a ensuite été réapproprié par le milieu militant. La théorie postcoloniale et la pensée des féministes noires sont nées durant les années 1970 en critique surtout aux théories féministes qui ne tenaient pas compte de la « race ». Les féministes noires américaines, en particulier, mais aussi des pays non occidentaux, réprouvaient qu'une logique de domination soit reproduite au sein du féminisme et que le racisme soit non questionné dans leurs revendications.⁶ Ainsi, depuis les années 1960, des militantes lesbiennes et/ou de couleur ont largement contribué à rendre visibles l'hétéronormativité et le racisme qui sous-tendaient les théories féministes.

Alors que les rapports de pouvoir à l'intérieur du patriarcat sont largement théorisés dans les études féministes, ceux s'immisçant entre les femmes demeurent moins abordés, particulièrement dans leur dimension pratique.⁷ Différents moyens et outils ont été créés par les féministes et les tenants d'autres disciplines afin de répondre à la question de l'articulation de ces rapports de pouvoir. Christine Corbeil et Isabelle Marchand retracent l'origine de l'utilisation du concept d'intersectionnalité, en 1991, par la juriste Kimberlé W. Crenshaw afin de pallier les insuffisances du système judiciaire américain en ce qui concerne les législations encadrant la violence conjugale chez les femmes racisées.⁸ Cette juriste utilise en fait le concept d'intersectionnalité afin de dégager la structure de domination qui relie les différents systèmes d'oppression et afin de rendre compte des interactions simultanées du genre et de la race, et ce, de manière non hiérarchisée.⁹ Depuis, d'autres conceptions plus élaborées ont vu le jour. Pour sa part, le concept de consubstantialité des rapports de pouvoir avancé par Danièle Kergoat révèle que le genre, la race et la classe sont des rapports sociaux coextensifs et co-construits en ce sens qu'ils « se reproduisent et se co-produisent mutuellement » à la manière d'une trinité dynamique.¹⁰ Dans le même ordre d'idée, Patricia Hill Collins a créé le concept de « matrice des oppressions » qu'elle décrit comme « *this overall social organization within which intersecting oppressions originate,*

develop, and are contained »¹¹.

Le concept d'intersectionnalité comme outil d'analyse, selon Christine Corbeil et Isabelle Marchand, favorise la mise en perspective systémique des privilèges comme principe de maintien des rapports sociaux inégaux. Ce concept permet la reconnaissance des systèmes entrecroisés d'oppression et de privilèges¹², ce qui signifie « les effets multiples et imbriqués du racisme, du sexisme et du classisme, auxquels s'ajoutent encore d'autres dimensions discriminatoires telles que l'hétérosexisme, la religion, l'âge, etc. »¹³. Cet outil est en fait utilisé depuis plus ou moins vingt ans déjà dans l'intervention féministe au Québec en travail social.¹⁴ Son usage permet de comprendre que le patriarcat modèle différemment la vie des femmes. En ce sens, il permet de discerner à travers les composantes identitaires et les positions sociales des individus les différents rapports de pouvoir et de domination qui, tout comme les systèmes d'oppression, se chevauchent et se renforcent mutuellement tout en façonnant les expériences individuelles et les rendent toutes particulières.¹⁵ Il importe, donc, de prendre en considération la diversité du vécu des femmes et les différentes catégories de femmes qui traversent le mouvement¹⁶, même si l'objectif ultime reste l'abolition de ces catégories.

PRÉSENTATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ACTION ET DE L'ANALYSE FÉMINISTE

Le lancement

Un des objectifs des ÉG vise à créer des espaces de discussion pour les féministes de tous les horizons. Il s'agit de réfléchir, de s'interroger sur les enjeux des luttes actuelles afin de renouveler les priorités du féminisme et de se demander comment mener ces luttes dans un contexte conservateur et antiféministe, et ce, en ouvrant les portes de cette réflexion à toutes les femmes se considérant comme féministes et souhaitant participer.¹⁷ Les forces qui s'articulent autour de cette initiative font donc appel aux personnes participant de près ou de loin à un mouvement auquel elles doivent s'identifier selon deux caractéristiques minimales, soit la catégorie « femme » et la catégorie « féministe ». Les ÉG se sont ouverts le 27 mai 2011 par une conférence réunissant une vingtaine de femmes et s'intitulant « Regards sur 20 ans d'actions féministes ». En ouverture, l'historienne Micheline Dumont avait le mandat de faire le bilan des vingt dernières années du mouvement au Québec, laissant la place ensuite à un panel réunissant une grande diversité de militantes

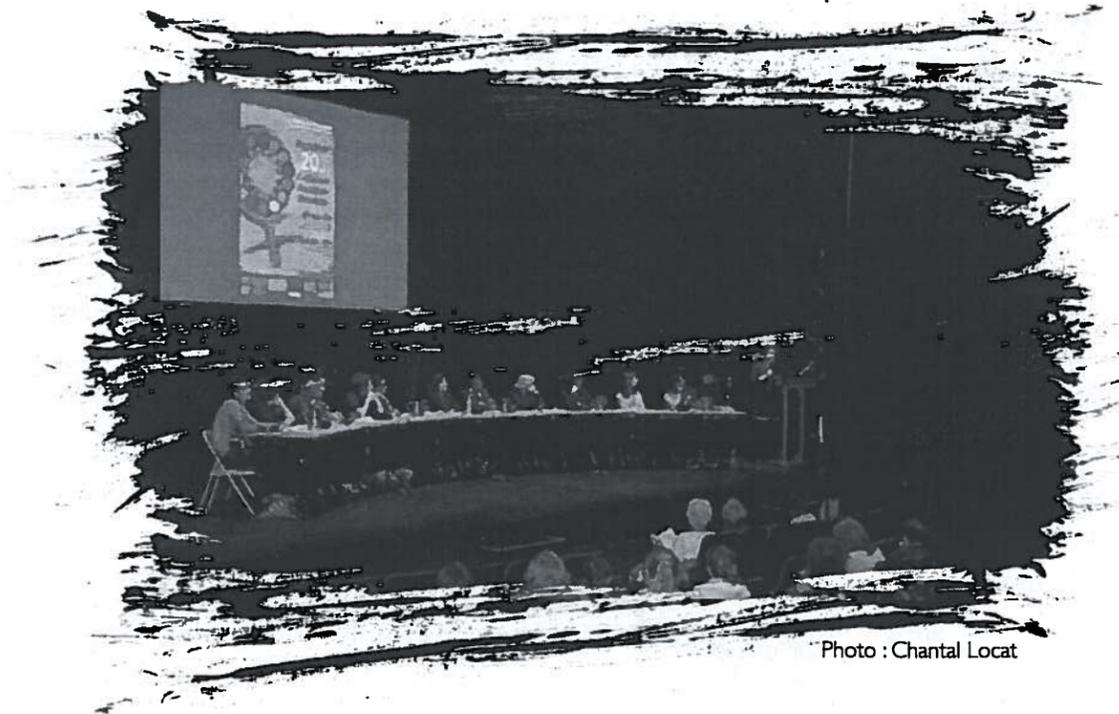


Photo : Chantal Locat

débatant et amenant chacune leurs perspectives sur différents aspects¹⁸ de ce bilan.

Colloque du 28 mai 2011

La journée des tables de discussion du 28 mai a réuni près de deux cents femmes. Elle fut presque entièrement consacrée à des ateliers dont les thèmes étaient prédéterminés.¹⁹ Dans chacun des ateliers, les femmes devaient faire le bilan en donnant trois avancées et trois reculs, et clarifier la situation actuelle sur le thème choisi en définissant les principaux enjeux, défis et les impératifs pour le processus des ÉG.²⁰ Au final de la journée, suite aux bilans de chacun des ateliers en plénière, les militantes avaient le mandat de dévoiler la ou les représentantes élues par table de discussion qui auraient le privilège et le rôle de siéger au comité d'orientation, responsable de guider la démarche des ÉG pour la durée des deux années.

Comité d'orientation

Le comité d'orientation est composé de vingt-trois femmes de divers milieux féministes.²¹ Leur mandat consiste à :

[...] s'assurer que le processus des États généraux – *Le féminisme dans tous ses états*, reflète bien les valeurs du féminisme et de l'inclusion, élaborer la démarche globale des États généraux, voir à la réalisation de la démarche en s'appuyant sur un comité organisateur, faire en sorte que cette démarche rejoigne les féministes dans toute leur diversité, travailler à l'intérieur des balises financières

venant du CA de la Fédération des femmes du Québec.²²

Elles se sont rencontrées environ trois fois entre le premier colloque et celui du mois de mai dernier afin de réfléchir et planifier le processus des ÉG. Le contenu de leurs rencontres n'est pas rendu public, mais on peut constater aujourd'hui le résultat de ces réunions à travers la méthode de travail choisie et l'échéancier revu afin de donner suffisamment de temps aux ÉG de se réaliser.²³ La méthode sélectionnée est relativement simple : elle repose sur le mode de la consultation publique autonome. En d'autres termes, les participantes doivent s'approprier une trousse d'outils suggérée et réaliser l'atelier correspondant à leur profil dans leur organisation ou leur communauté. Dans les grandes lignes, elles doivent se « [...] remémorer les moments marquants des luttes féministes, [...] identifier les avancées de même que les contraintes auxquelles [elles sont] confrontées »²⁴. Ainsi, toujours dans cette volonté de bien analyser le passé pour mieux orienter le futur, cet exercice de remémoration consiste à se demander ce que nous avons appris et quels sont les nouveaux défis. Chaque résumé d'atelier devait ensuite être renvoyé au comité d'analyse, afin que ses représentantes soient en mesure d'en dégager les éléments de contenu pour le deuxième colloque qui s'est tenu à Québec les 25 et 26 mai 2012.

La conférence du 6 mars 2012

Selon les mots de la présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Alexa Conradi, cette conférence s'inscrit

dans une longue réflexion depuis 1992²⁵ sur la pauvreté et la lutte contre les inégalités, leurs causes et leurs conséquences. Cette activité s'attachait plus attentivement à des luttes actuelles dans un contexte de durcissement politique, de menaces par les gouvernements aux droits acquis, sans oublier le creusement grandissant des disparités économiques entre les hommes et les femmes.²⁶ Ce panel abordait plus spécifiquement les questions de la hausse des frais de scolarité, les menaces planant contre les régimes publics de retraite et en quoi ces mesures s'avèrent d'autant plus graves pour les femmes qui vivent une double, voire triple discrimination, les femmes immigrantes, en particulier.

Colloque du 25 et 26 mai 2012

Le colloque s'est ouvert, le vendredi soir, sur une pièce de théâtre construite sur la méthode du théâtre de l'opprimé, mieux connue sous l'appellation de théâtre-forum. La présentation était orientée d'après le bilan issu de la mise en commun de la quarantaine de troupes complétées par les groupes féministes formels et informels. La journée du lendemain, à l'instar du colloque de l'année précédente, fut consacrée à des ateliers de réflexion. Sept grands thèmes²⁷ étaient abordés au fil de plusieurs ateliers. Un défi par thème a été retenu, excepté celui sur les intersections des oppressions et alliances qui n'a pu arriver à un consensus. Pour la suite des choses, des tables de travail seront constituées au cours de la prochaine année afin de se pencher sur les défis soulevés dans les ateliers et réfléchir à des solutions. D'autres activités sont à suivre. Parmi celles-ci, des ateliers de formation, une seconde consultation sur les perspectives d'action, l'élaboration d'un cahier de participation en vue du dernier forum sur l'établissement des priorités d'action du mouvement et, pour terminer, la présentation d'un bilan général.²⁸

LE POTENTIEL DE LA DÉMARCHE DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Comme plusieurs autres, nous avons eu la chance de participer au lancement de l'initiative de la FFQ visant à réunir le mouvement féministe québécois autour de cette réflexion commune. À notre avis, la démarche des ÉG compte plusieurs exemples de mise en œuvre de principes anti-oppressions²⁹ favorisant l'articulation des luttes, notamment, des mécanismes d'inclusion et de démocratie directe, la place à l'hétérogénéité et la non-hiérarchie/horizontalité chez les participantes.

Un discours et une structure ouverte

Tout d'abord, à la lecture des documents produits pour l'évènement, on constate le très grand intérêt porté à la question de l'articulation des rapports sociaux et surtout à la nécessité pour le mouvement féministe de prendre un temps d'arrêt pour réfléchir aux enjeux qui le préoccupent. Les documents descriptifs de l'évènement et les propos tenus par le comité organisateur étaient orientés vers une perspective d'ouverture du mouvement aux courants marginaux :

En fonction de cette diversité de points de vue, de théories et de pratiques, notamment venant de groupes en marge, il est temps que les féministes se donnent un temps de réflexion. C'est pourquoi il est primordial que les États généraux rejoignent les féministes de toutes origines, milieux, régions, âges, tendances et identités.³⁰

Il est donc possible de souligner que les ÉG mobilisent un discours d'inclusion qui valorise l'« intersectionnalité » dans l'optique où cette perspective permet de mettre en lumière les différentes positionnalités des individus. Ainsi, une volonté de penser le mouvement dans toute sa diversité est une démonstration patente d'une volonté d'inclusion des problématiques que vivent les Québécoises d'ici et d'ailleurs. Comme mentionné plus haut, la première journée de rassemblement fut presque entièrement consacrée à des ateliers par thématique. Cet exercice de grande envergure implique la participation d'une masse importante de militantes, ce qui vient en complexifier le déroulement. Selon le témoignage de Délice Mugabo, une militante, les ÉG ne visent pas à mettre en place un processus efficace et contraignant, mais cherchent plutôt à atteindre un idéal de démocratie et de participation. Ainsi, tel que souligné par les pratiques organisationnelles anti-oppressions : « Prévoyez du temps pour des discussions collectives sur la discrimination et l'oppression (...) [et] rappelez-vous que ces enjeux sont complexes et qu'ils demandent qu'on leur accorde temps et espace »³¹.

Les principes organisationnels des ÉG semblent donc être cohérents avec les pratiques anti-oppressions puisque beaucoup d'efforts et de soutien logistique et financier sont mobilisés par les organisatrices pour la démarche. La présence d'une plateforme inclusive et ouverte aux militantes ainsi que du temps pour agir ont également été prévus. Par ailleurs, l'ouverture des ÉG présentait près de vingt-cinq femmes de tous les horizons, ce qui démontre une volonté du comité organisateur de rendre le panel plus représentatif

de la diversité des opinions et des points de vue. En effet, la représentation de l'hétérogénéité au sein d'une organisation est une forme d'intersectionnalité mise en pratique selon le Collectif de recherche sur l'autonomie collective (CRAC) puisque c'est dans la diversité que les solidarités se construisent³². Cela s'applique aussi au comité d'orientation. En effet, la méthode pour sélectionner les vingt-trois femmes y siégeant est en soi un potentiel de renforcement du mouvement puisque vingt-trois positions potentiellement différentes de la lutte féministe y sont représentées, créant ainsi de meilleures conditions d'articulation des luttes.

Dans le même ordre d'idées, l'analyse du discours sur le processus des ÉG permet de constater l'emphase mise sur l'importance de créer un espace où tout le monde peut participer :

Le vœu est de créer un espace où toutes les voix pourront se faire entendre et qui donnera un nouveau souffle aux luttes et aux analyses féministes. Les États généraux permettront de réaffirmer nos solidarités plurielles et de se donner des perspectives pour les luttes à venir³³.

Délice Mugabo, élue sur le comité d'orientation, abonde dans le même sens en précisant qu'il faut s'assurer que toutes celles qui désirent participer puissent le faire et que la parole soit accessible à chacune d'entre elles. Elle souligne aussi que plusieurs femmes ne sont pas entendues et sont absentes des discours dominants. En guise d'exemple, elle cite les femmes autochtones qui sont généralement invisibles dans les revendications du mouvement féministe. En ce sens, il importe selon Alexa Conradi qu'elles aient la place qu'elles veulent bien avoir au sein de la démarche des ÉG. En effet, lors de la journée d'ateliers du 28 mai qui s'est ouverte sur une présentation de la présidente de la FFQ, cette dernière a spécifié que la Fédération des femmes autochtones du Québec aurait d'emblée un siège sur le comité d'orientation des États généraux. Cependant, toutes les femmes n'ont pas ce privilège. Concomitamment, ceci ouvre la porte aux défis que pose l'inclusion. Nous verrons ultérieurement que malgré la bonne volonté des divers comités des ÉG, les questions de hiérarchisation des luttes s'imposent parfois d'elles-mêmes.

Une saine décentralisation

Le potentiel de l'articulation des luttes se développe par l'entremise de la trousse d'outils mise en place par le comité

d'orientation en vue d'une consultation du mouvement féministe sur l'histoire des vingt dernières années. Cette démarche était décentralisée, de façon à ce que toutes les femmes puissent prendre position. Son but était explicite : impliquer la plus grande diversité de femmes afin qu'elles s'approprient et analysent leur histoire dans l'objectif de préparer les luttes futures. Les militantes ont donc été conviées à identifier des effets mobilisateurs, démobilisateurs, personnels et collectifs et à faire l'analyse critique du mouvement au niveau organisationnel (ex. Marche du Pain et des Roses, Marche mondiale des femmes). L'idée intéressante ici réside dans la construction d'une mémoire collective et non parcellisée à laquelle chacune peut ajouter les événements qu'elle juge importants. En somme, il s'agissait de construire l'histoire collective et d'en faire un portrait plus juste afin de pouvoir identifier les enjeux importants qui guideront les luttes dans les prochaines années.

« En pratique, néanmoins, deux défis majeurs s'imposent : la non-mixité et la prise en compte des privilèges. La question demeure pertinente : quelles peuvent être les façons de rendre visibles et de prendre en compte les rapports de pouvoir entre féministes? XXXet de prendre en compte les rapports de pouvoir entre féministes? »

Cette démarche se veut adaptée à la fois pour des groupes de femmes plus expérimentées que pour des plus jeunes ou celles moins intimement liées au mouvement féministe majoritaire. La chronologie est également couplée de quatre échelles d'action : locale, nationale, fédérale et internationale. Cette trousse a un potentiel intéressant pour le mouvement puisque toutes les femmes peuvent se l'approprier, compte tenu de son caractère simple

et polyvalent. Les militantes n'ont pas à se déplacer, c'est la trousse qui va vers elles, permettant ainsi une plus grande accessibilité au processus de consultation populaire. Il est donc possible de constater qu'en rejoignant un plus grand nombre de militantes provenant de milieux diversifiés, le comité d'orientation sera mieux outillé pour synthétiser et articuler les luttes dans le mouvement féministe.

LES DÉFIS ET LES BARRIÈRES DE L'ARTICULATION DES LUTTES FÉMINISTES

Le discours officiel des ÉG, rappelons-le, se veut égalitaire et inclusif. Lors du panel d'ouverture du mouvement féministe, les déclarations visaient à reconnaître le droit à l'autre d'être présente et active au sein du mouvement féministe. Les intervenantes défendaient le principe selon lequel tant qu'une seule femme sera opprimée aucune femme ne sera réellement libre. En pratique, néanmoins, deux défis majeurs s'imposent : la non-mixité et la prise en compte des privilèges. La question demeure pertinente : quelles peuvent être les façons de rendre visibles et de prendre en compte les rapports de pouvoir entre féministes?

La non-mixité

Par son caractère non-mixte, le processus général des ÉG présuppose qu'inévitablement, certaines féministes peuvent se sentir exclues de l'identité « femme » qui sous-tend la démarche. Ces « frontières invisibles »³⁴ et ces questions de division du mouvement féministe n'ont que très peu été abordées publiquement dans le cadre des ÉG, ce qui divise les femmes entre elles. Par exemple, pour les groupes queer, le « Nous femmes » est à proscrire.³⁵ En effet, ces groupes refusent les binarités homme-femme et hétéro/homo qui sous-tendent le « Nous femmes ». Ainsi, certain.e.s (pro) féministes queer, quel que soit leur genre, peuvent se sentir exclu.e.s de la démarche des ÉG compte tenu de la centralité de l'identité « femme » dans le processus.³⁶ Alors que pour plusieurs féministes, la non-mixité femme a toute sa raison d'être, cette position n'est pas tout à fait partagée par les féministes queer :

Selon illes³⁷, il est impossible de créer un espace entièrement « sécuritaire » au sein duquel toutEs se sentent « protégéEs de l'opresseur », car tout regroupement de personnes va être traversé par des rapports de domination : entre personnes racisées ou pas, entre personnes de différentes capacités, de classes sociales différentes, de culture x ou y, etc. Par contre, toute personne qui participe à un groupe étant redevable de ses actions, elle doit être tenue responsable et subir les conséquences de ses actes.³⁸

Malgré le fait que le mouvement féministe tende de plus en plus à développer divers outils d'analyse pour mieux comprendre les rapports sociaux, le défi reste, selon nous, que les participantes aux ÉG s'identifient à un « Nous féministes »³⁹ plutôt qu'à un « Nous femmes ». Cette appartenance au féminisme plutôt qu'à la catégorie « femmes », qui découle du rapport de sexe, n'exclut en rien une analyse en terme de rapports sociaux de sexe qui demeure, selon nous, fondamentale. En effet, elle s'impose pour envisager l'hétérogénéité de la classe des femmes tout en permettant l'articulation des rapports de pouvoir et, par conséquent, des luttes contre les divers systèmes d'oppression.⁴⁰

L'ampleur de la FFQ au sein du mouvement féministe

Un autre défi des ÉG concomitant à celui du « Nous féministes » est d'éviter l'assimilation du discours du

mouvement féministe à celui de la FFQ. Loin de nous de vouloir avancer que cela est son intention, nous tenons à le mentionner. Cependant, les ressources institutionnelles de la Fédération lui donnent plus de latitude dans l'action que bien des groupes militants informels ou formels, ce qui lui permet d'entreprendre des projets importants, tels que les ÉG, au nom du mouvement féministe.⁴¹ De plus, force est de constater que les éléments marquants mis de l'avant dans la trousse d'outils sont les événements qui ont particulièrement marqué l'histoire du mouvement féministe institutionnalisé autour de la FFQ. Une telle prédominance de cette organisation dans la démarche des ÉG peut être interprétée comme une certaine forme d'assimilation du mouvement. Par exemple, Délice Mugabo nous a fait part, concernant la journée d'atelier du 28 mai, de sa tendance personnelle à constamment confondre les deux comme s'ils étaient interchangeables.

En évitant de mélanger le discours du groupe majoritaire ou institutionnalisé et ceux du mouvement, la question d'inclusion pourrait bénéficier d'une ouverture significative. Cela pourrait inciter et favoriser la participation d'une plus grande diversité de féministes. Cette question reste intrinsèquement liée à la question de l'identité « Nous femmes ». En effet, certain.e.s allié.e.s pourraient être potentiellement discriminés dans le contexte actuel, uniquement en raison des rapports hiérarchiques implicites qui se retrouvent entre le milieu institutionnalisé et le milieu militant informel. En somme, une solution pourrait être, entre autres, d'ouvrir de nouveaux espaces sécuritaires mixtes et non-mixtes afin que cette pluralité identitaire puisse s'exprimer par elle-même.

Rapports de pouvoir entre militantes

Le deuxième défi est de rendre visibles les rapports de pouvoir entre les militantes de manière à favoriser la réflexion sur l'articulation des luttes. L'identité de la femme blanche hétérosexuelle domine le « Nous femmes » encore aujourd'hui. Le plus difficile semble d'accepter la confrontation de nos privilèges en tant que féministe : « prendre la responsabilité de lutter contre des oppressions qui ne nous affectent pas nécessairement [...] »⁴². Par exemple, lors du panel d'ouverture, aucune femme privilégiée n'a abordé la question de sa propre position de dominante, que ce soit en tant qu'académique, blanche, de classe aisée, hétérosexuelle, etc. À la différence, les femmes marginalisées insistent sur leur propre positionnalité, que ce soit femme de couleur, immigrante, autochtone ou provenant des régions. Le

mécanisme de la consultation en est un autre exemple. Le comité d'orientation a pris la responsabilité de favoriser une participation hétérogène et représentative du mouvement féministe québécois, tout en laissant l'initiative aux groupes de réaliser cet auto-atelier en s'appropriant la trousse sur Internet. Il est donc important que les groupes qui détiennent le plus de pouvoir, de privilèges et de ressources aillent à la rencontre des groupes informels et s'ouvrent à leurs analyses stratégiques, afin d'enrichir cette analyse vers l'articulation des luttes.⁴³

On remarque donc, à cette étape-ci des ÉG, des lacunes au niveau des mécanismes de prise de conscience des privilèges et de leur mise à contribution. Une solution qui pourrait être mise en pratique serait que chacune des participantes soit conviée à ouvrir son « sac à dos »⁴⁴, c'est-à-dire de clarifier sa positionnalité. L'auteure Peggy McIntosh a rédigé une liste des cinquante privilèges liés au fait d'être blanc ou blanche et cinquante autres découlant de la réalité d'être un homme.⁴⁵ Ces listes permettent de rendre intelligibles les avantages intrinsèques parfois inconscients de certaines positionnalités au sein des rapports sociaux. Ainsi, encourager les participantes à prendre conscience de leurs propres privilèges est, selon nous, une forme de mise en pratique de la solidarité. Pour ce faire, il conviendrait d'appliquer éventuellement des mécanismes de prise de conscience du privilège, tel qu'encourager les individus à oser nommer des comportements problématiques, penser systématiquement à faire les réunions dans des espaces inclusifs et accessibles pour tous les types de corps/capacités, adopter des règles anti-oppressives comme la démocratie directe et participative, bref, encourager les plus privilégiées à utiliser leurs ressources afin de briser les dominations.⁴⁶

CONCLUSION

En guise de conclusion, les ÉG se sont donné pour tâche de réunir les féministes autour d'une réflexion collective. Dans le cadre de cet objectif, une des préoccupations est la mise en pratique de l'intersectionnalité, soit de penser l'articulation des luttes et des rapports sociaux découlant des différents systèmes d'oppression qui se renforcent mutuellement et se co-construisent.⁴⁷ Cette démarche est en elle-même la source d'un renforcement du mouvement féministe puisqu'elle permet aux militantes de réfléchir à l'avenir du mouvement en étant inclusive et rassembleuse. Par exemple, sa structure se veut ouverte à la diversité et décentralisée grâce à l'organisation de plusieurs activités invitant les militantes féministes à y participer. Cependant, plusieurs défis s'imposent. La non-mixité organisationnelle et le caractère institutionnel peuvent limiter l'inclusion des féministes qui ne se reconnaissent pas dans l'identité « femme » ou

dans ce type de structure organisationnelle, ce qui mine la représentativité du mouvement féministe dans la démarche des ÉG. Enfin, les questions des privilèges et des rapports de pouvoir entre femmes constituent un autre défi de taille pour le mouvement féministe, puisque la non-prise en compte des privilèges et des positionnalités de chacune reproduit les rapports de domination au lieu de les combattre.

NOTES DES AUTEURES

1 - Valerie Taylor, 1976, « The Sweet Little Old Gray-Haired Lady in Sneakers ». *Two Women: The Poetry of Jeanette Foster and Valerie Taylor Nacella Young*, Chicago: Womanpress, citée dans Elzbieta H. Oleksy, 2011, « Intersectionality at the crossroads », *Women's Studies International Forum*, Vol. 34, no. 4, p. 263-270. Note : Valerie Taylor était une travailleuse sociale, une écrivaine et une poète féministe et lesbienne.

2 - Voir bell hooks, 2008, « Sororité: la solidarité politique entre les femmes » dans Elsa Dorlin (dir.), *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, Paris, L'Harmattan, pp. 117. À propos de la solidarité politique entre les femmes. Beaucoup de ses propos restent pertinents aujourd'hui.

3 - A. Fortier, A. Kruzynski, J. Leblanc, L. Newbold, M. Pirotte, & C. Riot, 2009, « Questionnements sur la compréhension de militantEs libertaires queer et féministes au Québec à l'égard du « nous-femmes » et de la non-mixité : recoupements et divergences », dans Francine Descarries et Lyne Kurtzman (dir.), *Faut-il réfuter le 'Nous femmes' pour être féministe au XXIe siècle? Les Cahiers de l'IREF*, numéro 19, p. 25-36. Voir également la position opposée de Danielle Juteau, « « Nous » les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie », *L'homme et la société*, numéro 176-177, p. 65-81.

4 - L'embarrassant et *cætera* tel que Maria Nengeh Mensah le dit si bien lors du Panel sur la hausse des frais de scolarité et sur la grève. Source vidéo. [en ligne] <http://www.youtube.com/watch?v=WWaNJsog0SM>, page consultée le 28 février 2012.

5 - Comme le souligne bell hooks, en 1986 : « L'expression de l'hostilité ne saurait être une fin en soi, mais elle a du sens lorsqu'elle est conçue comme un catalyseur qui nous permet de clarifier notre compréhension de la réalité. Le développement de la solidarité féminine passe par l'expérience de ce travail dans l'affrontement, ne serait-ce que parce que nous devons nous libérer de la socialisation sexiste qui nous a appris à éviter la confrontation sous peine de souffrir ou d'être détruite. » bell hooks, *op cit.*, p. 133.

6 - Francine Descaries-Bélanger et Shirley Roy, « Le mouvement des femmes et ses courants de pensées : essai de typologie », *The CRIAW Papers/Les documents de l'ICREF*, No. 19, 1988.

7 - Voir bell hooks, *op cit.*; Elsa Galérand, « Retour sur la genèse de la Marche mondiale des femmes (1995-2001). Rapports sociaux de sexe et contradictions entre femmes », dans Jules Falquet, Hélène Hirata et Bruno Lautier (dir.), *Travail et mondialisation. Confrontations Nord/Sud*, p. 163-182, *Cahiers du genre*, no 40, Paris, L'Harmattan; Collectif de recherche sur l'autonomie collective, 2011a, *Intersectionnalité, anti-oppression et « front lines struggles »*. Document de travail soumis à une recherche du CRAC, 12 et 13 février 2011, Québec

8 - Christine Corbeil et Isabelle Marchand, *L'intervention féministe intersectionnelle : un nouveau cadre d'analyse et d'intervention pour répondre aux besoins pluriels des femmes marginalisées et violentées*, Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, 2007, p. 5. [en ligne] <http://catalogue.cdeacf.ca/record.htm?idlist=1&record=19214210124910324929>, page consultée le 24 novembre 2011.

9 - Kimberlé Williams Crenshaw, 2005, « Cartographie des marges : Intersectionnalité, politique de l'identité violences contre les femmes de couleur », *Cahier du Genre*, no.39, p. 54.

10 - Danièle Kergoat, 2009, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », dans Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris : Presses de l'Université de France, p. 112.

11 - Patricia Hill Collins, 2009, *Black Feminist Thought, Knowledge consciousness, and the politics of empowerment*, New York : Routledge, p. 246.

12 - Christine Corbeil et Isabelle Marchand, *op. cit.*, p. 7.

13 - *Ibid.*, p. 5.

14 - *Ibid.*, p. 2.

15 - *Ibid.*, p. 11.

16 - *Ibid.*, p. 11-12.

17 - Fédération des Femmes du Québec, « Le féminisme dans tous ses états- états généraux », [en ligne] <http://www.ffq.qc.ca/luttes/etats-generaux/a-propos/>, page consultée le 1 décembre 2011.

18 - Un court extrait de la conférence d'ouverture à voir en ligne: FFQ, Vidéo du "Féminisme dans tous ses états" maintenant en ligne. [en ligne] <http://www.ffq.qc.ca/2011/11/video-du-feminisme-dans-tous-ses-etats-maintenant/> page consultée le 10 décembre 2011.

19 - Voici les thèmes des ateliers: Violence envers les femmes; Justice et droits; Représentation politique et pouvoir; Culture et arts; Agriculture, souveraineté alimentaire, environnement et écoféminisme; Santé des femmes, maternité et justice reproductive; Féminisme et famille; Sexualités, identités, stéréotypes et représentation; Solidarité internationale, mondialisation et paix; Recherche féministe et éducation; Immigration et xénophobie; Discrimination et intersectionnalité; Fondamentalismes, laïcité, religions et féminisme; Médias, informations et nouvelles technologies de l'information; Pauvreté et travail (rémunéré et non rémunéré); Développement économique local, régional et national, économie et fiscalité féministes.

20 - Nous avons participé à l'atelier sur les discriminations et l'intersectionnalité à titre de militantes.

21 - Fédération des femmes du Québec, « Comité d'orientation des États généraux: c'est un départ! » [en ligne] <http://www.ffq.qc.ca/2011/06/le-feminisme-dans-tous-ses-etats-a-maintenant/>, page consultée le 17 mars 2012.

22 - Fédération des femmes du Québec, « Le féminisme dans tous ses états a maintenant son comité d'orientation! » [en ligne] <http://www.ffq.qc.ca/2011/06/le-feminisme-dans-tous-ses-etats-a-maintenant/>, page consultée le 17 mars 2012.

23 - L'échéancier préalable se terminait fin 2013 avec le forum final des États généraux. Actuellement, ce forum fut reporté au printemps 2014. Voir, « 3^e bulletin d'info des États généraux de l'action et de l'analyse féministes », mars 2012, [en ligne] <http://www.ffq.qc.ca/2012/03/3e-edition-du-bulletin-des-etats-generaux-de/>, page consultée le 15 mars 2012.

24 - *Idem.*

25 - Date du Forum « un Québec féminin pluriel ».

26 - Alexa Conradi, Soirée publique: « Inégalités sociales : Quel avenir pour les femmes? », Montréal : Théâtre Sainte-Catherine, 6 mars 2012.

27 - Les sept thèmes étaient : État, démocratie et capitalisme ; Violences patriarcales et masculines ; Santé des femmes ; Intersections des oppressions et alliances ; Bilan du mouvement des femmes par Femmes Autochtones du Québec (FAQ) ; Mouvement des femmes : survie, autonomie et renouveau ;

Paroles des femmes dans les sphères publiques.

28 - Fédération des femmes du Québec, « Bulletin d'info des États généraux sur l'action et de l'analyse féministes », mars 2012, [en ligne] <http://www.ffq.qc.ca/2012/02/retracer-lhistoire-des-femmes-depuis-vingt-ans/>, page consultée le 17 mars 2012.

29 - La grille d'analyse anti-oppressions du Collectif de recherche sur l'autonomie collective (CRAC) est un outil pertinent pour la question qui nous intéresse. Ce groupe soutient que la pratique anti-oppression se réalise par la réflexion sur la construction historique des systèmes d'oppression (le « penser »), permettant ainsi d'identifier les « positionnalités » sociales de chacun et de lever le voile sur la relation entre les différentes positions identitaires d'une personne et l'effet simultané de ces positions combinées de privilèges et/ou d'oppressions afin de permettre une « prise de conscience » individuelle et collective de nos propres privilèges et oppressions (l'« être »). Le troisième élément d'analyse, le « faire », se matérialise par la lutte en son nom propre (ex. les femmes luttant contre l'oppression patriarcale), par le soutien à une personne en situation d'oppression (ex. appui des citoyen.ne.s canadien.ne.s à la lutte des sans-papiers) ou en solidarité avec les luttes à titre d'allié.e.s. En d'autres mots, c'est d'opter d'avoir du « pouvoir avec » autrui plutôt que d'avoir du « pouvoir sur » autrui. Voir Collectif de recherche sur l'autonomie collective, 2011b, « Pratiques féministes et queers contre les oppressions : ce que les anti-autoritaires proposent », Document de participation atelier du 7 novembre 2011.

30 - Fédération des Femmes du Québec, *op.cit.* p. 4.

31 - Collectif de recherche sur l'autonomie collective, 2011c, « Principes et pratiques anti-oppressions », p.2. Documentation de participation, Montréal, atelier du 7 novembre 2011.

32 - Collectif de recherche sur l'autonomie collective, 2011b, *op.cit.*

33 - *Ibid.*, p. 3.

34 - A. Fortier, A. Kruzynski, J. Leblanc, L. Newbold, M. Pirotte, & C. Riot, 2009. *op cit.*, p. 34

35 - *Ibid.*, p. 29.

36 - *Idem.*

37 - Afin de dégenrer les pronoms et les rendre inclusifs, « illes » est une contraction à la fois de « ils » et « elles ».

38 - *Idem.*

39 - L'expression « Nous féministe » a été utilisée et proposée par Diane Lamoureux lors d'une discussion concernant l'inclusion des personnes transsexuelle.s suivant le panel « Obstacle et facteurs de division » dans le cadre du Colloque « Féminismes et autres mouvements sociaux : quels liens, quels enjeux, quels débats ? », au 80^e congrès de l'ACFAS, le 8 mai 2012.

40 - Danielle Juteau, *op cit.*, p. 65.

41 - bell hooks formulait, il y a déjà plus de 25 ans une problématique semblable : « J'ai entendu beaucoup de blanches me dire « nous voulions que les femmes noires et d'autres femmes non-blanches rejoignent le mouvement », sans s'apercevoir le moins du monde qu'elles se comportaient en « propriétaires » du mouvement, comme si elles étaient les « maîtresses de maison » et nous les « invitées ». Voir bell hooks, *op cit.*, p. 125.

42 - bell hooks, *op cit.*, p. 133.

43 - A. Fortier, A. Kruzynski, J. Leblanc, L. Newbold, M. Pirotte, & C. Riot, (2009). *op cit.* p. 35.

44 - Voir Peggy McIntosh, 1994, *White Privilege : Unpacking the Invisible Knapsack*, p. 1-7. [en ligne] www.nymbp.org/reference/WhitePrivilege.pdf (page consultée le 20 avril 2011).

45 - *Ibid.*

46 - Collectif de recherche sur l'autonomie collective, 2011b, *op. cit.*, p. 13.

47 - Danielle Kergoat, 2009, *op. cit.*, p. 112.



Source photo : www.rfi.fr

■ LE CONTINUUM DE LA VIOLENCE SEXUELLE : MILITANTES ET PENSEUSES EN ACTION!

Vanessa Gauthier-Vela, candidate à la maîtrise en science politique
Émilie Beauchesne, candidate à la maîtrise en science politique

Je le dis parce que je crois que ce qu'on ne dit pas, on ne le voit pas, on ne le reconnaît pas, on ne se rappelle pas. Ce qu'on ne dit pas devient un secret et les secrets souvent engendrent la honte, la peur et les mythes.
- Eve Ensler

L'appropriation du corps des femmes, expression de la domination patriarcale, n'est pas une nouveauté pour les féministes. Que ce soit au niveau de l'image des femmes, de la délimitation de leurs gestes dans l'espace, ou de l'usage physique, les féministes sont préoccupées par cet enjeu vital qui est une question de survie et de sécurité puisqu'il est également question de l'intégrité physique et morale des femmes et des filles. Comme tout ce qui est tenté, exploré et étudié par les féministes, les violences sexuelles se retrouvent dans l'articulation entre la théorie et l'action. Peu étudiées, ces violences sont pourtant un enjeu politique ayant des proportions endémiques, voire systémiques. Le viol est un crime d'une banalité brutale, et si nous ne pouvons que nous réjouir de constater que les luttes féministes qui nous ont précédées ont permis l'émergence d'un cadre légal plus adéquat et d'un accroissement des ressources et des centres d'aide (découlant d'un énorme travail de sensibilisation et d'éducation dans le but de déculpabiliser les victimes), il est paradoxal de voir qu'encore aujourd'hui, des militantes contre le viol dénoncent durement la « collusion » de la police, du monde juridique, des médias et même du monde médical dans ce domaine¹. Nous commencerons par présenter ce

qu'est le concept de continuum de la violence sexuelle, ensuite nous présenterons les biais des définitions légales, le lien entre l'appropriation des femmes et le contrôle social, puis nous finirons en examinant une certaine construction de la masculinité « fraternelle », qui illustre autant qu'il nourrit, cette facette de la domination patriarcale, le contrôle.

QU'EST-CE QUE LE CONTINUUM DE LA VIOLENCE?

Notre analyse se situe spécifiquement dans un cadre féministe matérialiste radical, c'est-à-dire un cadre qui soutient que les conditions matérielles de l'oppression des femmes sont réglées par le système patriarcal. Nous utilisons *patriarcat* comme un concept représentant un système englobant qui nourrit les privilèges des hommes rendus possibles par l'exploitation et l'oppression des femmes à divers degrés. Le concept de continuum de la violence est central à notre analyse et s'inspire notamment des écrits de Mathieu et de Mackinnon. Il s'inscrit dans l'ordre patriarcal qui fait violence aux femmes, en ce sens où tous les aspects de leur vie, y compris la sexualité, sont contrôlés par le groupe dominant : les hommes. Mathieu fait le constat suivant : « moins de femmes que d'hommes voient une continuité, une homogénéité, en situation de domination des hommes, entre relations sexuelles « normales » et « viol »² », ce qui rappelle la thèse de Catharine Mackinnon, développée dans *Le féminisme irréductible*, à savoir que le viol est sur le même continuum que la sexualité dite

« normale ». Mackinnon critique notamment l'érotisation de la violence sexuelle dans notre société et affirme qu'il est très difficile de faire une distinction entre l'agression sexuelle et l'agression armée d'une femme.

Dans le viol, il y aurait de la violence, mais aussi une construction genrée et coercitive de la sexualité. C'est ce que permettent de comprendre les analyses des normes hétérosexuelles (ayant comme référent la pornographie, celle-ci étant au service de l'hétéronormativité). Il y a donc une relation normative entre érotisme et violence, qui s'illustre autant dans la pornographie³ que dans le viol. Le genre féminin étant défini comme un genre sexuel, et la domination patriarcale normalisant l'avalissement et la violence sur les femmes, il y aurait donc quelque chose de sexuel dans le viol; inversement, il y aurait quelque chose d'érotique dans la violence et la coercition.

Assault Sexuel Secours estime, en se basant sur une statistique de 1993, « qu'environ 86 000 Québécoises, âgées de plus de 15 ans, seraient victimes d'agressions sexuelles », par année⁴. Ainsi, pour les femmes, le temps de paix est très relatif en ce qui concerne leur sécurité et leur intégrité physique. Dans cet article seront traités indifféremment les viols en temps de « paix » et en temps de « guerre », puisque nous postulons qu'en dépit des diverses stratégies déployées, les objectifs liés aux violences sexuelles sont les mêmes, peu importe le contexte, car il s'agit de moyens de contrôle.

BIAIS DES DÉFINITIONS LÉGALES : LA JUSTICE PATRIARCALE

Avant de poursuivre, il est important d'établir une définition des violences sexuelles, plus précisément du viol. Mackinnon, féministe matérialiste et juriste, considère le viol comme « tout acte sexuel qu'une femme a ressenti comme lui portant atteinte⁵ ». Le viol donc reposerait sur le non-consentement de la victime. Au Canada, de 1976 à 1983, l'article 143 C.c. du Code criminel définissait le viol ainsi :

Une personne du sexe masculin commet un viol en ayant des rapports sexuels avec une femme qui n'est pas son épouse [...]». Le rapport sexuel devait être obtenu sans consentement ou suite à un consentement obtenu sous la menace, la violence (on l'appelle alors un consentement vicié)⁶.

Selon cette définition, le rapport sexuel était défini d'un point de vue masculin, c'est-à-dire qu'il consistait uniquement à une pénétration vaginale. Cette définition excluait les pénétrations orales ou anales ainsi que les pénétrations avec un doigt ou un objet. Selon cette logique, l'agresseur était nécessairement un homme et la victime une femme. Il était également exclu que cette femme puisse être mariée à son agresseur. Grâce aux luttes féministes, c'est avec le projet de loi C-127, en 1983, que les crimes de viol, de tentative de viol et d'attentat à la pudeur ont été abrogés du Code criminel canadien. Ainsi, ces crimes ont été substitués par le concept

d'agression sexuelle présentant trois niveaux de gravité: l'agression sexuelle « simple », l'agression sexuelle armée et l'agression sexuelle grave. Cette modification du Code criminel avait pour but de mettre l'accent sur la violence inhérente à l'acte sexuel non consenti. Donc, depuis 1983, « l'agression sexuelle » n'implique pas uniquement des actes purement sexuels, il inclut aussi le harcèlement sexuel, les attouchements, les photographies, etc. Bref, toute activité à caractère sexuel dès lors qu'elle n'est pas consentie.

Au niveau du droit international, il existe des biais androcentriques et militaristes⁷ importants en ce qui concerne les définitions des violences sexuelles sur les civiles. Il faut attendre la Convention de Genève, en 1949, pour voir les crimes contre les femmes devenir une catégorie spécifique. Dans un article, traitant du viol, il est stipulé que « les femmes seront spécialement protégées contre toute atteinte à leur honneur, et notamment contre le viol, la contrainte à la prostitution et tout attentat à leur pudeur »⁸. Ainsi, le langage utilisé n'est pas celui de la prohibition, qui condamnerait et punirait des actes, mais celui de la protection des femmes, qui renvoie à l'arbitraire, ainsi qu'à l'idée d'une dépendance des femmes envers les hommes en ce qui concerne leur sécurité. De la même manière, parler d'honneur et de pudeur occulte complètement la violence de l'expérience subie par les femmes. En parallèle, le développement de la législation entourant les *Droits de l'homme* (sic) est ce qui a permis de développer également les droits des femmes en droit international. Cependant, il fallut attendre les tragiques événements en Bosnie et au Rwanda, dans les années 1990, pour que le viol et les violences sexuelles soient considérés comme étant des crimes de guerre, donc d'une importance punissable, et que les Nations Unies y apportent un intérêt suffisant pour que celles-ci aient des rapporteuses qui examinent ces problématiques. Il est cependant intéressant de noter que, contrairement au droit canadien, il n'existe, en droit international, aucune définition précise du viol.

L'invisibilité des femmes et de leurs expériences dans la théorisation du social et du droit a des conséquences dans l'élaboration de politiques publiques⁹. Ainsi, si les violations des droits humains sont mieux amarrées avec les expériences vécues par les hommes, c'est parce que le paradigme des droits de la personne est basé sur les expériences des hommes, qui eux sont des *individus*. Les poursuites, dans les tribunaux de crimes de guerre, de ceux qui ont commis des violences sexuelles vont attaquer cette impunité dont jouissent les agresseurs et leurs complices, mais cela ne résout pas le problème en temps de paix¹⁰. À cet égard, il nous a semblé pertinent de situer cet article dans le vécu des femmes et leur rapport à l'État, particulièrement l'articulation de la paix et de la guerre. En effet, la problématique de l'insécurité des femmes découle directement de l'État, institution patriarcale, qui participe à l'insécurité de sa population. Selon V. Spike Peterson,

L'État est plus ou moins directement complice de

la violence perpétrée à l'encontre des femmes en définissant le viol à partir d'un point de vue masculin [...] en faisant la promotion d'une idéologie hétérosexiste [...] et en favorisant l'endoctrinement militaire. De façon plus générale, il apparaît comme un État reproduisant une logique masculiniste de protection pour légitimer son contrôle sur ses citoyens féminisés.¹¹

De cette manière, les femmes subissent au quotidien la violence structurelle infligée par l'État, fondamentalement patriarcal, qu'il soit en guerre ou non. De leur point de vue, elles vivent dans un état de guerre perpétuelle : guerre de classe ; guerre de sexe ; guerres « ethniques », etc. La guerre ne vient qu'exacerber les rapports sociaux entre les États, les classes, les sexes, les groupes racisés et ethniques, les genres, etc.

L'APPROPRIATION DES FEMMES

Notre compréhension de l'appropriation des femmes tient en compte les écrits de Dworkin. Selon cette analyse¹², le pouvoir des hommes vient de la symbolique donnée à la force physique des hommes. Ce pouvoir est basé sur ce qui semble être une évidence, mais qui est en fait une construction sociale : la supériorité physique des hommes. Ainsi, nous rejetons la base « naturelle » de la domination, et avançons que cette idée de la domination des hommes sur les femmes est une construction sociale qui peut et doit être déconstruite.

Il est important d'éclairer la violence intrinsèque inscrite dans les rapports entre les hommes et les femmes. Cette appropriation n'est pas une appropriation métaphorique,

mais matérielle¹³ puisque c'est l'unité productrice de travail qui est appropriée, pas la force de travail. Il y a différents outils compris dans le concept d'appropriation développé par Guillaumin dont trois abordent le sujet des violences sexuelles. Le confinement dans l'espace¹⁴ peut s'avérer utile à la compréhension globale du phénomène d'appropriation des femmes, considérant que l'intériorisation des limites des femmes dans l'espace est entre autres rendue possible par un manque de sécurité, quand celles-ci sortent de ce qui leur est imposé comme limites. Par contre, en contexte de conflit armé, les sources et la littérature utilisées démontrent que les victimes sont aussi en danger dans les camps de réfugiés en allant chercher de l'eau, par exemple, que dans l'intimité de leur foyer où elles se pensaient en sécurité, cet aspect mérite donc d'être nuancé.

La démonstration de force est directement liée au confinement dans l'espace et à la contrainte sexuelle. Cette démonstration est significative du droit que s'arrogent les hommes sur les femmes. L'usage sexuel n'aurait rien à voir

avec la sexualité et le désir, mais tout avec le contrôle, comme dans le cas du viol.

Finalement, une composante du pouvoir masculin fut centrale dans notre questionnement¹⁵ : le pouvoir du sexe. Non seulement les hommes ont le pouvoir de décider de la définition à laquelle les femmes doivent se plier pour être un objet sexuel, mais, en plus, le sexe est maintenant polarisé autour du pénis et de ce que l'homme en fait. Aussi, étant donné que le pouvoir masculin s'incarne par la masculinité, celle-ci devient une manifestation d'une énergie essentiellement sexuelle. En pratique, l'acte sexuel est un acte de possession, un acte simultané d'appréhension et de force. Le viol devient une autre manière de prendre ce qui de toute façon appartient déjà aux hommes ainsi que de se revendiquer d'une force virile. Par le fait même, la domination, la dégradation et la violence commise sur les corps des femmes servent à reproduire et renforcer le pouvoir masculin.

LES VIOLENCES SEXUELLES : UN OUTIL DE CONTRÔLE SOCIAL

Le viol est le moyen fondamental de contrainte sociale patriarcale¹⁶. À travers des rapports de pouvoir, les hommes y apprennent la virilité qui est inculquée et légitimée par le patriarcat. À cet égard, « la culture patriarcale normalise la virilité et sanctionne le recours à la force. La violence physique, verbale, psychologique et sexuelle joue un rôle important dans le maintien des inégalités aux dépens des femmes.¹⁷ ». Des actes et des réactions font partie d'un



Au Chili, plusieurs lycéennes ont été victimes d'agressions sexuelles de la part des forces policières dans le cadre de la grève étudiante. Source photo : www.hastasiempre.info

contexte plus large de masculinité agressive construite sur la domination et la faiblesse, soi-disant naturelle, des femmes. La question du pouvoir masculin et de son lien avec la violence et la sexualité peut être éclairée par Dworkin et sa déconstruction matérialiste du pouvoir des hommes célébré dans la pornographie¹⁸. Nous avons fait ce choix théorique sachant que la pornographie est autant une incarnation du pouvoir masculin qu'une normalisation des expériences de violence sexuelle, ce qui rejoint l'idée que les femmes ne connaissent pas de temps de paix.

De la contrainte sexuelle, du viol, Guillaumin dit qu'elle est un moyen coercitif employé par la classe des hommes pour soumettre et apeurer la classe des femmes en même temps que l'expression de leur droit de propriété sur l'autre. Dans le contexte particulier d'un conflit armé, les violences sexuelles incarnent ces rapports. Ainsi, selon l'argument militariste les violences peuvent s'expliquer dans la dispute du pouvoir politique avec des principes de masculinité violente. Avec la diabolisation de l'ennemi vient la volonté de le détruire¹⁹, et l'idéalisation qui se fait des femmes de « notre camp » est inverse à l'opinion des femmes de l'ennemi²⁰. D'ailleurs, Ruth Seifert identifie cinq thèses justifiant les viols en temps de conflits armés²¹, dont « *rapes in wartime aim at destroying the opponents culture*²² ». De plus, Guillaumin attire notre attention sur la symbolique policière et militaire de la sexualité masculine, en rappelant que les rapports de force s'expriment par un vocabulaire sexué. À cet égard, dans une armée nationale, il est fréquent d'entendre des propos injurieux tels qu'être « tapette », se « faire fourrer par en arrière », et « maudite femmelette ». Ainsi, l'agression sexuelle ne serait pas uniquement sexuelle, et il est d'ailleurs difficile de distinguer les deux contraintes : physique et sexuelle.

Bien que la théorisation et la conceptualisation de Guillaumin soient incontournables, elles semblent laisser totalement de côté la sexualité en tant que telle. Et malgré que le changement de la loi ait mis l'accent sur les violences, il ne faut pas exclure l'aspect sexuel de l'agression. En effet, selon le continuum de la sexualité dite normale, et du point de vue de l'agresseur, la dimension sexuelle dans la tentative d'agression ou l'agression est centrale. La violence sexuelle est érotisée et valorisée par une certaine forme de masculinité, qui met de l'avant un renforcement de la virilité de l'homme. La victime devient pour certains agresseurs l'objet d'une activité et d'une satisfaction sexuelle (et non d'une satisfaction violente). Également, du point de vue de la victime, l'aspect sexuel n'est pas à bannir non plus. En effet, une femme qui a été violée n'aura plus le même rapport à la sexualité qu'avant l'événement, puisque c'est aussi sa sexualité qui a été violée²³.

CONSTRUCTION DE LA MASCULINITÉ « FRATERNELLE »

Une facette de ce contrôle masculin se comprend mieux quand on analyse certaines constructions de la masculinité. La masculinité, tout comme la féminité, sont des construits sociaux qui comportent une composante dynamique et sociohistorique. Selon Connell, dans son ouvrage *Masculinities*²⁴, la masculinité ne peut être comprise comme un objet d'étude isolé, le concept doit être appréhendé comme partie intégrante d'une structure. La masculinité est construite à la fois dans les rapports et les interactions de proximité, notamment à travers l'institution familiale ou le travail, et à la fois au niveau de la culture et de l'État; puis, finalement, au niveau de la politique internationale et de la globalisation. En lien avec la notion de contrôle développé par Donaldson²⁵, la masculinité hégémonique s'exprime par une stratégie de subordination des femmes, et aussi des

« La démonstration de force est directement liée au confinement dans l'espace et à la contrainte sexuelle. Cette démonstration est significative du droit que s'arrogent les hommes sur les femmes. L'usage sexuel n'aurait rien à voir avec la sexualité et le désir, mais tout avec le contrôle, comme dans le cas du viol. »

hommes entre eux. En bref, deux notions distinguent la masculinité de la masculinité hégémonique, soit le pouvoir sur l'autre et le contrôle. Il s'agit d'une lutte pour le pouvoir, pour le maintien du statu quo favorable aux hommes. Selon ce schème de pensée, les femmes sont toutes potentiellement des objets sexuels. La masculinité hégémonique, tout comme la masculinité, s'acquiert notamment par des attributs physiques, elle investit le corps²⁶. La masculinité hégémonique n'est pas composée uniquement de la violence, mais cette dernière la renforce.

Patricia Y. Martin et Robert A. Hummer²⁷ se sont intéressés aux dynamiques liées à la construction sociale de la vie en fraternité universitaire américaine en mettant l'accent sur les processus qui engendrent l'usage de la coercition dans les relations entre les hommes de la fraternité et des femmes. Selon les auteur-e-s, les fraternités sont des milieux où la masculinité est une préoccupation centrale. Cette masculinité s'appuie sur une construction particulière. Ainsi, même si les individus qui la composent savent faire la différence entre ce qui est *bien* ou *mal* dans la société, les normes de la fraternité brouillent ces lignes. Elles mettent de l'avant une conception dans laquelle non seulement le monde fraternel est un monde d'hommes loyaux ou en compétition contre d'autres hommes, donc où les femmes sont objets, étrangères, ou absentes, mais où la violence, la rivalité, la consommation d'alcool, et la protection du groupe deviennent normatives et au-devant de toutes les autres valeurs ou conceptions que les individus possèdent.

Sur le même sujet, l'anthropologue Reeves Sanday, explore et analyse la sous-culture sexuelle des fraternités des universités américaines qui encouragent et soutiennent la coercition sexuelle des femmes, particulièrement dans le cas de viol d'une femme par un groupe d'hommes²⁸. Reeves Sanday considère que les attitudes sexistes et la mentalité phallogénique qui

sont essentialisées dans nos sociétés facilitent l'idée, dans les fraternités, que non seulement l'exploitation sexuelle est une partie de l'expression sexuelle mâle, mais, circulairement, elles légitiment aussi l'idée de la nature incontrôlable de la sexualité mâle. Toute cette construction demande des conceptions particulières de l'amour et du désir sexuel. Ainsi, à partir de l'initiation et tout au long de sa socialisation dans la fraternité, le jeune homme est encouragé dans une vision particulière de la masculinité à deux facettes; celle qui projette sa loyauté et son amour envers ses frères, et l'autre qui construit la coercition sexuelle des femmes comme une relation entre lui et les autres hommes. Reeves Sanday conclut que les traditions et les rites mis de l'avant par les fraternités doivent être compris comme des manifestations sociales de l'idéologie nécessaire pour légitimer la domination sociale mâle. Le viol d'une femme par un groupe d'hommes, par un groupe de frères, a par conséquent une utilité dans la production des normes de la domination masculine et dans l'illustration du pouvoir mâle, autant que dans l'exclusion des femmes de la sphère publique du pouvoir ou de la décision.

En outre, les implications de la masculinité ont d'importants impacts sur la manière de percevoir le réel des femmes et les filles qui vont intérioriser ces normes sociales. Et si la construction de la masculinité en fraternité est un exemple évident de coercition sexuelle des femmes encouragée par une exacerbation d'une masculinité violente et dominatrice, il ne faut pas oublier que de telles normes existent partout, mais qu'elles sont diffusées de différentes manières. Par exemple, la construction, dans le droit, de définitions limitées de violences sexuelles joue un rôle dans la banalisation et le déni des expériences des femmes qui sont systématiquement encouragées à intérioriser ces structures, et leur font minimiser les violences sexuelles commises par les hommes²⁹. Ainsi, une définition rigide de ce qu'est un *vrai viol* a pour conséquence de trivialisier non seulement toutes les autres expériences de violences sexuelles vécues par les femmes, mais également de placer ces dernières devant la difficulté de ne pas être en mesure de reconnaître le sérieux de leur expérience. Dans le même ordre d'idées, il est intéressant de noter ce qui est intériorisé par les victimes de coercition sexuelle et fait partie du discours essentialiste de la violence masculine et de la féminité³⁰. Ainsi, le mythe du *vrai viol* est un handicap sérieux à sortir les victimes des stéréotypes culturels où leur expérience est invalidée. Un espace où l'idée de l'agression sexuelle est présentée comme étant une réponse normale à l'excitation des hommes, et normale à la relation hétérosexuelle. La totalité de ce système ayant un objectif important : « *to protect offenders from negative consequences* »³¹.

BILAN

Le champ d'études sur les violences politiques à l'égard des femmes tel que le viol est redevable aux avancées théoriques et aux pratiques féministes radicales matérialistes. Ces dernières ont permis de faire tomber certains tabous dans le milieu académique, mais aussi en ce qui concerne les politiques publiques, et les mentalités. Ces féministes, dans leurs réflexions et dans leurs actions, ont démontré que les viols ne sont pas des faits divers, des cas isolés ou simplement une « arme de guerre », mais qu'ils se situent bel et bien dans un continuum de la sexualité dite normale, et qu'ils sont l'incarnation de la domination masculine. Le concept de continuum, nous permet d'appréhender les violences sexuelles dans des contextes et lieux, qui, à prime à bord, sont différents, tel que les fraternités, la pornographie ou encore en temps de conflit armé, tout en soulevant une similitude, c'est-à-dire : le contrôle. Ainsi, pour continuer à lutter contre la violence systémique, il faudrait qu'une piste de solution puisse toucher directement le continuum de la violence sexuelle en temps de guerre comme en temps de paix, qu'elle touche les actes de violence en tant que tels, mais également le patriarcat dans lequel ils prennent racine. En dépit des avancées importantes faites depuis la décennie 1970, il reste encore beaucoup à faire, notamment en ce qui concerne les violences à l'égard de femmes qui peuvent être marginalisées à l'intérieur même des féminismes comme les femmes autochtones, les femmes racisées, les femmes en situation de handicap, et les lesbiennes. De la même manière, les militantes et les penseuses féministes doivent continuer à agir sur les tentacules patriarcaux contrôlant qui menacent l'intégrité physique des femmes, et qui exercent également une violence sur des groupes dits féminisés, que les individus qui les composent soient des femmes, des hommes, ou des enfants. Par cette articulation entre la théorie et la pratique, des féministes ont déjà exposé et contribué à « dénormaliser » ce problème social. C'est maintenant à notre tour, par nos pensées, nos analyses, nos échanges, notre mobilisation, notre indignation, et nos cris, de continuer ce travail titanesque qui vise à créer un monde plus sécuritaire pour toutes les femmes, et ultimement, un monde plus juste pour toutes et tous, où le contrôle d'un groupe social violent ne sera pas justifié, parce qu'il ne sera pas justifiable.

NOTES DES AUTEURES

- 1 - Caroline Montpetit, « La conspiration du viol selon Jane Doe », *Le Devoir*, 15 mars 2012, p.A7.
- 2 - Nicole-Claude Mathieu, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologie du sexe*, *Op.cit.*, p.184.
- 3 - Dans cet article nous ne faisons aucune distinction entre la pornographie dite conventionnelle, la post-porn et les autres courants. Selon notre compréhension, qui se base également sur un cadre féministe matérialiste radical, il n'y a pas encore de différences structurelles notables dans l'industrie de la pornographie et dans ses produits pour que nous puissions les distinguer et les différencier à l'aide de critères précis et sans équivoque.
- 4 - Assaut Sexuel Secours, Statistiques, <http://www.assautsexuelsecours.com/statistiques.html>, En ligne. Page consultée le 17 novembre 2011 cité dans Émilie Beauchesne. « Le mythe de l'égalité-déjà-là : au service de l'antiféminisme », *À bâbord*, n.44, avril 2012, p.46-47.
- 5 - Catharine Mackinnon, « Sexualité et violence. Question de point de vue », *Le féminisme irréductible. Conférences sur la vie et le droit*, Paris : Éditions des femmes/Antoinette Fouque, 2005, p.84.
- 6 - CDEACF, *Évaluation de la loi relative aux agressions sexuelles*. En ligne, http://bv.cdeacf.ca/bvdoc.php?no=1999_05_0013&col=CF&format=htm&ver=old. Page consultée le 20 novembre 2011
- 7 - Judith G. Gardam, "The Law of Armed Conflict: A Feminist Perspective," (ed.) Mahoney K.E., Mahoney P., *Human Rights in the Twenty-first Century*, Kluwer, Academic Publishers, 1993, p.419-436.
- 8 - Judith Gardam, *Femmes, droits de l'homme et droit international humanitaire*, *Revue internationale de la Croix-Rouge*, no. 831, pp.449-462.
- 9 - Catharine Mackinnon, "Crimes of War, Crimes of Peace," (ed) S. Shute and S. Hurley, *On Human Rights*, New York, Basic Books, 1993, p.83-110.
- 10 - *Ibid.*, p.108.
- 11 - V. Spike Peterson et A.S Runyan 1999, *Global Gender Issues*, Boulder : Westview Press, 2^e édition, p.46, in Anne-Marie D'Aoust, « Les approches féministes en Relations internationales », Alex Macleod et al. (dir.) *Théories des relations internationales/ Contestations et résistances*. Outremont : Athéna, 2007, p.297.
- 12 - Andrea Dworkin, « Le pouvoir », *Pouvoir et violence sexiste*, Montréal, Éditions Sisyph, 2007, p.45-73.
- 13 - Colette Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature », *Sexe, Race et Pratique du pouvoir*, Paris : Coté-Femmes, p.13-81.
- 14 - Guillaumin explique qu'il y a cinq outils compris dans

l'appropriation; le marché du travail, le confinement dans l'espace, la démonstration de force, la contrainte sexuelle et l'arsenal juridique accompagné du droit coutumier.

- 15 - Andrea Dworkin, *Ibid.*
- 16 - Susan Susan, *Le viol*, New York, Éditions Stock, 1976, 549 pp
- 17 - Yanick Dulong, « À la poursuite de la masculinité hégémonique », *Nouveaux cahiers socialistes*, N.4, automne 2010, p.182.
- 18 - Andrea Dworkin, *Ibid.*
- 19 - Roland Littlewood, "Military Rape", *Anthropology Today*, Vol.13, N°2, 1997, p.11.
- 20 - *Ibid.*, p.9.
- 21 - Ruth Seifert, « War and rape: a preliminary analysis », dans Alexandra Stiglmeier (dir.) *Mass Rape: The War Against Women in Bosnia-Herzegovina*. Lincoln : University of Nebraska Press, 1994, p.58-66.
- 22 - Et, « *In belligerent disputes the abuses of women is an element of male communication; rapes also result from the offers of masculinity that armies make to their soldiers or from the elevation of masculinity that accompanies war in western cultures; the background to rape orgies is a culturally rooted contempt for women that is lived out in times of crisis.* »
- 23 - Catharine Mackinnon, *Le féminisme irréductible. Conférences sur la vie et le droit*, *Op.cit.*, p.90.
- 24 - Robert W Connell, *Masculinities*, Berkeley: University of California Press, 1995.
- 25 - Mike Donaldson, « What is hegemonic masculinity ? » *Theory and Society*, 22, 1993.
- 26 - Tim Carrigan, Bob Connell, John Lee, « Toward a new sociology of masculinity », *Theory and Society*, vol 14, no 4, p.595.
- 27 - Patricia Y. Martin, Robert A. Hummer, "Fraternity and Rape on Campus", *Gender and Society*, Special Issue: Violence against Women, Vol. 3, N°4, Dec. 1989, p. 457-473.
- 28 - Peggy Reeves Sanday, *Fraternity Gang Rape: Sex Brotherhood and Privilege on Campus*, New York, New York University Press, 2007, 255pp.
- 29 - Liz Kelly, Jill Radford, "Nothing really happened: the invalidation of women's experiences of sexual violence", *Critical Social Policy*, Vol. 10, N°30, 1990, p. 39-53
- 30 - Karen G. Weiss, "Will be Boys" and Other Gendered Account: An Exploration of Victims' Excuses and Justifications for Unwanted Sexual Contact and Coercion", *Violence Against Women*, Vol. 15, N°7, July 2009, p. 810-834.
- 31 - *Ibid.*, p.8

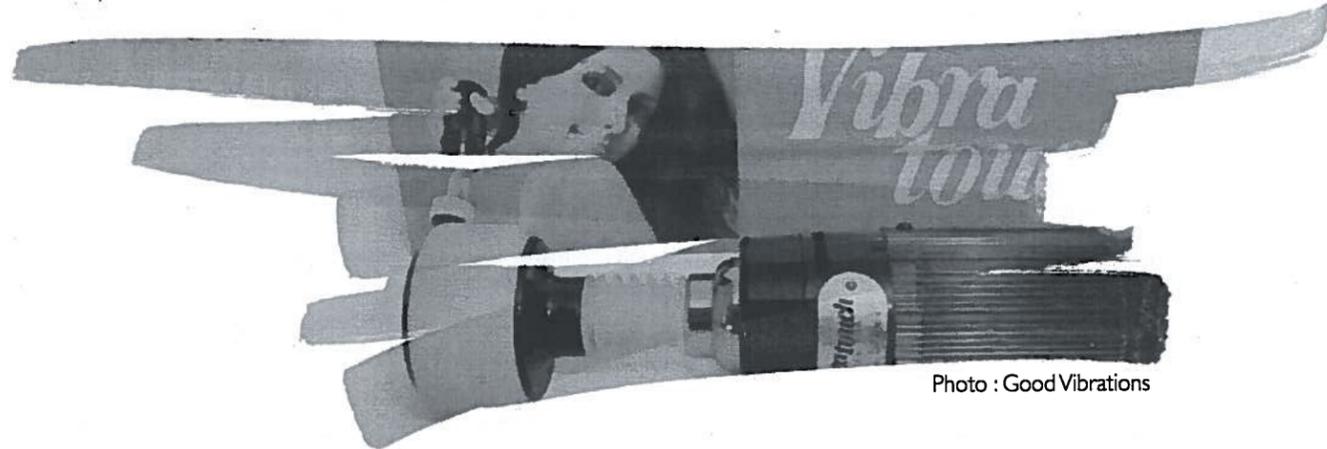


Photo : Good Vibrations

LE VIBRATEUR: DE LA PRATIQUE AU SYMBOLE

Laurence Pelletier

Étudiante à la maîtrise en littérature comparée à l'Université de Montréal

La pratique féministe est une notion à la fois large et très ciblée. Qu'est-ce qu'une pratique féministe? En quoi consiste-t-elle? Dans le cadre de cet article, nous pouvons envisager la pratique féministe comme l'exercice d'une activité concrète, propre à un groupe culturel. S'inscrivant ainsi dans l'histoire et l'évolution du mouvement des femmes, il faut regarder la pratique féministe comme ce qui rend évident, via la manifestation matérielle qui la caractérise, les lieux d'ancrage et de passage de diverses relations de pouvoir. En s'intéressant à une (ou plusieurs) pratique(s) culturelle(s), nous sommes forcés de s'intéresser aux diverses conditions de possibilité qui ont permis l'émergence d'une telle pratique.

C'est dans cet ordre d'idée que se déploie cet article. En effet, la pratique féministe que j'ai décidé d'aborder se présente comme un point de convergence de différents savoirs, de différents discours, qui tous concourent à expliquer l'apparition de cette pratique qui n'est pas moins inusitée qu'elle n'est commune, pas moins amusante qu'elle n'est sérieuse: l'utilisation du vibreur. L'appareil fit son apparition à la fin du XIX^e siècle, dans le milieu médical. Dans notre société occidentale actuelle, l'usage du vibreur en tant qu'objet de consommation est assez récent: on situe le phénomène autour des années 1970. Mais encore, à l'époque on le présentait avec une certaine pudeur comme «vibromasseur», outil de massage profitable à toute région du corps confondue (Coulmont, 2006). Son usage dans le discours commun, à la fin des années 1990, va de pair avec ce qu'on appelle la «démocratisation sexuelle», c'est-à-dire, non seulement l'expansion de l'industrie du sexe et la diffusion massive de ses produits, mais aussi l'apparition

d'un discours de la normalité et de la santé sexuelle, mise en avant par le domaine de la sexologie (Béjin, 1982). Le discours actuel, qui invoque tout un éventail de concepts (jouissance sexuelle, orgasme, corporalité, etc.) est le résultat d'une convergence d'autres discours et d'autres pratiques qui se sont développées historiquement. Il semble donc légitime de déployer cet article dans une élaboration historique en trois volets. J'aborderai tout d'abord le rôle et l'impact de la discipline médicale quant aux concepts mentionnés. Dans un deuxième temps, j'évoquerai le développement du processus d'hystérisation du corps de la femme* et, pour finir, l'évolution technologique dans la sphère médicale. Cette démarche tend à rendre manifeste et à expliquer en quoi l'utilisation du vibreur est une pratique féministe et, de manière plus générale, à susciter une réflexion sur les pratiques sexuelles contemporaines.

*

Comme mentionné dans l'introduction, le vibreur tel qu'on le connaît aujourd'hui provient du milieu médical. En effet, par son organisation, ses pratiques et ses discours, le milieu médical a permis l'invention d'un tel appareil. Il est de mise, donc, d'esquisser le portrait de cette médecine de l'âge classique, de l'architecture conceptuelle qu'elle a su bâtir et dont les vestiges nous sont restés.

Dans *Naissance de la clinique*, Michel Foucault fait état d'un événement crucial qui aurait fixé la médecine moderne à la fin du XVIII^e siècle. Cet événement correspond une mutation dans le savoir médical se traduisant par une «réorganisation

formelle et en profondeur» (Foucault, 2005 : préface, x) de l'expérience du médecin. L'expérience en question aurait été celle du regard médical qui, voué depuis des siècles au visible de la souffrance de l'homme, serait arrivé à discerner ce qui se loge sous cette souffrance. Le rapport à la maladie serait passé d'un caractère immédiat à un caractère médiat, où le savoir sur la maladie est dépendant de la médiation du regard clinique. La médecine fût donc rendue clinique par la mise en place d'un savoir reposant sur l'observation savante d'un cas: «À l'hôpital, le malade est sujet de sa maladie ; c'est-à-dire qu'il s'agit d'un cas ; à la clinique, où il n'est question que d'exemple, le malade est l'accident de sa maladie, l'objet transitoire dont elle s'est emparée » (Foucault, 2005 : 59). La maladie, situation particulière par laquelle le patient se retrouve défini, devient sujet d'étude, d'examen, de décryptement.

Cette nouvelle science de l'observation, cette transition du regard, procède d'un concours de circonstances favorables. Il a fallu des structures hospitalières pour que puisse être rendu possible le passage d'une pratique dite «au lit du patient» à une pratique dite hospitalière ou clinique. Il a fallu une mise en place de cadres institutionnels et pédagogiques pour que puissent être observés un grand nombre de malades afin qu'émerge une nosologie reposant sur des données de fréquence, de corrélation, de statistiques, pour que se mettent au point des techniques diagnostiques et thérapeutiques. Il a fallu enfin un contexte socio-politique spécifique qui ait permis à la médecine de supporter une fonction sanitaire, de contrôle et de régulation sociale. Alors a pu se produire cette transition des hôpitaux en observatoires et laboratoires cliniques, tendant vers une maximisation de la vie et une normalisation de la santé sociale (Keel, 2001 : 24-31).

Ainsi s'est instaurée au XVIII^e siècle cette médecine clinique qui, si on suit Michel Foucault dans *la volonté de savoir*, aurait été l'une des lignes de déploiement d'un mécanisme de pouvoir; pouvoir qui repose sur la prise en charge de la sexualité. Parce que le sexe est accès à la vie du corps et de l'espèce, qu'il est le point par lequel s'organise la gestion de la vie individuelle et sociale, il devient enjeu politique. La sexualité se voit poursuivie, régulée, contrôlée, et canalisée dans l'optique de la santé du corps, de la santé de la progéniture, de la santé de la race et de l'avenir de l'espèce (Foucault, 1976 : 193-194). La médecine de l'époque, constituant l'un des foyers de ce mécanisme de pouvoir, aurait investi ces points d'attaque. L'explosion discursive et l'abondance de documents médicaux de cette période en témoignent: des traités sur la génération, aux traités des organes génitaux, en passant par ceux sur l'onanisme et la nymphomanie, etc. ; se constate une fermentation accélérée de littératures médicales, rendue possible par cet environnement clinique, ce théâtre de la nosologie, générateur de traités.

Cette transition vers une pratique clinique, va de pair avec une prolifération des discours sur le sexe, se retrouvant de telle manière organisée et institutionnalisée, entraînant nécessairement une mutation des conceptions du corps et

de la sexualité de la femme. Thomas W. Laqueur rapporte que l'un des résultats les plus notables de ce progrès scientifique dans la sphère médicale fût la transition d'une représentation symétrique des sexes à une représentation asymétrique (Laqueur, 1990 : préface, viii). En effet, longtemps régna ce que Laqueur nomme un «one sex model», à savoir une conception unique du corps sexué. Chez l'homme, chez la femme: le même corps. L'organe génital de la femme est le même que l'homme, seulement inversé, rentré vers l'intérieur; la femme aussi a un scrotum, des testicules, une semence, etc. Toutefois, sa corporalité est une corporalité hiérarchiquement inférieure. Le corps de la femme est toujours «moins» que celui de l'homme, toujours plus faible. Au cours des XVIII^e et XIX^e siècles va s'imposer le «two sex model» avec lequel le corps de la femme se retrouve complètement autre. Les sciences anatomiques et biologiques, entre autres, ont mené à une naturalisation du corps humain; elles ont permis d'établir des différences physiologiques déterminantes et donc d'établir deux corps naturellement dissemblables. Le corps de la femme, particulièrement durant cette période, s'est vu investi par ces sciences qui le prenaient pour ce qu'il était fondamentalement: un corps différent. Son sexe – son vagin, son utérus, ses ovaires – semble être ce qui détermine ce que la femme est ; l'anatomie est le destin.

À l'âge classique, le corps de la femme se tient sous l'œil attentif du clinicien, provoquant chez lui une boulimie savante, lui faisant régurgiter tableaux nosologiques et traités. Sur ce corps, il inscrit toute une sémiologie, le saturant d'une sexualité qu'il faut à tout prix rationaliser, qu'il faut à tout prix normaliser.

*

Et voilà qu'entre dans le cabinet du médecin l'hystérique. L'hystérie, cette affection qui, malgré sa persistance dans l'histoire de la médecine – de l'antiquité jusqu'à la fin du XX^e siècle* –, n'en fût pas moins une affection des plus énigmatiques, des plus indéfinissables, des plus incohérentes. Cette «protée insaisissable» (De La Tourette, 1891 : avant-propos, xiii) comme la désigne le docteur Gilles de La Tourette, lorsqu'on l'aborde rétrospectivement, semble avoir été tout et rien à la fois: tout symptôme, à un moment donné, pouvait être une manifestation hystérique; l'absence de symptôme, de réaction, de signe apparent pouvait apparaître tout autant suspecte. Mais elle doit se soumettre et se révéler au médecin: «Il importe qu'on le sache, l'hystérie a ses lois, son déterminisme, absolument comme une affection nerveuse à lésion matérielle. Sa lésion anatomique échappe encore à nos moyens d'investigation, mais elle se traduit d'une façon indéniable à l'observateur attentif» (Chacot dans Anthanassio, 1890 : 3).

Malgré son côté clairement spéculatif, l'hystérisation du corps de la femme ne constitua pas moins, particulièrement au XIX^e siècle, un processus déterminant: l'observation, le tri, la comparaison, la nosographie, le diagnostique, les

instructions thérapeutiques, sont autant d'éléments mis en branle par la sphère médicale, instituant l'hystérie comme cette pathologie intrinsèque à la femme; qualifiant ce corps et le disqualifiant en tant que socialement utile/inutile, productif/non productif, normal/anormal. Comme le précise Foucault, cette «médicalisation minutieuse de leur corps et de leur sexe, s'est faite au nom de la responsabilité qu'elles auraient à l'égard de la santé de leurs enfants, de la solidité de l'institution familiale et du salut de la société» (Foucault, 1976 : 193). Outre cette analyse instrumentaliste et stratégique de ce phénomène d'hystérisation, il est intéressant de s'attarder sur cette mise en scène du corps de la femme, à l'attention – plutôt à l'acharnement des médecins à investir, à interroger, à désigner, à examiner, à éprouver et à traiter ce corps. Car au-delà de la perspective socio-politique d'un tel investissement, il est avant tout question de la femme, de ce qu'on a pu dire de son sexe.

Qu'est-ce que l'hystérie, fondamentalement, si ce n'est le symptôme d'être femme? Il n'y a qu'à se rapporter à l'étymologie de ce terme: hystérie, qui provient du terme grec *hystera*, c'est-à-dire la matrice, l'utérus. Mal féminin, puisque mal de l'utérus. À cet effet, furent émises toutes sortes d'histoires et d'hypothèses. Avant tout, Platon, dans *Le Timée*, qui identifiait l'utérus à un animal:

Chez les femmes aussi et pour les mêmes raisons, ce qu'on appelle la matrice ou l'utérus est un animal qui vit en elles avec le désir de faire des enfants. Lorsqu'il reste longtemps stérile après la période de la puberté, il a peine à le supporter, il s'indigne, il erre par tout le corps, bloque les conduits de l'haleine, empêche la respiration, cause une gêne extrême et occasionne des maladies de toute sorte [...] (Platon : 91-92b).

C'est le médecin grec Hippocrate qui, le premier, identifia la maladie de l'utérus. Celle-ci se caractérisait par un déplacement de la matrice vers le haut du corps, créant ce qu'il nommait une «suffocation utérine». Quelques siècles plus tard, Galien lui aussi identifiait le siège du mal de la femme dans l'utérus, toutefois ce dernier n'était pas sujet à un déplacement embarrassant, mais plutôt à une rétention de ses fluides séminaux (semence). Si l'hystérie semble avoir disparu des maux du Moyen-Âge, elle reprend sa place à la renaissance ou les médecines hippocratique et galénique s'imposent de nouveau. L'utérus restera le foyer de l'hystérie (Ambroise Paré, Tissot, de Bienville, Fabre, Landouzy, Briquet) jusqu'à Charcot qui lui en fera une maladie de nerfs (De La Tourette, 1891 : 2-16). Le lien entre l'hystérie et la matrice n'est

plus unique et isolé, «il n'est plus réfléchi comme trajectoire d'un déplacement réel à travers le corps, mais comme une sorte de propagation sourde à travers des chemins de l'organisme, et les proximités fonctionnelles» (Foucault, 1972 : 360). L'utérus est un foyer potentiel au même titre que tous les autres organes du corps. De ce fait, l'hystérie devient une maladie idiopathique du système sympathique, c'est-à-dire, une maladie qui n'a pas de cause déterminée et qui sillonne toutefois l'entièreté du corps nerveux. Partout et nulle part, tout et rien à la fois.

Ce qui explique, sinon expressément du moins partiellement, ce phénomène intensif d'institutionnalisation de l'hystérie du XIX^e siècle, c'est ce qui avait été soulevé plutôt, à savoir une transition dans la conceptualisation du corps. Parce qu'à cette époque il y eut basculement vers cette représentation du corps de la femme comme unique en soi – particulier dans ses modes de fonctionnement et dans ses affections – l'hystérie devint la manifestation corporelle constitutive du féminin. Cela peut paraître radical, mais du moment où

« Malgré son côté clairement spéculatif, l'hystérisation du corps de la femme ne constitua pas moins, particulièrement au XIX^e siècle, un processus déterminant: l'observation, le tri, la comparaison, la nosographie, le diagnostique, les instructions thérapeutiques, sont autant d'éléments mis en branle par la sphère médicale, instituant l'hystérie comme cette pathologie intrinsèque à la femme »

on a reconnu un sexe spécifiquement féminin, spécifiquement autre, que ce sexe est ce qui fait de la femme une femme, que la disposition hystérique est génitale, il s'ensuit que l'hystérie est le mal de la féminité, la maladie d'être femme. Bien que vers la fin du XIX^e siècle, le centre hystérique éclate pour se propager dans tout le corps, il reste que la femme, ayant «une constitution plus délicate, moins ferme [menant] une vie plus molle» (Foucault, 1972 : 365), se retrouve définie par cette sensibilité corporelle typiquement féminine.

L'hystérie, c'est être femme, c'est avoir cette sensibilité féminine. L'hystérie c'est la féminité «pathologisée».

Désormais, la guérison de cette féminité morbide acquiert une tout autre valeur de ce qu'elle aurait pu avoir depuis l'antiquité. La relation entre celui qui traite et celui qui est traité s'est complètement transformée. Il ne s'agit plus d'un rapport direct du médecin au malade, mais d'un rapport direct du médecin à la maladie; le patient n'étant que sujet de la pathologie, il ne consiste qu'en l'intermédiaire par lequel il faut passer pour atteindre cette dernière. Georges Didi-Huberman souligne par ailleurs cette connotation que prend le terme de cure à l'âge classique:

la cure est un soin, un souci, un traitement ; mais c'est tout aussi bien une charge, une direction, un pouvoir donc ; et c'est l'effet même de ce pouvoir conjugué en souci médical: un nettoyage de fond en comble (dans la langue érotique des latins, *cura* désigne aussi l'objet du souci, de la curiosité ou même du nettoyage: c'est-à-dire le sexe.)

(Didi-Huberman, 1982 : 30)

La cure ainsi envisagée, deviens une procédure qui confirme et renforce le pouvoir du médecin. La raison d'être du médecin est sa faculté à soigner la cause de la pathologie. Or, la cause, chez l'hystérie, semble des plus diffuses et des plus indéterminables. Être femme – avoir un sexe féminin, avoir une sensibilité féminine – est sinon préalable, du moins propice à la maladie. Toutefois, des occurrences de l'hystérie – vapeurs, convulsions, douleurs, sécrétions, réactions cutanées, attaque de sommeil, chorée, anesthésie, obnubilation des sens, etc. – on ne peut déterminer la provenance, on ne peut trouver d'explication physiologique concrète. En quelque sorte, c'est cette indéterminabilité même qui définit l'hystérie, c'est-à-dire que l'incurabilité en vient à constituer sa condition principale, ce qui fait d'elle la pathologie qu'elle est. Non seulement ce caractère incurable détermine-t-il l'hystérie, mais il assure tout autant la légitimité de la pratique de la cure: il faut saisir le mal, là où il veut bien se présenter, le traiter et le suspendre l'espace d'un instant, jusqu'à sa prochaine manifestation, et recommencer. Il s'agit d'une causalité toujours en acte: voici l'hystérie, et voilà la cure ; et revoilà l'hystérie. Double mouvement qui s'opère et confirme cette relation de pouvoir entre le médecin et le corps malade.



Photo : *In the Next Room (or the Vibrator Play)*

Le traitement clinique de l'hystérie, dans toutes ses applications, implique un rapport particulier à la maladie, un rapport particulier au corps de la femme et enfin un rapport tout particulier à l'orgasme et au plaisir sexuel. En effet, le traitement du sexe féminin ne peut se faire sans une problématisation de ces deux notions ou dans tous les cas, sans une détermination qui leur est propre.

Thomas W. Laqueur l'indique dans son ouvrage *Making sex*: la transition qui s'opère à l'intérieure de la pratique médicale à l'âge classique se manifeste à travers une transition dans la compréhension de l'orgasme: si durant l'antiquité l'idée

de l'orgasme comme propriété commune à l'homme et à la femme s'imposait, elle s'est transformée en propriété distincte chez l'homme et chez la femme (Laqueur, 1990 : préface, viii). Plus précisément, il s'agit d'une transition dans la définition même d'orgasme. Jusqu'à l'âge classique, l'orgasme englobait dans son acception le désir, la jouissance sexuelle. En fait, le plaisir sexuel était pensé comme participant à la fertilité des deux sexes et à la fécondation, lié de manière directe à la production de semence (mâle et femelle). La corporalité et la sexualité étant conçues symétriquement, l'acte sexuel, la jouissance et l'orgasme devenaient un souci commun dans une perspective de procréation ; l'hystérie de l'antiquité était d'ailleurs associée au refoulement du désir sexuel, que l'on retrouvait notamment chez les veuves, les nones, les vieilles filles et les jeunes filles, bref, celles dont l'activité sexuelle était assez rare, voire inexistante. Une absence d'assouvissement sexuelle chez la femme devenait un problème auquel il fallait remédier. Bien qu'il ait pu y avoir hiérarchie dans l'intensité du plaisir entre les deux sexes, l'orgasme et la jouissance qui l'accompagnait définissaient la sexualité de l'homme tout autant que celle de la femme (*Ibid.* : 43-52). La définition de l'orgasme prend un tout autre sens alors que le progrès de la science anatomie-pathologique gagne en importance et en influence. L'orgasme restait toujours un fait physiologique, organique, vérifiable et objectif, cependant que le plaisir sexuel devenait une donnée subjective et contingente, qui fût vite exclue des nouvelles sciences médicales. De toute évidence, la femme a des organes sexuels spécifiques ; de toute évidence, elle a un clitoris et un vagin dotés d'une sensibilité ; de toute évidence, à l'acmé du coït, il arrive qu'elle ait un orgasme ; mais de toute évidence, elle ne le ressent pas. L'argumentaire d'une déficience congénitale à la satisfaction sexuelle aurait été une caractéristique propre au discours du XIX^e siècle. L'explication consistait en ce que le plaisir sexuel relevait des sentiments et de la force de l'esprit et que cette force témoignait d'un caractère haut et raisonnable qui ne pouvait appartenir qu'à l'homme (*Ibid.* : 188-189). Il s'avère ainsi que le rapport asymétrique qui avait plutôt été relevé quant à la corporalité est toujours présent. Cependant, il n'est plus soutenu par des bases scientifico-empiriques, mais par des fondements moraux. La différence des sexes devint comme cela socialement opérante, et l'orgasme et le plaisir sexuel n'en étaient qu'une expression parmi d'autres. De la sorte, il semblerait juste de supposer que la science, dans ce cas-ci la médecine clinique, se soit servie de et ait participé à établir un cadre conceptuel moral, qui déniait le plaisir sexuel féminin, afin d'assurer leur propre pratique. Non dans un dessein misogyne, arbitraire et malsain ; mais, le soutenant dans leur discours, dans leur traité, les médecins confirmaient le cadre conceptuel par lequel ils étaient eux-mêmes encadrés. Le traitement de l'hystérie constituait une procédure par laquelle la féminité était et devait être problématisée, par laquelle le plaisir sexuel féminin était et devait être nié pour qu'elle se justifie, et se confirme dans sa pratique.

Les moyens utilisés pour traiter l'hystérie suivirent l'évolution de la maladie elle-même, c'est-à-dire qu'ils se modifièrent et

s'adaptèrent en même temps que la cause de la maladie se transférait de l'utérus à tout le corps. Dans ses traitements, la médecine grecque s'adressait directement à l'utérus et à sa stabilisation, à son soulagement. Dans le cas où la matrice s'était déplacée vers le haut du corps, il fallait la ramener vers le bas ; si c'était une question de rétention de fluide, il fallait décharger. Pour ce faire, divers moyens pouvaient être employés: le mariage (visant le soulagement de la matrice via des relations sexuelles fréquentes et en enfantant) (Briquet, 1859 : 134-135), la «confrication» de la vulve (afin de provoquer le paroxysme de la crise hystérique et de libérer les semences retenues par la matrice) (*Ibid.* : 127), la thérapie par les odeurs fétides et fumigations de toutes sortes (insupportable pour la matrice, provoquant sa descente) (*Ibid.* : 335, 695), etc.

La transition à une médecine qui «pathologise» l'entière du corps de la femme amena les médecins de l'époque à traiter là où il y a symptôme, et non plus où il y a la cause. Que le plaisir sexuel féminin ne constituait plus un élément probant du diagnostic et de la cure, les traitements s'effectuaient isolément, indépendamment du reste du corps, sans considération apparente pour la corporalité de la patiente. Ce n'est plus la malade qui est soignée, c'est la maladie qui est traquée, dans son événementialité. De la sorte, à l'hématose et à la constipation était prescrit un régime alimentaire strict, accompagné d'infusions herbacées, suppléées de quelques centigrammes de fer réduit ; les bains froids et les frictions des membres pour calmer les nerfs ; pour favoriser la coulée des menstrues, l'application de sangsues sur la vulve, l'anus et à l'intérieur des cuisses était recommandée, tout comme le bain de siège, les sinapismes et les fumigations ; à la pléthore, la saignée (*Ibid.* : 626-635) ; comme les maladies des organes génitaux influaient sur le développement des accidents hystériques, les massages, les frictions sinon une pression sur ceux-ci était prescrite pour hâter la fin de la crise: «En pénétrant – dit [M. Charcot] – en quelque sorte, dans l'abdomen à l'aide des doigts, on arrive sur le véritable foyer de la douleur [...]. C'est à ce moment de l'exploration que l'on provoque surtout la douleur et qu'elle se révèle avec ses caractères, pour ainsi dire, spécifiques » (De la Tourette, 1891 : 315-316). Cette citation témoigne bien de la nature de l'intervention clinique: observer, faire parler et mettre en action le mal.

L'arrivée de l'électricité dans les cabinets médicaux ouvrit la porte à d'autres types de soins: l'utilisation de l'électricité statique en bain (hydrothérapie) et en secousses mécaniques (vibrothérapie), les chaînes galvaniques et la faradisation notamment dans le traitement de l'anesthésie cutanée et l'anesthésie des muqueuses (parmi d'autres, les muqueuses vaginales), la cautérisation à l'endroit des hyperesthésies, etc. L'intervention directe au siège de la douleur était la manière

préconisée:

«On fera passer un courant d'électricité par induction au travers des organes contenus dans le bassin, en appliquant l'une des éponges mouillées qui terminent les fils de l'appareil Morin et Legendre sur le sacrum, et l'autre au niveau du pubis, en augmentant graduellement la force du courant jusqu'à le faire arriver à son maximum d'intensité. [...] Si ce mode d'électrisation n'était pas suffisant, on introduirait l'une des éponges dans le vagin contre le col de l'utérus, et on placerait l'autre éponge alternativement sur la convexité du sacrum, sur le pubis et sur la région hypogastrique [...]. Si enfin ce mode d'électrisation n'était pas encore suffisant, il faudrait prendre une tige [...] on la placerait dans le vagin, de manière à ce que le bouton touchât le col utérin ; à cette tige se rendra l'un des fils conducteurs, tandis que l'éponge mouillée qui terminera l'autre fil sera appliquée successivement sur le sacrum, sur le pubis ou sur l'ombilic» (Briquet, 1859 : 635).

Le vibreur, en tant qu'instrument électromécanique médical, fit son apparition à la fin du XIX^e siècle, vers 1880 (Maines, 1999 : 11). S'imposant à la suite de ces divers appareils curatifs, prenant la relève du toucher pelvien, il se présenta comme un moyen efficace pour traiter les maux chroniques de l'hystérie. Les massages gynécologiques étant très demandant au médecin, en temps et en labeur, le vibreur permit d'augmenter la productivité de la clinique.

Au début du XX^e siècle, des modèles portatifs du vibreur furent créés, ce qui entraîna une démocratisation et une commercialisation de l'appareil et qui permit aux patientes d'utiliser chez elles l'instrument, pour s'administrer le traitement. Apparurent inmanquablement des publicités de vibreur dans les magazines ménagers, quelque part entre le grille-pain et l'aspirateur. Ils étaient discrètement présentés comme instruments de relaxation, faisant rajeunir, favorisant la circulation sanguine et la bonne santé. Comme Rachel P. Maines le soutient, malgré les discours courants, le vibreur aurait été utilisé – autant comme instrument médical que domestique – en vue de provoquer l'orgasme chez la femme. Même si les médecins traitaient du «paroxysme» de la crise hystérique, celui-ci n'aurait été autre chose que l'acmé de la jouissance de la patiente, ignoré, résultat d'un déni moral du plaisir sexuel féminin. Ce fait aurait été camouflé jusqu'à ce que l'hystérie, comme maladie paradigmatique de l'expérience clinique, disparaisse tranquillement de la pratique médicale, que les connaissances sur la physiologie féminine et sur sa sexualité se diversifient et se précisent, et jusqu'à ce que le vibreur apparaisse dans les films pornographiques des années 1920. S'il était encore utilisé comme instrument «hygiénique», dans les années 1970 il fût honnêtement identifié comme jouet sexuel, destiné à la jouissance de la femme (*Ibid.* : 19-20). Toutefois, ce n'est que dans les années 1990 que sa vente se popularisa, que

les boutiques «sex shop» se diversifièrent, qu'il occupa une place commune dans le discours public.

*

Ce passage du vibreur de la main du médecin à celle de la femme témoigne d'une transition importante dans l'histoire, d'une transition qui porta avec elle l'affirmation (ou la réaffirmation) du plaisir sexuel féminin. Le processus d'hystérisation du corps de la femme a mis en évidence la mobilisation et l'investissement des ressources et des connaissances scientifiques dans la définition individuelle. Il faut comprendre que la femme – l'identité de la femme – fût déterminée (du moins en partie) par les processus scientifiques et la pratique clinique. Il est étrange de penser que le progrès scientifique de l'âge classique, entre autres des disciplines anatomiques et biologiques, ait permis une telle occultation de la jouissance féminine. De même qu'il est étonnant que ce «progrès», quelques années plus tard, ait permis l'affinement des connaissances de la physiologie féminine, rendant à la femme son corps, sa sexualité. Il est alors possible de, sinon conclure, du moins supposer que la science, dans son évolution, est articulée autour d'une évolution qui elle, est culturelle: les comptes-rendus et les pratiques scientifiques sont contaminés par les croyances socio-culturelles ambiantes, par le contexte social et moral. Ceci nous renvoie à nos pratiques actuelles: en rétrospective de cette analyse, comment comprendre de nos jours le rôle et l'impact des domaines scientifiques dans la définition et la régulation de la sexualité de la femme? La femme est-elle émancipée sexuellement? Que signifie au fond l'émancipation? Si cela signifie se libérer des contraintes morales et sociales, que se passe-t-il lorsque les instances scientifiques, dont le pouvoir sur les déterminations humaines et morales est indéniable, sont elles-mêmes entreprises et habitées par des considérations morales et culturelles? Comment la femme peut-elle envisager une émancipation sexuelle sous de telles conditions, dans de telles circonstances?

Dans l'introduction, je me donnais comme mandat de répondre à la question: qu'est-ce que l'utilisation du vibreur, en tant que pratique féministe, a de féministe? Peut-être est-il un peu tard, mais je répondrai que l'utilisation du vibreur est une pratique féministe en ce qu'elle est une *subversion technologique*. L'analyse historique du vibreur a démontré que cet appareil, initialement conçu à des fins médicales, a vite quitté le cabinet et est devenu un objet de consommation. Bien que les femmes ne soient pas directement responsables de cette démocratisation, elles ont néanmoins repris à leur compte un objet technologique qui devait les soigner de leur féminité, mais qui à présent les fait jouir de celle-ci. Parce que le vibreur porte en lui la convergence historique des divers pouvoirs scientifiques ; parce qu'il nous renvoie le reflet d'une situation féministe pas si lointaine ; et parce qu'il incite un questionnement sur les rapports de pouvoirs qui se jouent actuellement dans les sphères scientifiques, il s'impose comme symbole féministe.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTHANASSIO, Alex. *Des troubles trophiques dans l'hystérie*. E. Lecrosnier et Babé, Paris, 1890.
- BÉJIN, André. *Le pouvoir des sexologues et la démocratie sexuelle*. Communications, vol. 35, no. 35, 1982.
- BRIQUET, Pierre. *Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie*. J.-B. Baillière et fils, Paris, 1859.
- COULMONT, Baptiste. *Le Vibromasseur-Godemiché: Objet de Plaisir*. EspaceTemps.net. Mensuelles, 23.12.2006. <http://espacetemps.net/document2135.html>.
- De La TOURETTE, Gilles. *Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie, d'après l'enseignement de la Salpêtrière*. E. Plon, Nourrit et Cie, Paris, 1891.
- DIDI-HUBERMAN, Georges. *L'invention de l'hystérie: Charcot et l'iconographie photographique de la Salpêtrière*. Macula, Paris, 1982.
- FOUCAULT, Michel. *Naissance de la clinique*. Presses Universitaires de France, Paris, 2005.
- FOUCAULT, Michel. *Histoire de la folie à l'âge classique*. Gallimard, Paris, 1972.
- FOUCAULT, Michel. *Histoire de la sexualité I: La volonté de savoir*. Éditions Gallimard, Paris, 1976.
- KEEL, Othmar. *L'avènement de la médecine clinique moderne en Europe: 1750-1825*. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2001.
- LAQUEUR, Thomas Walter. *Making Sex: body and gender from the Greeks to Freud*. Harvard University Press, 1990.
- MAINES, Rachel P. *The technology of orgasm: «Hysteria», the vibrator, and women's sexual satisfaction*. Johns Hopkins University Press, Baltimore, 1999.
- PLATON. *Le Timée*. Texte disponible en ligne, traduction par Émile Chambry. <http://ugo.bratelli.free.fr/Platon/Platon-Timée.htm>



Photo : couverture du film *I Shot Andy Warhol* (1996)

UN MANIFESTE ET UN COUP DE FEU LE PLAN D'ACTION DE VALÉRIE SOLANAS¹

Maude Lafleur
candidate à la maîtrise en études littéraires

En fait, la fonction de la femme est d'explorer, découvrir, inventer, résoudre des problèmes, dire des joyeusetés, faire de la musique – le tout, avec amour. En d'autres termes de créer un monde magique. La fonction de l'homme est de produire du sperme. Nous avons maintenant des banques de sperme (Solanas, 2005 : 31).

«Feminism is the theory, lesbianism is the practice (Jackson et Scott, 1996 : 282).» C'est du moins ce qu'écrivit, en 1971, la fondatrice du groupe américain radical *The Feminists*, Ti-Grace Atkinson. Ce faisant, elle ouvre la porte à tout un débat quant à la contribution du mouvement féministe au réel changement des mentalités et au renversement des relations de pouvoir dans la société. Quelques années auparavant, Valérie Solanas plaçait son œuvre entière à la frontière entre le combat pratique et la théorie. Tant par l'écriture de son *SCUM manifesto* (*Society for Cutting Up Men*²) que par sa tentative de meurtre sur Andy Warhol, Solanas s'inscrit à l'histoire comme une des féministes les plus radicales. Par contre, les véritables répercussions de son pamphlet virulent sont difficiles à saisir. De plus, en considérant son œuvre de dramaturge et la reprise de l'auteure comme symbole de colère par la culture populaire, l'influence de Solanas dans la sphère féministe semble indéfinissable. En analysant l'œuvre et le statut de Valérie Solanas dans la société américaine, nous tenterons de comprendre quel est le rapport qu'elle entretient avec la pratique féministe.

Bien que Valérie Solanas soit mieux connue pour certains éléments de sa vie personnelle plutôt que pour sa pensée, il est extrêmement difficile de vérifier le peu de faits

biographiques connus sur la jeune femme tant la fiction et la réalité s'entrechoquent. Née au New Jersey en avril 1936, Valérie Solanas aurait déclaré qu'au cours de son enfance, elle a souffert d'abus sexuels aux mains de son père. Ses parents divorcent lorsque la jeune fille a onze ans et entretient un fort ressentiment envers le nouveau conjoint de sa mère. À l'âge de treize ans, en réponse à son attitude déplaisante, elle est chassée hors de chez elle par sa mère et va vivre chez son grand-père, un alcoolique qui la bat régulièrement. Peu de temps après, elle est encore une fois chassée de la maison et devient sans-abri. Malgré tout, elle termine ses études secondaires. En se prostituant, elle gagne assez d'argent pour payer ses frais de scolarité et obtient un diplôme universitaire en psychologie de l'université du Maryland. Plus tard, à l'université du Minnesota, elle travaille en laboratoire et développe un grand intérêt pour la génétique et les techniques de reproduction, ce qui influencera ensuite ses hypothèses sur la supériorité biologique de la femme. Arrivée à New York en 1966, elle tente de lancer sa carrière de dramaturge en écrivant la pièce de théâtre *Up Your Ass* qui met en scène les personnages des bas-fonds de la ville de New York. Introduite dans le cercle d'amis d'Andy Warhol, Solanas se convint que lui seul a la capacité de la mettre en scène et lui prête le manuscrit original. Jugeant la pièce trop vulgaire, Warhol lui propose plutôt un petit rôle dans son film de 1967 *I, a Man*. Cette même année, Solanas écrit le plus radical de ses textes, *SCUM manifesto*. Un an plus tard, Warhol égare le manuscrit original de la pièce de Solanas. Celle-ci, enragée de voir ses efforts d'écritures vains, tente d'assassiner l'artiste et le curateur de son studio. Le coup de

feu atteint Warhol à la poitrine et celui-ci frôle la mort.

SCUM manifesto, plein de colère et d'ironie, présente un plan d'action qui, si on le suit à la lettre, permettrait aux femmes de dominer la planète. Solanas stipule même, dès les toutes premières lignes, que l'extermination complète du sexe masculin ne serait qu'un bienfait pour la population féminine :

«Vivre dans cette société, c'est au mieux y mourir d'ennui. Rien dans cette société ne concerne les femmes. Alors à toutes celle qui ont un brin de civisme, le sens des responsabilités et celui de la rigolade, il ne reste qu'à renverser le gouvernement, en finir avec l'argent, instaurer l'automation à tous les niveaux et supprimer le sexe masculin (Solanas, 2005 : 11) ».

Pour elle, croire que les hommes pourraient s'avérer utiles à des fins de reproduction est une erreur. Grâce aux avancées scientifiques et technologiques, ni l'homme, ni même la femme, affirme-t-elle, ne sont nécessaires à la reproduction. Puisque l'homme est de nature totalement égocentrique, qu'il est impossible pour lui de communiquer avec autre chose que lui-même et qu'il travaille « à sa propre destruction (Solanas, 2005 : 64) », la femme n'aura d'autre choix que de « prendre le monde en main (Solanas, 2005 : 65) ». Pour ce faire, Solanas propose un plan d'action pour la femme SCUM désireuse de prendre le contrôle. La question de la reproduction demeure une des interrogations les plus importantes aux yeux de Solanas. Avec l'avancement de la génétique, la popularité de la contraception et le choix à l'avortement, c'est vers les laboratoires de reproduction qu'il faut se tourner. Ainsi, il sera possible de reproduire une armée d'êtres complets qui seront voués à la cause SCUM, soit celle d'écraser le sexe masculin. Solanas se questionne même sur la pertinence de procréer pour les générations futures. « SCUM est impatiente (Solanas, 2005 : 68) », nous dit-elle, il faut bouleverser l'économie capitaliste et rompre immédiatement avec le système de l'argent, afin de « parvenir à l'assujettissement total des hommes (Solanas, 2005 : 69) ».

Le discours de Solanas est incendiaire et ses mots sont cinglants : il faut «bais[er] le système (Solanas, 2005 : 72) », « détrui[re] la propriété matérielle (Solanas, 2005 : 72) » et «assassin[er] les adversaires (Solanas, 2005 : 72) », écrit-elle. Les mouvements sociaux révolutionnaires ont souvent utilisé la forme du manifeste, forme écrite étant probablement celle la plus propre à énoncer un plan d'action ou à engendrer une réaction réelle. Le manifeste étant une déclaration, il est inévitable que les propos qui y sont énoncés soient radicaux et près de l'action. Les féministes ou les Queers ont fait plusieurs fois appel à cette forme particulière pour faire valoir leurs revendications. Le programme SCUM est certes violent et radical, mais il convient de se demander quel impact réel Solanas croyait-elle avoir sur le monde féministe. Autrement dit, il convient de se pencher sur l'intention révolutionnaire de l'auteure et sur son potentiel d'action. L'auteure, s'adressant directement à eux, martèle les lectrices ou les lecteurs de répétitions de formules et de

termes bien choisis. Par ailleurs, il apparaît impossible de ne pas remarquer l'ironie flagrante qui est employée par Solanas à travers le sarcasme qui traverse l'entièreté du pamphlet, les rappels constants à l'infériorité masculine et la forme qui déborde³. Son discours frénétique fait exploser sa rage et laisse voir l'espoir que Solanas a de voir un changement du monde dans lequel elle évolue. « L'heure de Scum n'est pas encore arrivée (Solanas, 2005 : 56) », nous dit Solanas, mais tout porte à croire que même l'auteure ne l'attendait pas réellement. Dans une entrevue accordée en 1977 au *Village's Voice* Solanas discute de l'impact de son manifeste :

« It's hypothetical. No, hypothetical is the wrong word. It's just a literary device. There's no organization called SCUM. ... Smith: "It's just you." Solanas: "It's not even me ... I mean, I thought of it as a state of mind. In other words, women who think a certain way are in SCUM. Men who think a certain way are in the men's auxiliary of SCUM (Smith, 1977 : 32) ».

Par contre, le fait de n'être «qu'un mécanisme littéraire (Smith, 1977 : 32. Traduction libre) » n'enlève rien au potentiel du texte, ni à l'impact qu'il peut avoir. En proposant un plan d'action, même s'il est fictif ou symbolique, Solanas fait bouger son lecteur qui n'a d'autre choix que de prendre position et de se mettre dans un certain «état d'esprit (Smith, 1977 : 32. Traduction libre) ». Le manifeste, genre littéraire le plus intimement lié à l'action, prouve cet engagement qu'avait Solanas envers la société et même si elle ne s'attendait pas à ce que son plan d'action soit suivi à la lettre, celui-ci souligne l'oppression des femmes de façon si tonitruante qu'il est impossible d'y rester indifférent.

Avant d'exposer son plan d'action, Solanas met en lumière des catégories à l'intérieur même des genres sexués, chacune ayant des caractéristiques distinctes, de même qu'une position prévue dans la société SCUM. Ainsi, la société serait composée de quatre catégories masculines et de deux catégories féminines. L'homme dit « mâle » est la première classe masculine qu'elle définit. Ses imperfections sont principalement d'ordre génétique, bien qu'il présente également plusieurs lacunes au niveau socioculturel. En dressant le portrait du modèle masculin à abattre, Solanas stipule d'emblée que

« [l]e mâle est un accident biologique ; le gène Y (mâle) n'est qu'un gène X (femelle) incomplet, une série incomplète de chromosomes. En d'autres termes, l'homme est une femme manquée, une fausse couche ambulante, un avorton congénital. Être homme c'est avoir quelque chose en moins, c'est avoir une sensibilité limitée. La virilité est une déficience organique, et les hommes sont des êtres affectivement infirmes. L'homme est complètement égocentrique, prisonnier de lui-même, incapable de partager, ou de s'identifier à d'autres ; inapte à l'amour, à l'amitié, à l'affection, la tendresse (Solanas, 2005 : 12) ».

Elle poursuit en affirmant que l'homme n'est qu'un corps réduit à « une suite de réflexes conditionnés (Solanas, 2005

: 28) ». Il demeure inférieur à la femme puisqu'il « présente tout un éventail de sentiments négatifs – haine, jalousie, mépris, dégoût, culpabilité, honte, blâme, doute – pis encore, il est pleinement conscient de ce qu'il est et de ce qu'il n'est pas (Solanas, 2005 : 13) ». Contrairement au stéréotype qui veut que l'homme soit un être actif et que la femme soit essentiellement passive, Solanas déclare que le mâle est « psychiquement passif (Solanas, 2005 : 15) ». Sa propre passivité lui faisant horreur, il tente de s'en débarrasser en la projetant sur les femmes, il veut « prouver qu'il n'est pas passif, qu'il n'est pas une femme. Mais en fait il est passif, et son désir profond est d'être une femme (Solanas, 2005 : 15) ». Solanas rejette donc le postulat des théories freudiennes selon lequel la femme est en constante recherche du phallus qui lui manque. Elle renverse complètement cette affirmation :

— Le reste de la population masculine se compose de trois catégories, soit l'auxiliaire masculin, le travesti et le hippie. La perméabilité qui existe entre les modèles masculins est synonyme d'espoir. Elle signifie qu'un homme « mâle » peut rejoindre l'auxiliaire masculin à la femme SCUM, soit le groupe d'hommes que les SCUM n'élimineront pas lors de leur montée au pouvoir. On retrouve dans la catégorie des auxiliaires masculins aux SCUM les hommes qui accompagneront les femmes SCUM dans leur plan, c'est donc dire que ce groupe est composé des hommes qui s'occupent à réduire la puissance des autres, ceux qui, comme l'écrit Solanas, « font le bien (Solanas, 2005 : 75) ». Les hommes nuisibles, nommons par exemple les psychologues, les chefs de familles, les violeurs et les soldats, sont, bien entendu, en plus grand nombre que ceux qui peuvent être utiles selon l'auteure.

Même si l'appui de l'auxiliaire masculin est souhaitable, la transition la plus vitale, celle qui est au centre du combat, est celle de la « Fille à son Papa » à la femme SCUM (Solanas, 2005 : 75). La catégorie de la « femme-mec » ou « Fille à son Papa » regroupe des femmes soumises, « dépendantes, passives, domestiquées, animalastiquées, gentilles, inquiètes, avides de sécurité et d'approbation, trouillardes, humbles, "respectueuses" des autorités et des hommes, fermées, sans réaction, à demi mortes, futiles, ennuyeuses, conventionnelles, insipides et profondément méprisables (Solanas, 2005 : 26-27) ». En forçant la femme dans ce rôle, l'homme parvient à s'épanouir à travers des postes importants dans le monde du travail, ce qui lui permet d'accumuler le pouvoir et la richesse qui le corrompent. Après s'être fait donné en mariage à un autre homme par son père, la « Fille à son Papa » entre dans une autre dimension d'assujettissement : la maternité. Son corps devient ainsi l'instrument de son malheur, puisque à partir du moment où elle s'est transformée en « Mamma », elle doit « rester à la maison pour croupir comme une bête (Solanas, 2005 : 29) ». C'est ainsi que l'homme arrive

à réduire la femme à un rôle de subalterne en limitant sa fonction à celle de « porter et d'élever les enfants, d'apaiser, de reconforter et de stimuler l'ego masculin (Solanas, 2005 : 31) ». C'est en opposition complète avec ce modèle féminin que Solanas entreprend de définir la femme SCUM.

La femme SCUM est l'idéal, c'est la guerrière qui, dans l'univers de Solanas, délivrera les femmes de l'oppression masculine. Encore plus, c'est la femme qui éliminera le genre masculin. Les SCUM sont les seules avec qui on peut avoir une vraie conversation puisqu'elles sont « tout à fait sûres d'elles, arrogantes, exubérantes et fortiches (Solanas, 2005 : 47) ». Elles ne sont pas comme les « Filles à son Papa » qui sont, elles, limitées par la crainte d'exprimer des opinions déviantes et paralysées par un sentiment d'insécurité. À l'inverse de la femme-mec, la SCUM est active, prend des initiatives et surtout le contrôle de sa vie. La SCUM est consciente que la maternité n'est pas l'accomplissement de la vie féminine, comme les hommes ont réussi à le faire croire aux « Filles à son Papa » ou aux « Mammans ». Être SCUM, c'est une façon de penser et d'être, mais surtout une façon d'agir.

Un des points les plus importants du manifeste est la précision sur le combat à venir :

«Le conflit ne se situe donc pas entre les hommes et les femmes, mais entre les SCUM – les femmes dominatrices, à l'aise, sûres d'elles, méchantes, violentes, égoïstes, indépendantes, fières, aventureuses, sans gêne, arrogantes, qui se considèrent aptes à gouverner l'univers, qui ont boulingué jusqu'aux limites de cette société et sont prêtes à se déchaîner bien au-delà, et les Filles à son Papa, gentilles, passives, consentantes, « cultivées », subjuguées, dépendantes, apeurées, ternes, angoissées, avides d'approbation, déconcertées par l'inconnu, qui préfèrent croupir dans le purin (là au moins le paysage est familier), s'accrocher aux singes, sentir Papa derrière et se reposer sur ses gros biceps, qui ont besoin de voir une grosse face poilue à la Maison Blanche, trop lâches pour regarder en face l'hideuse réalité de l'homme [...] (Solanas, 2005 : 70)»

Valerie Solanas est une des premières à annoncer le féminisme comme un combat, non pas des femmes contre les hommes, mais des femmes entre elles. Quand en 1949, Simone de Beauvoir publie *Le Deuxième Sexe*⁴, probablement l'ouvrage féministe le plus lu, elle tente de démontrer que les hommes et les femmes sont essentiellement plus similaires que la société le laisse paraître. Par contre, ce faisant, elle perpétue sans le vouloir le binarisme sexuel puisqu'elle compare deux catégories irréconciliables et opposées. Il est donc entendu que le changement de mentalité doit survenir du côté des hommes, qui doivent accepter les femmes comme leur étant égales. Près de trente ans plus tard, cette opposition entre hommes et femmes reste pratique courante dans les théories

féministes comme celle de Luce Irigaray qui, tout au long de ses recherches, tente de démontrer la différence entre les hommes et les femmes tant sur le plan physiologique que psychanalytique et langagier. Elle divise ainsi la société en deux catégories uniformes, une mâle et une femelle, qui ne sauraient être subdivisées. Ce qui semble le plus s'approcher de la pensée de Solanas, est une hypothèse de Virginia Woolf publiée dans son essai *Professions for women*⁵ en 1966. Celle-ci avance que pour s'émanciper et entreprendre une carrière satisfaisante, une femme doit d'abord tuer l'ange du logis (The Angel in the House) qui est le nom avec lequel on désigne la femme britannique soumise à l'époque Victorienne. Cette opposition que Woolf perçoit à l'intérieur d'une seule femme, Solanas la déplace sur la société en entier. Pour elle, le véritable combat réside donc dans le changement des mentalités. En proposant sa propre construction des rôles genrés, elle déplace le binarisme sexuel de la société traditionnelle. S'il y a, comme nous l'avons vu, au moins quatre catégories d'hommes, il n'y a que deux catégories de femmes, lesquelles s'opposent. Même si le but des femmes SCUM semble être l'élimination du genre masculin, l'ennemi véritable n'est pas l'homme mais la « Fille à son Papa ». C'est contre celle-ci que la SCUM devra véritablement se battre pour mener à terme son projet car avec l'aide des autres femmes, les hommes s'élimineraient d'eux-mêmes.

Même si ce plan d'action violent n'est pas à prendre à la lettre, ses observations sont si justes et si avant-gardistes qu'on pourrait qualifier l'auteure de visionnaire. Comme le relève Michel Houellebecq dans sa postface du livre, « la recherche embryogénétique a nettement confirmé le rôle secondaire et facultatif du sexe masculin dans la reproduction animale (Solanas, 2005 : 99) ». En plus, les progrès dans les techniques de clonage – qui laissent entrevoir la possibilité d'une reproduction nouvelle – et les découvertes des chercheurs travaillant sur le code génétique humain provoquent une lecture quasi prophétique du texte de Solanas. Déjà en 1977, avec son texte « Y ou le dualisme sexuel⁶ », Elisabeth Badinter écrivait sur la recherche génétique et stipulait, en citant les conclusions aux travaux du biologiste Susumu Ohno, que « le programme embryonnaire de base est orienté de façon à produire des femelles (Badinter, 1977 : 64-65) », puisque le sexe de base chez tous les mammifères est le sexe femelle. Valerie Solanas plaide en faveur d'une amélioration scientifique de l'humanité. Elle disait attendre le « contrôle total des femmes sur le monde (Solanas, 2005 : 67) » et espérait que celles-ci puissent un jour vaincre la maladie, le vieillissement et même la mort. Malgré l'ironie qui était la sienne, et peut-être même de par cette ironie, cette hyperbole force à réfléchir sur la puissance réelle des femmes.

Cependant, Solanas sera exclue du mouvement féministe. Sans doute que ses propos restent trop radicaux ou trop difficiles à accepter. Dans le film *I Shot Andy Warhol* (Mary Harron,

1996), une courte scène expose le rapport de Solanas au mouvement féministe. Valerie et Candy, son amie drag-queen, regardent la diffusion du concours Miss America à la télévision. Alors que Candy commente les tenues vestimentaires, Valerie commente les participantes, les taxant d'esclaves, de trainées, de « bitches (Harron, 1996) » etc. La télévision interrompt ensuite la diffusion du concours pour présenter des images de manifestantes du *Women's Liberation Movement*. Celles-ci protestent contre cet événement qu'elles trouvent dégradant pour les femmes. On montre alors un mouton qu'elles ont habillé en Miss America et qu'elles promènent devant l'hôtel de ville. Solanas, perturbée, se lève et va se poster devant le téléviseur en disant : « These women, they got everything from me. I should be there. I should be on TV, I should be there. I have a message, you know (Harron, 1996) ».

Cet extrait du film permet de comprendre la réaction qu'a suscitée Solanas. Elle est d'abord rejetée par les féministes, qui ne veulent pas être associées à ses propos, si bien qu'il n'existe que très peu de textes féministes sur l'auteure. Ensuite, le reste de la société l'utilisera pour attaquer ce même mouvement qui la rejette. On prend Solanas comme un symptôme de ce que les opposants reprochent aux revendications féministes, le trop plein d'agressivité et l'irrationalité. Malgré cet oubli dans la sphère féministe, elle a fait couler beaucoup d'encre et a été récupérée maintes fois par la culture populaire. Par contre, la Solanas qui y est représentée est la coupable d'un acte criminel, l'hystérique qui a tenté d'assassiner Warhol, plutôt que la penseuse féministe.

Ainsi, le film de Mary Harron, *I Shot Andy Warhol*, en est un parfait exemple. La réalisatrice alterne avec éclat les scènes liées aux événements réels de la vie de Solanas, tout en y ajoutant une touche subversive, propre au texte du *SCUM manifesto*. En effet, plusieurs scènes en noir et blanc montrent le personnage de Solanas déclamant certaines portions du manifeste seule devant une caméra fixe. Si ces segments semblent intentionnellement extra-diégétiques afin de permettre au texte de parler par lui-même, les extraits choisis, les plus violents, ne représentent pas bien l'ironie présente dans le texte. De plus, il est apparent que Valerie Solanas est indissociable de l'univers d'Andy Warhol, puisque la configuration de la pochette, montrant trois images identiques de Solanas avec un pistolet à la main, fait directement référence à la célèbre peinture de Warhol, *Eight Elvises*. Dans l'industrie musicale, on retrouve aussi des chansons sur Valerie Solanas. La plus célèbre étant sans doute la chanson *I Believe* de Lou Reed, ami proche de Warhol, dans laquelle il souhaite la mort de Solanas : « Valerie [Solanas] took the elevator / Got off at the 4th floor / She pointed the gun at Andy saying / You cannot control me anymore / [...] From inside her idiot madness spoke and bang / Andy fell onto the floor / [...] I believe I would've pulled the switch on her myself (Reed, 1976) ».



La pièce de théâtre *Up Your Ass* est au centre du drame de la vie de Solanas ; c'est suite à la perte de ce manuscrit qu'elle a tiré sur Warhol. Tout porte à croire que Valérie Solanas se décrivait d'abord comme écrivaine. C'est du moins ainsi qu'on la représente dans le film *I Shot Andy Warhol*. Lors de son arrestation un journaliste lui demande : « Is it true you're an actress in the Warhol movies? » Ce à quoi elle répond : « Yeah, but i'm really a writer (Harron, 1996) ». Quand ceux-ci lui demandent pourquoi elle a tiré sur Warhol, elle élude la question et les renvoie à son manifeste. Son écriture semble primer sur son acte criminel dans sa façon de se définir. C'est d'autant plus contradictoire que maintenant son œuvre est oubliée au profit de ce coup de feu porté à l'artiste. Sa pièce *Up Your Ass* a été montée pour la première une des très rare fois en l'an 2000, soit plus de 30 ans après que Solanas l'ait remise à Warhol dans l'espoir qu'il la mette en scène. La dramaturge n'a pas connu un très grand succès, mais elle reste une figure somme toute assez représentée : au moins trois pièces de théâtre mettent en scène Valérie Solanas la criminelle, la folle, celle qui a tiré Warhol. La dichotomie est radicale et sans modération. Après le retour de l'icône Valerie Solanas dans la sphère culturelle par le film de Mary Harron, c'est le théâtre qui prend le relais. D'abord Carson Kreitzer écrit *Valerie shoots Andy*, pièce que la journaliste Alisa Solomon (*The Village Voice*) décrit en ces termes :

« Superficial bio-play *Valerie Shoots Andy*, [...] bounces between the Warhol Factory and scenes with Solanas before and after she shot Warhol, using a voice-over interviewer-narrator in lieu of a dramatic structure. The play quotes liberally from The SCUM Manifesto, but rather than being interested in what's expressed through its rhetorical excess, Kreitzer uses it merely as an explanation for Solanas's violent crime (Solomon, 2001) ».

Toute la crédibilité de Valérie Solanas, l'auteure visionnaire, est effacée au profit de la mise en scène d'une Valérie psychosée et folle qui a tiré sur le géant du pop art. *Tragedy in Nine Lives* de Karen Houppert reprend également les événements qui se sont déroulés entre Solanas et Warhol à la manière d'une tragédie grecque. Quelques années plus tard, la Suédoise Sara Stridsberg adaptera pour le théâtre son roman *La faculté des rêves* dont le titre deviendra *Valerie Jean Solanas va devenir présidente de l'Amérique*. Encore une fois, Solanas nous est représentée comme une inconnue célèbre, cinglée et violente, connue pour deux actes : son manifeste extrémiste et un coup de feu porté à Andy Warhol.

L'œuvre de Solanas est donc constamment relayée au second plan ; on intègre dans la représentation les citations les plus violentes et radicales pour justifier l'acte criminel qu'a commis

Solanas et prouver sa folie. C'est l'icône de l'hystérique, de la féministe frustrée, qu'on nous sert et ressert. On écarte son manifeste, certes radical, mais aussi avant-gardiste, comme s'il n'était que le symptôme d'un trouble psychologique. Ce faisant, l'industrie culturelle discrédite son discours critique et balance Solanas dans le domaine de la fiction. On efface ni plus ni moins Valérie Solanas de la réalité, et elle ne subsiste seulement en tant que personnage.

Interrogée sur les motivations qui l'ont poussée à tirer sur le célèbre artiste, Solanas déclarera que Warhol détenait trop de contrôle sur sa vie. Ainsi, à la lumière de ces faits, peut-on affirmer que l'acte terroriste revendiqué dans le livre de Solanas, le même qu'elle a ensuite mis en pratique, a réussi ? Lorsque Valérie écrit que « [m]eurtrés et destructions seront réalisés avec discernement, de façon sélective (Solanas, 2005 : 80) », peut-on croire que son geste assassin a bien servi son appel aux armes, ou est-ce le contraire ?

« Or, si la vengeance masculine apparaît comme une façon pour l'homme de défendre son honneur et de conserver sa virilité, le même comportement chez une femme n'est pas reçu de la même façon. »

Bafouée dans son intégrité d'auteure, Solanas tente de reprendre le contrôle de son œuvre et de sa vie par son acte vengeur inefficace. Or, si la vengeance masculine apparaît comme une façon pour l'homme de défendre son honneur et de conserver sa virilité, le même comportement chez une femme n'est pas reçu de la même façon. C. Carr, une journaliste pour *The Village Voice*, dit ceci de Valerie Solanas dans son article

« SCUM Goddess » : « Of course, what lives on after all these years is Solanas's Medea-like fury and poisonous resentment. The author of the SCUM Manifesto is probably destined to be an icon of female rage for as long as sexism lasts (Carr, 2003) ». Le rapprochement entre Solanas et Médée n'est pas anodin. Comme Médée, Solanas est chassée de son domicile, condamnée à être étrangère et à se débrouiller par elle-même dans une cité qui lui est hostile. Sans la tentative de meurtre contre Warhol, la réception de l'œuvre de Solanas serait incontestablement différente. C'est en effet cette action, la plus concrète posée par l'auteure, qui la condamne à être une icône de la colère plutôt qu'une militante. Le discours médiatique et culturel ne reprend pas les propos de la femme, mais fait d'elle un personnage unidimensionnel. Celle qui en avait long à dire dans son virulent pamphlet est rendue passive et inactive suite à son geste criminel. En étudiant la figure de Solanas, il convient de se demander s'il est vrai qu'une action parle plus fort que des mots. Sans cesse posée à la limite de l'action et de la pensée, entre l'imaginaire et la réalité, Solanas semble être l'exception qui confirme la règle puisque c'est dans son manifeste virulent, et non dans son geste de vengeance qu'on trouve le plus grand potentiel révolutionnaire. Sa succession, on peut supposer, a été désavouée à cause de ce coup de feu. En 1968, soit

un an après la publication du manifeste SCUM et l'année du coup de feu sur Warhol, deux manifestes féministes très ressemblant au manifeste de l'« Association pour tailler les hommes en pièces » seront publiés : *W.I.T.C.H. manifesto*⁷ et *BITCH manifesto* (Freeman, 1970). Le premier met en relation le féminisme et la sorcellerie, affirmant que chaque femme a en elle une « WITCH », à condition qu'elle résiste à l'oppression masculine et décide de se battre pour être souveraine de sa propre vie. Pour faire ressortir la « WITCH » en elle, une femme doit se placer devant le miroir et répéter trois fois : « I am a WITCH (Brownmiller, 2000 : 49) ». Les auteures du manifeste s'approprient le terme de sorcière pour lui rendre une valeur positive et présente une association, Women International Terrorist Conspiracy from Hell, qui met en place un plan d'action symbolique qui ne va pas sans rappeler l'esprit de Solanas. Publié à l'automne de 1968, *The Bitch manifesto*, écrit par Joreen Freeman, commence en spécifiant que « Bitch » n'est pas un acronyme, qu'il veut dire ce qu'il veut dire. C'est donc le manifeste des salopes. Comme Solanas le fait avec SCUM (saleté), la réappropriation se fait en donnant une signification positive à ce mot habituellement insultant. Ce genre d'appropriation désarme l'attaque verbale et idéologique parce que la Bitch, la SCUM ou la sorcière se revendiquent justement de l'être, elles célèbrent fièrement leur caractère menaçant. Malgré que Freeman affirme ne jamais avoir lu Solanas, la Bitch et la SCUM sont des figures quasi-identiques de femmes casse-pieds, égoïstes, revendicatrices et sûres d'elles, ne se conformant pas à la société mais tentant plutôt de changer la société selon leurs standards. *Bitch manifesto* situe également le combat non pas entre hommes et femmes, mais entre la Bitch et le reste des femmes. Freeman semble même prévoir, ou commenter, la dérive de Solanas puisqu'elle explique qu'une Bitch, afin de survivre à l'hostilité de la société à son égard doit s'isoler, se protéger et ne jamais être perçue comme vulnérable. Il est difficile de croire que ces auteures n'aient jamais entendu parler de la pensée de Solanas et leur réticence à s'identifier comme faisant partie de sa succession est probablement due à la réputation que lui a valu sa vengeance.

Le cas de Solanas est frappant car il permet de démontrer que sa pensée et son écriture étaient sans doute plus révolutionnaires que les gestes posés par la féministe. Son manifeste était une stratégie textuelle, une bombe littéraire qui devait faire exploser les mentalités par son caractère ironique et hyperbolique. Par contre, le coup de feu, parce qu'il est aussi fou que le plan d'action le serait une fois réalisé, force à interpréter le texte d'une autre façon et à faire fi de tout l'humour et la satire. Tout porte donc à croire que Solanas aurait mieux fait de ne pas agir, puisque son action aura, au final, tué son message. En tant que féministes de nos jours, on peut réfléchir sur la part de violence qui est permise dans nos actions. Il semble convenir de se questionner sur la limite à imposer à nos gestes avant que ceux-ci enlèvent tout le pouvoir de nos mots.

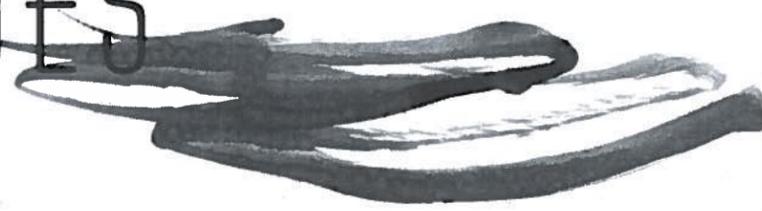
BIBLIOGRAPHIE

- Badinter, Elisabeth, « Y ou le dualisme sexuel », dans *XY : De l'identité masculine*, Paris, 1977, p. 61-73.
- Carr, C., « SCUM Goddess » dans *The Village Voice*, 22 juillet 2003
- De Beauvoir, Simone, *Le deuxième sexe*, Paris, Éditions Gallimard, 1949, 2 volumes.
- Freeman, Joreen « The Bitch Manifesto » dans *Notes from the Second Year ed. by Shulamith Firestone and Anne Koedt*, 1970, pp. 5-17
- Harron, Mary, *I Shot Andy Warhol*, 1996, 103 min.
- Jackson, Stevi et Scott, Sue, « Chicago Women's Liberation Union pamphlet » dans *Lesbianism and Feminism, 1971. Feminism and Sexuality: A Reader*, Columbia University Press, 1996, p. 282
- Lou Reed, « I Believe », *Rock and Roll Heart*, Arista Records, 1976
- Smith, Howard, « Valérie Solanas Interview » dans *The Village Voice*, 25 juillet 1977, p. 32
- Solanas, Valérie, *SCUM manifesto*, Paris, Éditions Mille et une nuits, coll. « Pamphlet », 2005, 120 p.
- Solomon, Alisa, « Whose soirée now ? » dans *The Village Voice*, 20 février 2001
- Woolf, Virginia, « Professions for Women » dans *Collected Essays*, London, Hogarth Press, 1966, pp. 284-289

NOTES DE L'AUTEURE

- 1 - Ce texte est né d'une réflexion entamée avec Marc-André Roy.
- 2 - Traduit en français par « Association pour émasculer les hommes » ou « Association pour tailler les hommes en pièces ».
- 3 - « Notre but devrait être le débordement et non l'autocontemplation. » - (Solanas, 2005 : 78)
- 4 - Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, Paris, Éditions Gallimard, 1949, 2 volumes.
- 5 - Virginia Woolf, « Professions for Women » dans *Collected Essays*, London, Hogarth Press, 1966, pp. 284-289
- 6 - Elisabeth Badinter, « Y ou le dualisme sexuel », dans *XY : De l'identité masculine*, Paris, 1977
- 7 - Aucune publication intégrale connue

FÉMINÉTUDES ANCIENS NUMÉROS



- « Je suis féministe, mais ... et ! »
FéminÉtudes, volume 16, numéro 1, septembre 2011.
- « Célébrations ! Agir et penser les féminismes »
FéminÉtudes, volume 15, numéro 1, septembre 2010.
Épuisé
- « FéminismeS et diversitéS culturelleS »
FéminÉtudes, volume 14, numéro 1, septembre 2009.
Épuisé
- « Femmes sur la scène publique : visibilités subversives »
FéminÉtudes, volume 13, numéro 1, septembre 2008.
- « Féminismes de demain : enjeux et défis »
FéminÉtudes, volume 12, numéro 1, septembre 2007.
- « Femmes et militantisme »
FéminÉtudes, volume 11, numéro 1, octobre 2006.
- « Femmes et égalité »
FéminÉtudes, volume 10, numéro 1, octobre 2005.
- « Femmes et pouvoirs à la conquête des territoires »
FéminÉtudes, volume 9, numéro 1, octobre 2004.
- « Jeunes et société : kaléidoscope d'une génération »
FéminÉtudes, volume 8, numéro 1, décembre 2003.
- « Femmes et sexualité(s) »
FéminÉtudes, volume 7, numéro 1, juin 2002.
Épuisé
- « Identités et altérités : formes et discours »
FéminÉtudes, volume 6, numéro 1, mars 2001.
- « Les femmes et l'art : de muses à créatrices »
FéminÉtudes, volume 5, numéro 1, mars 2000.
Épuisé
- « Femmes du siècle »
FéminÉtudes, volume 4, numéro 1, avril 1999.
- « Une revue à soi »
FéminÉtudes, volume 3, numéro 1, avril 1997.
- « Terre(s) des femmes? »
FéminÉtudes, volume 2, numéro 1, avril 1996.
- « La vague anti-féministe »
FéminÉtudes, volume 1, numéro 1, avril 1995.
Épuisé

Pour obtenir un exemplaire de l'une des publications précédentes, veuillez visiter notre site Internet : www.iref.uqam.ca/publications/revue-feminetudes.html ou encore contactez l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) par téléphone au 514-987-6587. L'IREF est situé au VA-2200.

SOUTIEN FINANCIER

La publication de la revue étudiante *FéminÉtudes* a été rendue possible grâce à la générosité et le soutien financier de plusieurs organismes et associations étudiantes. Nous tenons à remercier : l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF), l'Association facultaire des étudiants et étudiantes en arts (AFÉA), l'Association facultaire étudiante de science politique et de droit (AFESPED), l'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH), l'Association étudiante des cycles supérieurs d'études littéraires (AÉCSEL), l'Association étudiante des cycles supérieurs de science politique (AÉCSP), l'Association étudiante de l'unité de programme d'animation et recherche culturelles (AÉUPARC), l'Association étudiante en travail social (AÉTS) et le Syndicat des étudiantes et étudiants employé-es (SÉtuE).

MERCI À CELLES ET CEUX QUI ONT APPORTÉ LEUR CONTRIBUTION À CE VOLUME

L'équipe de *FéminÉtudes* tient également à remercier les auteurs.s qui ont participé à cette dix-septième édition. Sans vos idées, vos réflexions et votre engagement féministes, cette revue n'existerait pas. Nous aimerions remercier également toutes les personnes de notre entourage qui ont apporté sans cesse leur aide et leur soutien au projet, pour la correction des textes et la promotion de la revue. Finalement, nous aimerions remercier Lorraine Archambault et Céline O'Dowd, dont les ressources, l'aide et la patience contribuent à rendre ce projet possible, année après année.

Enfin, c'est grâce à vous qui lisez cette revue si nous pouvons, à chaque année, produire un nouveau volume d'une grande qualité qui alimente les réflexions et les débats sur les enjeux des féminismes.

À vous toutes et à vous tous, MILLE FOIS MERCI !

Bonne lecture !

FÉMINÉTUDES

IREF

Institut de recherches
et d'études féministes

UQAM

Créé en 1990, l'Institut de recherches et d'études féministes a pour mandat de promouvoir, de coordonner et de développer la formation et la recherche féministes dans une perspective interdisciplinaire. Rattaché à la Faculté des sciences humaines, il constitue un regroupement de plus de 350 membres composé de professeures, chercheuses, chargées de cours, professionnelles, étudiantes et étudiants. Une cinquantaine de professeures, professeurs de l'UQAM et de nombreuses équipes de recherche mènent des travaux de recherche sur les femmes, les féminismes et les rapports sociaux de sexe et de genre. Les chercheuses proviennent de différentes disciplines : communication sociale et publique, danse, éducation, études littéraires, études urbaines, histoire, histoire de l'art, management et technologie, organisation et ressources humaines, psychologie, sciences biologiques, sciences des religions, sciences économiques, sciences juridiques, science politique, sexologie, sociologie, travail social.

Sur le plan de la formation, l'Institut offre une formation pluridisciplinaire en études féministes aux trois cycles d'étude :

- Certificat en études féministes : programme de dix cours; le certificat peut conduire au grade de bachelier ès arts lorsqu'il est jumelé à tout autre programme de majeure.
- Baccalauréat avec concentration en études féministes : six cours qui s'insère dans le cadre de programmes de baccalauréat.
- Maîtrise avec concentration en études féministes : deux séminaires à suivre, dont le FEM7000 *Séminaire multidisciplinaire en études féministes : approches, théories et méthodes de recherche en études féministes*, ainsi que les crédits affectés à la réalisation du mémoire. La concentration s'intègre dans plusieurs programmes de maîtrise : communication, études littéraires, histoire, histoire de l'art, philosophie, science politique, sciences des religions, sexologie, sociologie, travail social.
- Doctorat avec concentration en études féministes : un séminaire à suivre, FEM9000 *Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches*, ainsi que les crédits affectés à la réalisation de la thèse. La concentration est offerte dans les programmes de doctorat suivants : études littéraires, histoire, histoire de l'art, psychologie, science politique, sciences des religions et sociologie.

Le champ des recherches féministes à l'UQAM est enrichi par une pratique novatrice de partenariat avec des groupes de femmes qui se concrétise notamment par des formations, des expertises et des recherches-actions. Cette pratique se déploie plus particulièrement dans le cadre du *Protocole UQAM/Relais-femmes du Service aux collectivités*. Il est également enrichi par un regroupement interuniversitaire, interdisciplinaire et inter-régional, le *Réseau québécois en études féministes (RéQEF)* ayant pour but de favoriser le rayonnement des études féministes.

Renseignements :
www.iref.uqam.ca
514-987-6587



